This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 321 524

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
JAMES K. MOFFITT FUND
No.
Let there be light!

COMTE G. DE CONTADES

ÉMIGRÉS ET CHOUANS

LE CHEVALIER DE HAUSSEY.
ARMAND DE CHATEAUBRIAND. — UN CHOUAN A LONDRES.
LES GENTILSHOMMES POÈTES DE L'ARMÉE DE CONDÉ.
PUISAYE ET D'AVARAY.

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1895

Tous droits réservés.

ÉMIGRÉS ET CHOUANS

ÉMIGRÉS ET CHOUANS

DU MÊME AUTEUR

JOURNAL D'UN FOURRIER DE L'ARMÉE DE CONDÉ. — JACQUES DE THIBOULT DE PUISACT, député de l'Orne. Un volume in-8° ..... 7 fr.

COMTE G. DE CONTADES

ÉMIGRÉS ET CHOUANS

LE CHEVALIER DE HAUSSEY.
ARMAND DE CHATEAUBRIAND. — UN CHOUAN A LONDRES.
LES GENTILSHOMMES POÈTES DE L'ARMÉE DE CONDÉ.
PUISAYE ET D'AVARAY.

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1895

Tous droits réservés.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MOFFITT

LE CHEVALIER DE HAUSSEY

1

169045

LE CHEVALIER DE HAUSSEY

Le 13 juillet 1794, les Français de l'armée du Nord attaquèrent les Hollandais près du canal de Louvain. Des deux côtés, la lutte fut héroïque. Les Français, dans leur volonté de combattre, avaient traversé le canal à la nage. Les Hollandais se défendirent, — nous dit un texte du temps (1), — avec le courage du désespoir. Parmi ces désespérés, se trouvait un corps d'émigrés, les chasseurs nobles de la légion de Damas. Là, dans une lutte entre deux nations, plus encore, entre deux régimes, se déroula une tragédie domestique, mais bien digne des temps

(1) *Victoires et conquêtes des Français de* 1792 *à* 1815, t. III, p. 85.

anciens, dont tous les partis évoquaient alors la mémoire.

Deux chasseurs nobles combattaient côte à côte. L'un s'affaissa, la poitrine broyée par un boulet; l'autre, la face convulsée par la douleur, mais la main prompte à la vengeance, ne cessa pas de combattre. Une balle lui effleura la jambe, il ne s'arrêta pas; une baïonnette lui déchira la main, il ne lâcha pas l'épée. Il ne s'en alla qu'après le dernier coup de feu.

Les chansons du siècle qui allait finir avaient souvent pour objet les aventures romanesques de quelque fille enrôlée à la suite de son amant. C'étaient de jolies histoires de galanterie et de guerre, de désertions, de pardons à la dernière heure, qui amusaient, sous Louis XV, les chambrées de gardes-françaises :

C'est une fille,
Crièrent les soldats,
Elle est gentille,
Ne la fusillons pas.

Toute la poésie de ces couplets de régiment nous paraît contenue dans l'histoire que nous

allons dire. Elle y est toutefois rehaussée par la vertu d'un dévouement conjugal poussé jusqu'à l'héroïsme. Le combattant tué à l'affaire de Louvain était un gentilhomme bas-normand, Timoléon de Bennes; le chasseur noble blessé et s'entêtant dans la lutte n'était autre que sa femme, M^me^ de Bennes, née Louise de Haussey.

I

Les deux émigrés normands venaient d'un petit manoir sans donjon et sans tourelles, un *logis*, selon l'expression de leur province, portant le nom rustique de Bois-Manselet. Un juste nom, parlant bien de pays perdus, de vieux pavillons endormis au bord des douves, sous des frondaisons de hêtres. Les historiens locaux nous fournissent sans lacunes la liste des familles très anciennes et très obscures qui vécurent et qui s'éteignirent en ce petit Bois-Manselet. Races de gentilshommes bien sortis du sol, presque aussi peu favorisés de la fortune que les vassaux de leur très maigre domaine. Un pauvre écusson, mal taillé dans le granit, distinguait à peine leur manoir des masures du voisinage, et ils n'avaient

souvent à indiquer, pour leurs généalogies, que quelques charges de magistrature et quelques minces faits de guerre. Ils pouvaient certes faire mieux et faire très bien, mais l'occasion, ordinairement, leur manquait. Elle ne devait manquer ni à M. de Bennes ni à sa femme, le chevalier de Haussey.

François-Timoléon de Bennes, — les grands noms à la Plutarque résonnaient alors dans les petits logis normands, — élevé dans l'ombre du Bois-Manselet, avait épousé, le 15 septembre 1777, Louise-Françoise de Haussey. Les de Haussey, d'une origine moins ancienne que les de Bennes, possédaient, aux yeux du gentilhomme campagnard, le prestige, très grand alors en la province, d'une installation d'hiver à Falaise. Le ménage de Bennes, jusqu'en 1789, mena, au fond de son modeste manoir, l'existence la plus calme et, partant, la plus heureuse. Deux enfants qui grandissaient, un père qui devenait vieux, composaient avec eux, comme on dit en Normandie, toute la maisonnée du Bois-Manselet.

Mais vint l'année 1789, et le calme profond

des seigneuries provinciales fit place à des orages inattendus, foudroyants. Toutes les rancunes de besoin et de misère, accumulées depuis des siècles chez ceux qui avaient peiné dans les bois et dans les champs, se dressèrent soudain et furieusement contre une caste qui, aux privilèges les plus impopulaires, joignait des apparences d'opulence et de bonheur. Les vieux chartriers, pleins de dossiers de procédures et de documents de ruine, disent combien trompeuses étaient ces apparences. Mais la jalousie qu'inspirait aux misérables des campagnes ce semblant de félicité n'en provoqua pas moins, en même temps qu'un ardent désir d'affranchissement, une véritable jacquerie provinciale. Là fut, selon nous, l'excuse de l'émigration, ordinairement imposée par les plus sérieux, par les plus pressants périls.

Le petit Bois-Manselet, au milieu de son verger, ne fut pas moins menacé qu'une forteresse féodale. M. de Bennes prit alors le parti de le quitter, en dépit des sages remontrances de son père, qui savait bien qu'après quelques cris et quelques tumultes, il n'aurait plus rien à re-

douter de ses paysans. Quand M. de Bennes fut décidé à partir. Louise de Haussey hésita quelques instants entre ses devoirs d'épouse et de mère. Mais le sentiment d'un devoir ne conduit à l'héroïsme que lorsqu'il règne en une âme au détriment de tous les autres. Louise de Haussey était plus épouse que mère ; elle se sentait même exclusivement épouse ; et lorsque M. de Bennes quitta le manoir paternel, elle le suivit à l'étranger, elle le suivit à l'armée.

Ce fut le 20 mars 1792, nous pouvons préciser ayant sous les yeux ses états de service (1), — que Louise de Haussey entra dans l'armée des princes, au corps des hommes d'armes à pied, avec le rang de lieutenant. Elle fit en cette qualité la campagne de France. Le 1er août 1792, les deux étranges compagnons d'armes, mari et femme, foulèrent le sol regretté de la patrie. Ils ne doutaient pas, en ce moment, que la victoire ne les ramenât très promptement à leur petit Bois-Manselet, dont ils s'entretenaient si souvent pendant leurs marches. Ils s'y revoyaient

(1) État des services et campagnes de Mme de Bennes (née de Haussey) ; titre communiqué par la famille.

déjà et, dans leurs calculs d'avenir, rappelaient les bonheurs disparus qui, même aux jours les plus tranquilles, ne reviennent que si rarement. Ce fut sous les murs de Thionville, où ils se trouvèrent bientôt, que le chevalier de Haussey reçut le baptême du feu. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, donne un vivant tableau de l'armée des assiégeants, « assemblage confus d'hommes faits, de vieillards, d'enfants descendus de leurs colombiers, jargonnant normand, breton, picard, auvergnat, gascon, provençal, languedocien. Un père servait avec ses fils, un beau-père avec son gendre, un oncle avec ses neveux, un frère avec son frère, un cousin avec son cousin (1) ». Mais l'observateur de cette singulière armée ne se doutait certes pas que, dans ce pittoresque assemblage, une femme servait avec son mari.

Nous ne suivrons pas d'étape en étape, de désillusions en désillusions, le couple bas-normand pendant la campagne de France. On n'alla pas jusqu'au Bois-Manselet, on n'alla

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 29.

même pas jusqu'à Paris et, après la journée de Valmy, dont l'issue anéantit leurs dernières espérances, les deux époux durent reprendre le chemin de l'étranger. Cette rentrée dans l'exil leur fut d'autant plus douloureuse qu'il leur fallut cesser de la considérer comme une épreuve passagère. Puis, aux regrets cuisants des espérances envolées se joignirent bientôt les soucis du licenciement. Les moins imprévoyants, dans l'armée des émigrés, ne s'étaient souciés de garder quelques louis en poche que jusqu'à l'heure de leur rentrée en France. Le rétablissement certain de la monarchie ne devait-il pas y rétablir leurs fortunes ! M. et Mme de Bennes, les frères de Haussey, — ils étaient appelés ainsi au régiment, — se trouvèrent donc en novembre 1792, sans une patrie, sans une solde, sans un sou.

Heureusement pour eux, en 1793, le comte Etienne de Damas leva une légion d'émigrés, tirée des débris de l'armée des princes, et l'engagea au service de la Hollande. Il semble que Mme de Bennes, à la suite du licenciement, ait tenu à rester le chevalier de Haussey et n'ait pas

repris les vêtements de son sexe, car elle retrouva dans le corps de Damas, où les deux époux s'engagèrent en qualité de chasseurs nobles, son rang de lieutenant. Là, un gentilhomme qui a laissé de ses années d'émigration de bien charmants souvenirs (1), le comte de Neuilly, pénétra, en quelques instants d'observation indiscrète, le secret de la mystérieuse intimité des frères d'armes. « Il y avait, nous dit-il, dans l'infanterie de la légion de Damas, un gentilhomme nommé de Haussey (2). Sa femme, grande et forte, servait avec lui sous le nom du chevalier, son frère. Aussi courageuse que son époux, elle bravait les dangers et la fatigue, elle faisait son service avec une rare exactitude ; ses armes, son fourniment étaient toujours bien tenus ; on citait le chevalier de Haussey comme un modèle dans un corps aussi distingué... Cependant, je ne sais sur quels indices,

(1) Voy. *Dix années d'émigration.' Souvenirs et correspondance du comte de Neuilly*, publié par M. de Barberey, p. 90.

(2) Le comte de Neuilly, écrit de la Houssaye, mais c'est bien, malgré cette différence d'orthographe, des époux de Haussey qu'il s'agit dans ses *Souvenirs*.

quelques-uns soupçonnaient son sexe, mais sans se permettre d'y faire la moindre allusion, car il aurait fallu mettre l'épée à la main. Le hasard me mit à même de prononcer là-dessus avec connaissance de cause. Nous passions une certaine nuit à la belle étoile ; et, les deux régiments (1) étant à peu de distance l'un de l'autre, je fus au bivouac des Damas pour parler à l'un d'entre eux. Je le trouvai auprès d'un feu énorme, où étaient également MM. de Haussey, assis en face de la place que j'avais prise. Le chevalier dormait accroupi, la tête dans ses mains, sur ses genoux. Quelque désordre dans son vêtement favorisa ma curiosité, et à la lueur du feu, je vis très clairement que ce n'était pas un garçon. »

Non, c'était bien une femme, mais était-elle jolie comme ces aimables recrues qui, dans les vieilles chansons, échappaient à la mort par tant de gentillesse ? (2) Question délicate, car dans

(1) M. de Neuilly servait dans le régiment de Béon.

(2) L'une de ces aimables recrues, enrôlée, comme dans une chanson, au service du roi du roi Louis XV, était ainsi que le chevalier de Haussey, originaire des environs de

une ligne peu galante, que nous avons à dessein réservée, le comte de Neuilly présente l'amazone du corps de Damas comme « assez laide pour passer pour un homme ». La tradition du pays, où Mme de Bennes est née, ne confirme pas un jugement aussi sévère. Louise de Haussey était bien, comme M. de Neuilly l'affirme, une femme grande et vigoureuse. Elle avait de la taille et de la majesté, et cette démarche peut-être un peu trop virile, qui a caractérisé, jusqu'à Charlotte

Falaise. *Le Carnet de la Sabretache* (t. II, p. 591), publie en effet, d'après les papiers de Clermont, cette note relative au joli soldat *La Douceur* : « LE SOLDAT MARIE BERTHAND. » Une jeune fille de 18 à 19 ans a été reconnue dans le régiment d'Enghien, où elle est engagée depuis le mois de mars (1767). Elle y a servi depuis ce temps avec tout le zèle imaginable, s'est comportée à la bataille avec toute la bravoure possible, ayant donné des marques de valeur dans toutes les occasions. Elle a été très fâchée d'être reconnue et a demandé au général de pouvoir finir ses six années. Cette héroïne, sous le nom de *La Douceur*, sert au régiment d'Enghien, capitaine de Grandvillard ; elle se nomme Marie Bertrand, fille de feu François Bertrand, serrurier de profession et de Marie Révérend, native de Crocy, à deux lieues et demie de Falaise, en Normandie. Cette pucelle normande a, de celle d'Orléans, la vertu et le courage. Toute l'armée vient journellement chez notre colonel pour voir cette respectable fille, qui a demandé de conserver son habit. »

Corday, toutes les héroïnes normandes. Mais de la laideur ! nous ne le croyons pas, et nous pensons plutôt que le comte de Neuilly ne rendait hommage qu'à la beauté mignonne, comme celle de l'Aline de M. de Boufflers, que le chevalier de Haussey n'avait assurément pas.

Mais laissons un badinage qu'il ne convient pas de poursuivre en présence des traits du plus sublime héroïsme et d'une vaillance véritablement épique. Le chevalier de Haussey, — disent ses états de service, — assista à toutes les affaires auxquelles prit part la légion de Damas, entre autres à celle du Pont-de-Dinan. Là, n'était-ce pas l'annonce d'une plus douloureuse épreuve ? M^me^ de Bennes vit son mari tomber blessé à ses côtés. « Elle le transporta à l'ambulance, rapporte le comte de Neuilly, le fit panser, l'achemina vers l'hôpital, et revint combattre. »

Et alors toutes les âmes n'étaient point ainsi trempées. Quand le flot républicain s'étendit jusqu'à la Hollande, — que l'on nous pardonne de rehausser par un contraste la vertu de notre héroïne, — il épouvanta jusqu'à l'évanouissement certaines demoiselles impressionnables,

venues des boudoirs de Paris ou de Versailles. « Nous nous embarquâmes pour Louvain, écrit dans ses *Souvenirs* l'abbé Delestre, avec quarante-cinq émigrés français. Je me trouvai à côté d'une jeune demoiselle, petite-maîtresse à l'excès. Nous gémissions ensemble sur les vicissitudes attachées à notre situation. Je dis que je consentirais volontiers à être banni vingt-deux mois encore de ma patrie, si, après ce temps, je pouvais rentrer paisiblement dans mes foyers. « Oh ! que dites-vous là, monsieur ? » s'écria-t-elle tout à coup, elle fut prise des vapeurs et je crus qu'elle allait être suffoquée. Embarrassé du rôle que je devais jouer dans une circonstance aussi délicate, je pris le parti de me confondre dans la foule ; je jetais de temps en temps un coup d'œil rapide du côté de la belle évanouie, et j'eus bientôt la consolation de voir qu'elle n'en mourut pas (1). »

A Louvain, d'où s'éloignèrent bientôt ces émigrés timides, les *frères de Haussey* défièrent témérairement la mort. Nous avons vu qu'elle

(1) *Six années de la Révolution Française*, par F. D. (l'abbé Delestre), p. 169.

releva le défi de M. de Bennes, renversé par un boulet aux pieds de son compagnon d'armes. L'heure de la vaillance, de l'héroïsme moral, plus rare peut-être que l'héroïsme physique, avait sonné pour Louise de Haussey. Elle ne faiblit pas sous cette redoutable épreuve. Elle eût pu alors, reprenant ses habits de femme, regagner son pays et y profiter de l'accalmie relative qui précéda la chouannerie de 1796. Mais, fidèle au sentiment conjugal qui l'avait conduite à la guerre, s'y entêtant même lorsqu'il n'eut plus d'objet, elle ne voulut point secouer le joug militaire qu'elle avait porté en même temps que son mari. Elle continua à servir comme à côté de son ombre, et elle resta le chevalier de Haussey dans la légion de Damas.

II

Les malheureux régiments formés d'émigrés français étaient, selon les variations de la politique européenne, véritablement jetés d'une nation à une autre. C'est ainsi que la légion de Damas, en 1794, passa du service de la Hollande à la solde de l'Angleterre. La Hollande, envahie d'ailleurs par les armées de la république, avait dû être promptement évacuée par les réfugiés français, qui se retirèrent en Hanovre. Le 22 juin 1795, sept régiments, sur l'ordre du ministère anglais, s'embarquèrent à Stade et descendirent l'Elbe. Ils devaient se rendre tout d'abord à Spithead et prendre là une direction inconnue. Les émigrés étaient vivement alarmés, redoutant d'être envoyés aux Indes ou en Amérique,

inutiles à la cause pour laquelle ils voulaient combattre. Le comte Charles de Sombreuil, qui les commandait, les rassura, leur disant qu'ils n'iraient pas aussi loin. Il les conduisait, en effet, à Quiberon.

Le 9 juillet, vers dix heures du matin, le signal d'appareiller fut donné, à Spithead, aux bâtiments portant la seconde division de l'armée expéditionnaire. Le chevalier de Haussey, pour la seconde fois depuis son émigration, allait donc revoir la France. Le trajet de Spithead à la baie de Quiberon ne fut, selon l'expression d'un soldat désireux de faire le coup de feu, contrarié que par les calmes, ces grands calmes de la mer si irritants pour les impatiences humaines (1). Le 15 juillet, à la hauteur de Belle-Isle, le convoi défila devant l'escadre de l'amiral Bradford, puis, un peu avant la nuit, jeta l'ancre dans la baie, où s'allonge la sablonneuse presqu'île de Quiberon. M^me^ de Bennes se retrouvait en vue de la terre natale, plus près du Bois-Manselet qu'elle ne l'avait été pendant la campagne de France. Quel-

(1) Voy. Laroche-Barnaud, *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, t, II, p. 232.

ques combats, quelques succès, quelques marches dans les chemins creux, bocage breton, puis bocage normand, et l'on reverrait les toits du petit manoir. Mais l'époux, qui jadis l'y avait amenée en un joli jour de noces, était enseveli là-bas, dans les Flandres, et Louise de Haussey ressentait comme un effroi de rentrer sans lui en une maison de veuvage.

Crainte chimérique, et que les événements les plus funestes allaient bientôt dissiper ! Au lieu de bons propos de victoire, apportés par des frères d'armes, les émigrés ne trouvèrent à Quiberon que le plus alarmant silence, et la nuit tomba sur leur triste convoi sans qu'aucun message, sans qu'aucun lien nouveau les eût rattachés au sol de la patrie.

Le 16 juillet, à quatre heures du matin, le silence est enfin rompu, mais par une canonnade. A sept heures, le feu a cessé, et, vers neuf heures, on vient à bord réclamer des chirurgiens et annoncer la défaite du corps d'Hervilly. Le 17, enfin, un peu avant midi, la division du comte de Sombreuil débarque au port d'Orange, sous les plus sombres auspices. « La douleur et le

découragement, — rapporte un témoin oculaire, — étaient peints sur tous les visages. Personne n'interrompit notre morne silence (1). » La division fut cantonnée à Saint-Julien, Kmorlan, Port-Aliguen et Ropnec. Elle s'y trouvait encore dans la nuit du 20 juillet.

Aussitôt après la perte du fort Penthièvre, le comte de Contades, major général de l'armée de Puisaye, fit dire à M. de Sombreuil « d'arriver en toute diligence avec sa division, que le fort était pris, mais que, mal fortifié du côté de la presqu'île, on pourrait le reprendre avec de bonnes troupes (2). » M. de Sombreuil se rendait à cet appel, quand, rencontrant M. de Puisaye, qui regagnait *la Pomone*, il en reçut l'ordre de prendre, au centre de la presqu'île, la position du moulin, qui eût dû être considérée comme la dernière ressource. Parvenue là, la division de M. de Sombreuil conservait encore une attitude imposante; mais, comme si elle eût été condamnée par le destin, elle n'avait pas de

(1) Laroche-Barnaud, t. II, p. 100.

(2) Voy. *Souvenirs du comte de Contades, pair de France*, p. 203.

cartouches : « Mon régiment, — écrit La Roche-Barnaud, qui servait dans Damas ainsi que Mme de Bennes, — n'en avait pas six par homme ! (1). » Ce fut donc à la baïonnette que les malheureux émigrés, refoulés vers l'Océan et comme rejetés de la patrie, livrèrent le dernier combat, auquel prit part le chevalier de Haussey.

Nous n'avons pas ici à retracer la dernière lutte, à éclaircir le mystère, qui subsiste encore, de la douteuse et meurtrière capitulation. C'est dans la nuit, dédaignant une fuite facile, par respect d'une parole loyalement donnée, n'eût-elle pas été régulièrement reçue, que nous voyons les soldats du corps de Damas s'éloigner de Quiberon et cheminer vers Auray. Ils y arrivèrent dans la nuit du 21 au 22 juillet, et furent renfermés dans une grande église, où une pâle lampe dissipait mal les ténèbres. En ces heures solennelles, une scène dut évoquer, pour le chevalier de Haussey, les plus émouvants souvenirs. Une femme portant un havresac de soldat, non pas, il est vrai, sur un habit militaire, mais sur une

(1) Voy. M. de La Gournerie, *les Débris de Quiberon*, p. 14, 186.

pauvre robe de soie toute fripée par la défaite, franchit le seuil de l'église à la suite de son mari. C'était une Flamande, Mme de Villavicencio, en qui l'amour conjugal, comme en Mme de Bennes, avait atteint l'héroïsme. M. de Villavicencio fut conduit dans les prisons de Vannes. Quand il eut été condamné à mort, sa femme vint le visiter, desserra ses liens pour qu'il pût tenir un livre de prières, et le lendemain, martyre de la fidélité, elle l'accompagna jusqu'au champ de l'exécution.

Le chevalier de Haussey fut aussi bientôt menacé d'une condamnation suprême. Les prisonniers du corps de Damas, renfermés dans l'église d'Auray, furent dirigés en trois convois sur Vannes, le 27, le 29 et le 31 juillet. Mme de Bennes dut faire partie de ce dernier convoi, qui était de cent cinquante hommes. Elle resta détenue, — disent ses états de service, — trois mois et demi à Vannes. Cette détention fut pour les malheureux prisonniers qui, presque tous, devaient être exécutés, une indicible agonie. C'étaient de quotidiennes alternatives d'espérance et de désespoir, des sursis trompeurs, de

décevantes permissions de sortir dans la ville, prises très naturellement pour des promesses de vie. Le jeune Talhoüet obtient ainsi un sursis comme ayant émigré avant l'âge de seize ans, puis, étant malade, il est autorisé à aller se faire soigner dans une maison amie. Il oublie bien vite, et qui ne l'eût fait à son âge ? le danger de ces jours funestes, il se reprend à vivre de la bonne vie d'autrefois, et quand, convalescent, il sort au bras de sa sœur, il est arrêté de nouveau et envoyé à la mort. Il ne semble pas que l'ironie du destin se soit jamais manifestée d'une façon aussi cruelle ! (1)

Mme de Bennes, comme les autres prisonniers, éprouva ces illusions, ces déceptions, ces angoisses. Traduite cinq fois devant la commission militaire, lisons-nous sur la feuille de ses états de service, elle se vit enfin condamner à mort. L'histoire de son évasion, un véritable roman, nous est donnée par un témoin oculaire, à qui revient d'ailleurs tout le mérite de son salut. C'est M. Jacquier de Noyelle, un soldat du corps de

(1) *Les Débris de Quiberon*, p. 33, 35, 104.

Damas, ayant jusqu'à Auray partagé la fortune du chevalier de Haussey (1). Il avait, le 29 juillet, été dirigé sur Vannes avec le second convoi, et, depuis son arrivée, il y était détenu à la Porte-Prison. Des femmes charitables venaient chaque jour lui apporter des secours ainsi qu'à ses compagnons d'infortunes ; femmes nobles, comme Mmes du Couédic et du Portail; bourgeoises, comme Mmes Métrot et Keréden ; ouvrières, comme Françoise et Nanon Savin, ayant toutes le droit d'être inscrites, et au même rang, au livre d'or de la compassion.

M. Jacquier de Noyelle se promenait un jour sur une terrasse contiguë à son cachot. Il jeta les yeux aux pieds d'une muraille, qui avait plus de 50 pieds de hauteur, et il vit à la porte de l'église Saint-Patern, alors transformée en prison, des soldats du régiment de Royal-Louis, que leur uniforme rouge faisait aisément reconnaître. Ces soldats étaient regardés par les émigrés comme les auteurs de leur perte. Et cela fort

(1) Les souvenirs de M. Jacquier de Noyelle ont été transcrits presque en entier dans l'ouvrage de M. de La Gournerie.

justement, car c'était un certain David, grenadier de Royal-Louis, qui, à la tête des déserteurs de son régiment, revêtus de leur ancien uniforme, s'était emparé par surprise du fort Penthièvre. Tous les habits rouges, coupables ou non, inspiraient donc un sentiment de répulsion aux émigrés et aux habitants de la ville, qui leur étaient entièrement favorables. « Je détournais les yeux, écrit M. de Noyelle, pour ne pas voir les traîtres qui nous avaient livrés, lorsque j'aperçus tout à coup quelqu'un qui, sous le porche de l'église, confondu avec ces misérables je ne sais comment, me faisait des signes, d'où je compris qu'il souffrait de la faim. Je reconnus le chevalier de Haussey (1). » M. de Noyelle possédait le secret de M^me^ de Bennes et connaissait les aventures de l'amazone normande. « Nous avions pour elle, dit-il, tous les égards dus à son sexe, à son noble caractère, à son courage. »

Mais il s'agissait d'empêcher le malheureux chevalier d'abord de mourir de faim, ensuite d'être fusillé. « Le jour même, — poursuit

(3) *Les Débris de Quiberon*, p. 32.

M. Jacquier de Noyelle, — je prévins des dames généreuses et pleines de courage que j'avais un camarade dans cette église, que c'était une femme et qu'elle souffrait de la faim. Indiquer une occasion de faire du bien à ces dames, c'était leur rendre service. Elles allèrent de suite lui porter quelque nourriture, puis, le lendemain soir, elles lui remirent des vêtements de femme, sous lesquels elle sortit avec elles. » Le nom de la libératrice du chevalier de Haussey doit être ici mentionné, c'était Mme du Portail. La charitable femme, en venant à la prison, pensait ne sauver qu'un des malheureux émigrés ; elle put le même jour, et toujours sous des habits de femme, faire évader un autre détenu, le très authentique chevalier de Tressac. Et l'on ne saurait vraiment dire, tant la pauvre Louise de Haussey avait pris l'habitude de vivre sous l'uniforme, lequel des deux chevaliers, quand ils furent rendus à bord de l'escadre anglaise, dépouilla avec le plus d'empressement et de promptitude les vêtements féminins auxquels ils devaient leur salut.

III

Les temps chevaleresques de l'émigration étaient passés pour le chevalier de Haussey; il allait en connaître les heures de détresse. Ce fut à Londres, dans un pauvre *lodging* de Maddox-Street, que Mme de Bennes quitta enfin l'habit de drap pour revêtir un fourreau de soie dû aux aumônes de l'*Emigrant office* et que le chasseur noble devint une pauvre femme. La manifestation de charité, provoquée en Angleterre par l'émigration française, pourrait fournir aux annales de la pitié de bien admirables pages. L'on donna autant, l'on donna plus peut-être que l'on n'était tenu de donner, et le comité de secours (*Committee for french refugees*) put, grâce à ce merveilleux esprit de méthode particulier aux

institutions britanniques, assurer la subsistance de chacun des réfugiés. Mais ces réfugiés formaient une classe d'assistés toute spéciale et toute nouvelle, dont le nécessaire impliquait quelque peu de superflu. Et comme ce superflu, que le luxe d'autrefois faisait désirer par tous, n'était point fourni par le comité anglais, chacun cherchait à se le procurer par son industrie privée. Le chevalier de Haussey, pour avoir servi à la solde de l'Angleterre, recevait un secours plus considérable que celui alloué à ses compagnons d'exil. Il ne pouvait toutefois en vivre que bien chichement, et, pour obtenir quelque peu du superflu, objet de ses vœux très modestes, il eut recours à un moyen tout à fait inattendu, et publia ses souvenirs.

L'idée, d'ailleurs, était bonne. L'Angleterre est le pays des singularités, où les personnages énigmatiques plaisent particulièrement. Londres, cette année-là, se passionnait encore pour la pseudo-chevalière d'Eon, dont le fleuret, dans des assauts annoncés à grand fracas, faisait de très fructueuses recettes. Et l'on ne soupçonnait pas, en cette supercherie de costume, que,

comme le chevalier de Haussey en Bretagne, sous les jupes, la chevalière d'Eon à Londres, sous le plastron, portait tout simplement l'habit naturel à son sexe. Un émigré, l'ayant vue ferrailler avec bénéfice, conseilla sans doute au chevalier de Haussey de tirer parti de ses romanesques transformations. La plume de la pauvre femme qui jamais, au Bois-Manselet, n'avait été prise que pour des comptes de servantes ou des recettes de ménage, était bien inhabile à tracer des récits de guerre. Quelque bel esprit, rencontré dans un café de Londres, consentit sans doute à la diriger, et c'est ainsi que les souvenirs de l'ex-chasseur noble, recueillis en français, puis traduits en langue anglaise, furent mis en vente au commencement de 1796.

Un chapitre inédit et assurément fort piquant de l'histoire de l'émigration française en Angleterre pourrait être consacré aux productions littéraires des Français réfugiés à Londres, à la fin du siècle dernier. De Boffe, dans Gerard-Street, Debrett, dans Piccadily, et Boosey, dans Broad-Street, publiaient, chaque semaine et presque chaque jour, des opuscules écrits par des émi-

grés français. Aperçus historiques, réflexions de philosophie, pensées morales, contes légers et vers galants amusaient, à leur vitrine, l'oisiveté des réfugiés; et certains recueils qui, comme ceux de Peltier, ont un réel intérêt documentaire, y apparaissaient périodiquement. De Boffe avait, dès le début de 1796, édité deux relations des événements de Quiberon, données par des compagnons d'armes du chevalier de Haussey : *De l'expédition de Quiberon par un officier français à bord de « la Pomone »* (M. de Planat); et *Relation de M. de Chaumereix, officier de la marine, échappé aux massacres d'Auray et de Vannes.* Ce fut chez Boosey que, peu de temps après, parut la *Narration des épreuves de Louise-Françoise de Haussey de Bennes, ayant servi à l'armée en qualité de volontaire de 1792 à 1795 (juillet), époque où elle fut faite prisonnière à Quiberon, avec son interrogatoire à Vannes, d'où elle s'échappa la veille du jour fixé par son exécution* (1).

(1) Voy. *The Monthly Review*, t. XIX. p. 235. — *A Narrative of the sufferings of Louise-Françoise de Haussey de Bennes, who served in the Army as a Volunteer from* 1792

C'était un bien petit livre, un pamphlet de quarante-huit pages. Il ne passa pourtant point complètement inaperçu, et le critique littéraire de la *Monthly Review* en rendit compte en ces termes obligeants : « Cette intrépide femme-soldat était l'un de ces infortunés royalistes français (son mari étant, — nous gardons l'expression anglaise, — *of high aristocratic principles*) qui tombèrent dernièrement entre les mains des républicains, à la désastreuse affaire de Quiberon. Son histoire contient d'extraordinaires aventures..., nous n'avons pas de raison de douter de leur authenticité. » Il faut, pour avoir été ainsi déclaré digne de créance, que le petit livre du chevalier bas-normand ait été muni d'indiscutables preuves, car le directeur de la *Monthly Review* se défiait à fort juste titre des souvenirs, qui appelaient impudemment les acheteurs par de sensationnelles et apocryphes attributions.

to july 1795, *when she was made a prisoner at Quiberon, with her examination at Vannes, from whence she made her escape, the day before that which was appointed for her execution. Translated from the manuscript of the Author,* 8°, 46 p.

Et, huit jours après, il dénonçait sans pitié de prétendus mémoires de la comtesse Diane de Polignac, formés par l'on ne sait qui de découpures d'ana (1).

La narration de Louise de Haussey, vendue au profit de l'auteur et que l'on pouvait recevoir de sa main, au n° 22 de Maddox-Street (2), s'est dérobée à nos recherches obstinées. Ni au British Museum, ni à la Bibliothèque nationale, ni dans ces boutiques de pamphlets de Londres, où nous avons recueilli tant de feuillets jaunis, poussés là par le vent de l'émigration, nous n'avons pu découvrir les quelques pages, dont la vente était destinée à adoucir pour la pauvre émigrée les privations de l'exil.

Nous eussent-elles, d'ailleurs, livré le mot d'une énigme que les documents, consultés par

(1) Voy. *The Monthly Review*, t. XIX, p 552. — *Memoirs of the life and character of the Duchesse de Polignac, with interesting anecdotes respecting the French Revolution and the Person of Marie-Antoinette, Queen of France. By the Comtesse Diane de Polignac.* (London, Debrett, in-8°, 62 p.)

(2) « It is printed for her benefit and may be had of her, at n° 21, Maddox-Street, Hanover-Square ». *Monthly Review*).

nous à la place du livre perdu, ne nous ont point permis de résoudre ? Pourquoi Mme de Bennes, à l'heure où l'on se battait en Basse Normandie, presque aux portes du Bois-Manselet, n'est-elle pas redevenue le chevalier de Haussey, au bivouac de l'armée du général de Frotté? Etait-ce lassitude de tant de combats malheureux ? Etait-ce crainte de rentrer seule dans la maison nuptiale? Tenait-elle à ne connaître que le Bois-Manselet du vieux temps ? Il reste, en sa carrière de radieux héroïsme, des ombres pleines d'infinis découragements. Allons n'importe où, pensa-t-elle sans doute, plutôt qu'au pays des félicités perdues. Toujours est-il que sans épée ni mousquet, la pauvre émigrée illettrée, qui avait dû faire rédiger ses souvenirs par un camarade, prit, l'on ne sait dans quel but ni cédant à quels conseils, la route de Hambourg, le centre le plus littéraire de l'émigration française.

IV

Cette émigration française à Hambourg, un peu plus tardive qu'ailleurs, un peu venue de tous les partis, porte, en effet, comme marque particulière, le souci de dissiper, par les distractions de l'esprit, les tristesses de l'exil. La vieille cité commerciale était alors pleine de comptoirs de lettres : lettres d'hier avec Rivarol, lettres de demain avec Chênedollé. Ces bureaux d'esprit possédaient même un organe, le *Spectateur du Nord*, qui, par les noms rapprochés dans des fascicules mensuels, semble avoir été quelque peu une *Revue des deux siècles.* Dix pages y évoquaient *Émile;* dix autres pages y annonçaient *René.* Mais, à part un article consacré chaque mois à la situation politique de l'Europe, le *Spectateur du Nord* ne fournit, pour l'histoire de l'émigra-

tion, que peu de documents utiles. Plus de souvenirs de guerre, plus de projets de restauration comme dans les pamphlets de Londres. Les émigrés, à Hambourg, sont des résignés, écrivant moins pour se plaindre que pour le plaisir d'écrire. S'étant d'ailleurs presque tous assuré le pain quotidien, grâce à des professions acceptables, quasi aimables; vivant dans les salles d'armes, dans les académies de danse, et dans les cafés installés à la française, le long du large bassin de l'Alster. Qu'allait donc faire, parmi ces raffinés de l'émigration, la châtelaine campagnarde du Bois-Manselet, le rude soldat de Louvain et de Quiberon? En réalité, nous ne saurions le dire.

Elle vécut d'ailleurs, à Hambourg, humble parmi les plus humbles et inconnue parmi les plus inconnues. Nous avons vainement cherché, dans la correspondance de la comtesse de Neuilly, son nom sur la liste des émigrés de Hambourg (1). Il ne se trouve point parmi ceux des

(1) Voy. *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 327. Voy. aussi le beau livre de M. de Lescure, *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'Émigration*, p. 418-472.

habitués du salon de la belle Mme Cromot de Fougy, l'Aspasie de Rivarol. Et pourtant la séduisante émigrée était, pour le chevalier, une compatriote, ayant possédé, aux limites de ce bocage dont les futaies abritaient le Bois-Manselet, la terre et le château du Bourg Saint-Léonard. Louise de Bennes ne paraît donc pas avoir demandé son pain à ces industries presque fashionables que l'on exerçait dans de coquettes boutiques, en froissant du satin, en fredonnant des romances. Quelque labeur obscur la retint sans doute en une ruelle du port. Et, cependant, elle semble moins que toute autre avoir été possédée de l'impatience du retour. « La mode, — écrivait, en 1801, Mme de Neuilly, — est maintenant de rentrer, comme jadis de sortir. Il ne restera bientôt plus que des Hambourgeois à Hambourg. » Le chevalier de Haussey y resta néanmoins encore, et nous l'y retrouvons en 1803. Pourquoi prolongea-t-il volontairement son exil? Nous ne saurions expliquer, et nous l'avons dit, son entêtement à ne pas revenir en France, sinon par la crainte de rencontrer sur le chemin du Bois-Manselet le

spectre d'une regrettée, d'une irrécouvrable jeunesse.

Mais un tendre appel, venu du petit manoir, eut, un beau jour, raison de cette frayeur. Les deux enfants de Louise de Haussey avaient grandi sous la garde de l'aïeul. Laissés en sarrau par les combattants de Louvain, ils étaient devenus un garçon fort bien tourné et une fort agréable fille. Cette fille, Isabelle de Bennes, fiancée à un jeune voisin, Henri Alexandre, qui avait souvent chouanné aux abords du Bois-Manselet, voulut, en 1802, obtenir pour son mariage l'autorisation maternelle. Elle adressa alors à Louise de Haussey une lettre qui fut perdue en l'on ne sait quelle contrée, tant le lieu de retraite de l'ex-chasseur noble était alors ignoré de sa famille. Un second message, adressé par le jeune époux, quand les noces eurent été faites, parvint enfin à l'émigrée. « Votre chère famille, écrivait Henri Alexandre, a longtemps, mais en vain, cherché le lieu de votre retraite. Voilà un mois que j'y suis entré et que j'ai l'honneur de vous appartenir. Les mouvements révolutionnaires qui ont eu lieu dans notre malheureux pays m'ont

mis dans le cas de prendre les armes et de servir la cause que, vous-même, avez défendue avec gloire. Le sort des combats m'amena parfois au milieu de vos parents et je fus présenté à mademoiselle votre fille. Je fus assez heureux pour en recevoir ainsi que de vos proches un accueil favorable, et, tout espoir de découvrir votre séjour étant perdu, le consentement de l'aïeul, de madame votre sœur et de son époux, a mis le comble à mes vœux, en me faisant l'époux de M^lle^ de Bennes. »

Le chevalier, tout surpris que, pendant son temps d'exil, les années si douloureuses eussent si rapidement passé, répondit avec une tendresse timide et quasi repentante :

« Monsieur, je reçois votre seconde lettre, mais je n'ai pas reçu la première, et j'ignore où elle est restée. Je suis charmée que ma fille ait eu le bonheur de vous plaire. Je n'ai pas, moi, celui de vous connaître, mais j'ai beaucoup entendu parler de votre famille, et, si mon consentement peut ajouter à votre bonheur, je me croirai trop heureuse d'y être pour quelque chose. Permettez-moi de vous compter au nombre de

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mes enfants, que de malheureuses circonstances m'empêchent d'embrasser tous les trois.

« Nous sommes ici entourés de Français, et notre ville est dans une tristesse incroyable. Peut-être vais-je être forcée de fuir plus loin encore ; mais partout où je serai, je vous donnerai de mes nouvelles et je serai bien heureuse d'avoir des vôtres. J'avais envie d'envoyer à ma fille quelque chose de nouveau de ce pays, mais il faut attendre de plus heureux moments. Je finis, mes enfants, en vous embrassant de tout cœur et en vous demandant de ne pas m'oublier... Je vous prie de dire bien des choses à ceux qui veulent bien se ressouvenir de moi. Ne soyez pas surpris si j'écris quelques mots comme les Allemands ; je suis quelquefois trois mois sans parler français, de manière qu'il y a beaucoup de mots que j'oublie. »

Cette lettre, ranimant l'amour maternel, semble avoir rompu le charme inexplicable qui retenait l'émigrée, devenue semi-allemande, loin du manoir que ses souvenirs redoutaient. Mme de Bennes quitta les bords de l'Elbe et revint pour jamais au Bois-Manselet.

Son existence de grand'mère, assise au coin du foyer, dans la même salle que jadis, où sa mémoire retrouvait de très douces choses, mériterait à peine d'être rapportée ici, si certains rappels des heures héroïques n'avaient sonné en sa très paisible vieillesse. Ce fut d'abord l'apparition de M. Jacquier de Noyelle, le libérateur de Quiberon, rencontré un jour dans la cour des messageries.

« Vingt-cinq ans après, en 1820 — écrit l'ancien détenu de la Porte-Prison, — comme je me rendais à la voiture publique, qui devait me conduire à mon régiment dans le Midi, je rencontrai une dame qui m'aborda en me demandant si je n'étais pas M. Jacquier de Noyelle. Sur une réponse affirmative, elle m'embrassa et me remercia du service que je lui avais fait rendre. C'était le chevalier de Haussey. Elle me parla ensuite de ses enfants. J'ignorais qu'elle en eût. Elle m'apprit alors qu'elle les avait laissés en France, lorsque son mari et elle avaient émigré. C'étaient les enfants de ces enfants qui l'amenaient de ce moment à Paris. J'aurais bien voulu différer mon départ pour consacrer quelques

heures à mon ancien camarade, mais j'étais à jour fixe (1). »

Puis un autre revenant, une ombre fut rencontrée à Paris, entourée des souvenirs tendres et funèbres de la légion de Damas : le comte de Neuilly qui, un jour, au Palais-Royal, aperçut Louise de Haussey, toujours « vêtue en homme (2). »

Vêtue en homme ? Voilà qui confirme une tradition conservée encore dans le pays de Mme de Bennes. La vieille émigrée aurait pris parfois plaisir à sortir de son manoir fièrement, en uniforme, la croix de Saint-Louis étincelant sur la poitrine et à redevenir, pour un jour, le chevalier de Haussey. Un témoin oculaire, mort récemment bien vieux, nous a dit l'avoir vue, dans la petite ville voisine, parée, à l'occasion de quelque fête royale, comme d'un travestissement d'héroïsme, de son vieil habit militaire.

Mais un jour vint, — car les longues existences qui s'étendent sur deux siècles voient

(1) *Les Débris de Quiberon*, p. 33.
(2) *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 90.

revenir souvent les tristesses disparues, — où cette monarchie, que Mme de Bennes croyait restaurée à jamais, fut renversée de nouveau. Le drapeau blanc, défendu à Louvain et à Quiberon, allait être lacéré dans la commune voisine. Alors le chevalier, — la tradition, sur ce point touche peut-être à la légende, — se levant, malgré les exhortations des siens, dépouilla prestement sa douillette de douairière et endossa l'uniforme. Il prit l'épée entre ses débiles mains et sortit pour aller défendre le drapeau du roi. Mais quand il eut franchi les fossés du Bois-Manselet, moins par défiance de sa vigueur de vieux soldat que par douleur des espoirs anéantis, il laissa tomber l'épée dans la poussière du chemin et ne put contenir ses larmes. Mme de Bennes ne mourut qu'en 1838, mais le chevalier de Haussey était bien mort ce jour-là.

ARMAND DE CHATEAUBRIAND

ARMAND DE CHATEAUBRIAND

« La mer — écrit le grand Chateaubriand — a formé le fond du tableau dans presque toutes les scènes de ma vie. » Ce qui, pour lui, n'est qu'à moitié vrai, l'est tout à fait pour son cousin Armand. L'auteur de *René*, après avoir passé de longues années dans les ambassades et dans les ministères, possède bien aujourd'hui, sur un horizon de mer, un romantique tombeau. Mais Armand a constamment, sur les flots et par les flots, rempli les obligations de sa périlleuse carrière. Il vécut de la mer, et il mourut d'elle. Il tira des vagues, dont il fut touiours l'amant, jusqu'à sa maigre subsistance d'émigré. Puis un jour vint où les vagues, par on ne sait quel caprice, déposèrent contre lui et l'envoyèrent à la mort. Et il tomba en pleine terre, loin du rivage, la tête fracassée au pied d'un mur de banlieue.

I

Les environs de Saint-Malo sont remplis de maisons de campagne, entourées de parcs spacieux aux longs murs bas. Ces maisons, d'un aspect très particulier, ne ressemblent ni aux gentilhommières, ni aux manoirs de Bretagne. Ce sont des sortes de Trianons provinciaux, à canaux et à terrasses, où les riches armateurs malouins aimaient à se reposer au retour de leurs courses. Dans une lassitude des horizons infinis, ils s'enveloppaient volontiers en un domaine très fermé, en des salles très closes à la décoration aimable, pour jouer au terrien avant de reprendre la mer et de s'en aller aux extrémités du monde.

C'était sans doute dans l'une de ces maisons de

campagne que ce Val-Plessis où Armand de Chateaubriand naquit, en 1768, de Pierre-Armand-Marie de Chateaubriand et de Jeanne-Thérèse Brignon. Il faut, pour bien comprendre l'homme, objet de cette étude, songer à la composition des anciennes races malouines, singulier mélange du sang de chevaliers et du sang de corsaires, qui couraient, depuis des siècles, pour la gloire et pour le gain, de belles aventures de guerre et de commerce. Aussi, le négoce n'était-il pas à Saint-Malo — ce qui, au temps passé, avait une telle importance — une dérogeance légale, et n'y amoindrissait-il pas, même aux yeux des plus raffinés, tant il impliquait d'honnêteté, d'intelligence et d'audace. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, a trop insisté, semble-t-il, sur les origines féodales de sa maison (1). Il y aurait là une manifestation de vanité nobiliaire tout à fait indigne de lui, si elle n'avait pour excuse cette passion du moyen âge, à laquelle nous devons peut-être la naissance du romantisme. Nous allons donc rencon-

(1) Voy. *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 7-11 et t. VI, p. 425-550. (*Généalogie de ma maison*).

trer, sans le moindre embarras, le père de notre héros en plein commerce, associé d'ailleurs aux opérations du père de l'illustre Chateaubriand.

Pierre de Chateaubriand avait été confié aux soins de son frère aîné, René, par la tendresse d'une mère veuve. Malgré la rigueur de son caractère, M. de Chateaubriand ne trahit jamais une semblable confiance, et, dès qu'il songea à courir après la fortune, il associa son jeune frère à ses efforts. « Les premières traces des opérations commerciales de M. de Chateaubriand sont les actions qu'il prit dans le navire *La Villegénie*, qu'armaient MM. Petit et Leyritz pour Saint-Domingue. Par le fort intérêt que ses actions représentaient, il obtint pour son frère le commandement du navire. M. de Chateaubriand du Plessis effectua fort heureusement son voyage, malgré les nombreux vaisseaux de guerre anglais, qui couvraient alors les mers. (1) » Les bénéfices obtenus décidèrent René de Chateaubriand à

(1) Voy. *Recherches sur la naissance de Chateaubriand*, par M. Cunat, travail publié dans *Le Grand-Bey*, hommage à Châteaubriand, par vingt-quatre écrivains bretons.

armer le même navire pour son compte et à l'envoyer à Saint-Domingue, sous le commandement de son frère. Le même succès couronna cette nouvelle expédition et, en 1759, *La Villegénie* revint heureusement à Saint-Malo. Au mois de janvier suivant, M. de Chateaubriand arma trois corsaires, *Le Vautour*, *L'Amaranthe* et *La Villegénie*. Après avoir pris quelques navires marchands ennemis, *La Villegénie* fut capturée par le vaisseau de guerre *L'Antilope*. Son capitaine, ayant été échangé de suite, revint à Saint-Malo pour s'y marier.

Il y épousa, en effet, le 12 février 1760, demoiselle Jeanne-Thérèse Brignon. Le capitaine du corsaire *La Villegénie* prit, sur l'acte de mariage, les titres de haut et puissant seigneur, chevalier, seigneur du Plessis, comme si les pavillons de son modeste Plessis eussent pu monter jusqu'aux cieux et comme si sa puissance lui eût permis autre chose que de disputer quelque dîme à son curé. Mais les marins, après les grandes aventures sur l'Océan, se reprenaient bien vite à ces petitesses de la terre ; ils se reprenaient surtout à ses joies, à ses bonheurs.

La naissance de cinq enfants attesta ceux des châtelains du petit Plessis. Ils eurent trois filles, Adélaïde, Emilie et Modeste, qui surent être fières et vaillantes aux heures révolutionnaires, et deux fils, Pierre et cet Armand, dont nous allons dire l'histoire.

M. de Chateaubriand, malgré la perte de *La Villegénie*, continua ses armements. Mais M. du Plessis, retenu à terre par les très doux liens du bonheur conjugal, ne reprit la mer qu'en 1763. Il commanda, en 1763, *L'Amaranthe*, armée par son frère pour Terre-Neuve. Il fut chargé, jusqu'en 1772, du commandement des navires que M. de Chateaubriand, devenu comte de Combourg, expédiait à la côte de Guinée. Ce fut entre deux de ces lointains voyages que naquit Armand de Chateaubriand, comme voué à la mer dès sa naissance.

Chateaubriand a évoqué, dans de très charmantes pages, le souvenir des jeux de son enfance, bagarres et querelles de petits marins au pied des remparts de Saint-Malo (1). Il y nomme

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 49-54.

ses deux cousins du Plessis, avant d'y parler du turbulent Gesril et de la petite mignonne, Hervine Magon. Mais il vit bientôt ses deux cousins s'éloigner : Pierre, pour entrer aux pages de la reine, et Armand pour se rendre dans un collège qu'il ne devait quitter que pour le séminaire.

La Révolution allait, nous allons le voir, l'en tirer avant la tonsure. Son frère aîné, Pierre de Chateaubriand, était, au sortir des pages, entré dans la marine. Il se noya à la côte d'Afrique, dès son premier voyage. Ainsi la mer commençait à prendre sa revanche sur cette race de marins qui l'avait tant de fois vaincue.

II

L'épisode des amours d'Armand de Chateaubriand et de la sourde-muette Libba, est, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, un des plus touchants passages. Il a la saveur antique et la tendre mélancolie de certains poèmes de Goethe et de Schiller.

« Une sourde-muette allemande, appelée Libbe ou Libba, s'était attachée à mon cousin Armand. Je la trouvai (après le combat) assise sur l'herbe qui ensanglantait sa robe : son coude était posé sur ses genoux pliés et relevés ; sa main, passée sous ses cheveux blonds épars, appuyait sa tête. Elle pleurait en regardant trois ou quatre tués, nouveaux sourds et muets, gisant autour d'elle. Elle n'avait point ouï les coups de la foudre dont elle voyait l'effet, et

n'entendait point les soupirs qui s'échappaient de ses lèvres, quand elle regardait Armand : elle n'avait jamais entendu la voix de celui qu'elle aimait, et n'entendrait point le premier cri de l'enfant qu'elle portait dans son sein ; si le sépulcre ne renfermait que le silence, elle ne s'apercevrait pas d'y être descendue. » (1)

Et c'est tout. Le gentilhomme malouin et la pauvre sourde-muette allemande, rapprochés par la tourmente en une idylle militaire, se séparèrent et ne se revirent jamais. Mais le génie d'un témoin de leurs brèves et tristes amours devait les faire revivre en ces lignes attendries qu'il convenait de placer en tête des aventures d'émigration et de guerre d'Armand de Chateaubriand.

Longtemps enfermé, nous l'avons vu, dans un collège de province, comme destiné à l'état ecclésiastique, le fils cadet de M. de Chateaubriand du Plessis en avait été tiré par la Révolution et, en 1790, il était sorti de France. La jeunesse ne se laisse point effrayer par les orages ; puis l'émigration, pour Armand de Chateau-

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 51.

briand, c'était échanger l'habit noir contre l'uniforme, quitter la Bretagne pour courir le monde. Ce fut donc un émigré sans souci et de belle humeur qui passa la frontière au commencement de 1790. Il put aussitôt entrevoir, dans sa frivolité, son luxe, ses illusions, cette aristocratie de l'émigration qui, dans quelques mois, pensait rentrer à Versailles et, comme le pauvre cadet de Saint-Malo se trouvait mal à l'aise dans des salons tout remplis de grandes façons de la cour, il se fit soldat dès que cela lui fut possible. En 1792, nous le trouvons à l'armée des princes, où il fut à Trèves, dans des circonstances assez singulières, appelé à prendre la défense de son cousin François-René.

Les émigrés retardataires étaient alors accueillis avec une froideur marquée par ceux qui les avaient précédés auprès des princes. Ils devaient rendre de leur retard et de leur manque d'empressement un compte qui, parfois, se réglait à coups d'épée. François (1) de Chateau-

(1) Quel était le prénom habituellement porté par le grand Chateaubriand inscrit, dans son acte de baptême, sous les noms de *François-René* ? Selon un membre de sa famille,

briand qui, pour arriver d'Amérique, n'en était pas moins considéré comme ayant émigré tardivement et de mauvaise grâce, se vit presque repoussé à son arrivée à l'armée. « On ne voulait pas, — écrit-il dans ses mémoires, — m'admettre à Trèves, où l'armée des princes était parvenue. J'étais un de ces hommes qui attendent l'évènement pour se décider ; il y avait trois ans que j'aurais dû être au cantonnement : j'arrivais quand la victoire était assurée. On n'avait pas besoin de moi ; on n'avait déjà que trop de ces braves après combat. Tous les jours des escadrons de cavalerie désertaient ; l'artillerie même passait en masse, et, si cela continuait, on ne saurait que faire de ces gens-là. Prodigieuse illusion des partis ! » (1)

Mais, au moment où il allait rebrousser chemin tout indigné, l'auteur d'*Atala* rencontra son cousin Armand. « Il me prit, dit-il, sous sa pro-

que nous avons consulté, il aurait été d'abord appelé François par les siens, puis il aurait accepté le nom de René, avec plaisir, comme une petite flatterie de ses amis et de ses amies.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 22.

tection, assembla les Bretons et plaida ma cause. On me fit venir ; je m'expliquai : je dis que j'arrivais d'Amérique pour avoir l'honneur de servir avec mes camarades ; que la campagne était ouverte, non commencée, de sorte que j'étais encore à temps pour le premier feu ; qu'au surplus, je me retirerais si on l'exigeait, mais après avoir obtenu raison d'une insulte non méritée. L'affaire s'arrangea ; comme j'étais bon enfant, les rangs s'ouvrirent pour me recevoir et je n'eus plus que l'embarras du choix. »

Il choisit alors dans l'armée des Princes, composée de gentilshommes classés par provinces et servant en qualité de simples soldats, la 7me compagnie bretonne, que commandait M. de Goyon-Miniac. Armand servait dans le même régiment et portait comme lui l'uniforme des gentilshommes bretons, couleur bleu de roi avec retroussis à l'hermine. Les deux cousins partagèrent donc cette existence de l'émigration, rapportée d'une facon si pittoresque dans les *Mémoires d'outre-tombe*. François de Chateaubriand fut dépouillé une belle nuit, et, ne possédant plus qu'une chemise, fut obligé d'en em-

prunter une à son cousin Armand. Et souvent les deux Bretons, lavant au même ruisseau leur linge de soldats, durent échanger de très douces souvenances du pays natal et se rappeler, presque sous le feu des remparts de Thionville, leurs ébats d'enfants sous les murs de Saint-Malo..

Les hasards de la guerre séparèrent bientôt les deux compagnons d'armes. Après la levée du siège de Thionville, après avoir été jusqu'à Verdun, où sa compagnie reçut un ordre de retraite, François, blessé, malade, découragé, éloigné d'Armand dans le désarroi de la défaite, fut transporté à Bruxelles sur les fourgons du prince de Ligne. Il y retrouva son frère, le comte de Chateaubriand, le premier des siens dont le sang dût être versé, puis il se rendit à Ostende et s'embarqua pour Jersey.

Chateaubriand après avoir parlé, avec une certaine emphase, de « Jersey, la *Cæsarea* de l'itinéraire d'Antonin, demeurée sujette de la couronne d'Angleterre depuis la mort de Robert, duc de Normandie, » traduit en poète les sensations très aimables que produisent, en cette île

charmante, et la verdure et les fleurs. « Le printemps conserve à Jersey toute sa jeunesse ; il pourrait encore s'appeler *primevère* comme autrefois, nom qu'en devenant vieux il a laissé à sa fille, la première fleur dont il se couronne (1). »

Ce fut aussi par un beau jour de printemps qu'Armand de Chateaubriand débarqua à Saint-Hélier. Son cousin y avait retrouvé un foyer familial chez un oncle maternel, M. de Bedée ; Armand de Chateaubriand, lui, y rencontra l'amour. Un pauvre amour obscur avec une très humble fille portant le nom de Brown, le plus vulgaire de tous les noms britanniques. Un mariage religieux vint bientôt le consacrer (2) et dans cette modeste union fut tout le bonheur de l'existence du misérable émigré. Dans les récriminations qu'Armand, comme tous les mécontents de l'émigration, devait former plus tard

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 75.

(2) Voy. H. Forneron, *Le Dernier Prince de Bouillon*, p. 23. Nous avons vainement cherché la trace de cette union dans l'ouvrage du comte Régis de l'Estourbeillon, *Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution.*

contre les dieux et les hommes, pas une plainte ne fut prononcée contre ce pauvre intérieur, auquel il fournissait du pain en se faisant un métier de la tempête. La douce compagne qu'il avait choisie était bien ignorante de toutes les choses de France, des blancs et des bleus, du roi et de la République, mais elle savait qu'elle aimait de toute son âme et qu'elle aimerait jusqu'à la dernière heure, le Français qui, chaque jour, s'exposait à la mort pour elle.

Les choses de France, pour le gentilhomme malouin, étaient alors singulièrement douloureuses. Son père et ses sœurs, arrêtés comme suspects, avaient été jetés dans les fers, et, le 22 août 1794, le conseil général de la commune de Port-Malo avait reçu du comité de surveillance révolutionnaire et montagnard, l'avis que le nommé Pierre-Anne-Marie Chateaubriand venait de mourir en la maison d'arrêt (1). Déjà le comte de Châteaubriand, le chef du nom et des armes, avait été exécuté à Paris, le 22 avril 1794.

(1) Voy. Cunat, *Recherches sur la naissance de Chateaubriand*, p. 79.

Armand de Chateaubriand malgré le charme domestique du petit cottage de Saint-Hélier, ne se sentait-il pas appelé vers la côte de France par des ombres irritées ? En tous cas, il s'y dirigea dès qu'il le put · nous allons l'y voir à l'œuvre.

III

Un prince singulier prenait soin alors à Jersey des intérêts des émigrés français : c'était Philippe d'Auvergne, prince de Bouillon (1). Derrière ces noms retentissants, appartenant à l'histoire et qui évoquaient — on le savait bien — l'impérissable souvenir du grand Turenne, on rencontrait tout simplement le fils d'un pauvre lieutenant de la marine britannique. La

(1) Voy. sur le prince de Bouillon, indépendamment des très nombreux mémoires relatifs à l'émigration, H. Forneron, *Le Dernier Prince de Bouillon ;* Charles Hettier, *Relations de la Normandie et de la Bretagne avec les îles de la Manche pendant l'émigration* et un curieux factum publié à Londres : *A brief exposition of the rights, titles and claims of Philip d'Auvergne, etc. of succession to the Sovereignties and Property of the late Dukes of the house of Auvergne, extracted from original documents.*

plus étrange aventure, une adoption, un caprice de chef de race menacée de s'éteindre, avait opéré cette transformation. Il y avait eu un peu de tout dans la décision du père adoptif de Philippe d'Auvergne, le duc Godefroy de Bouillon, et la volonté de perpétuer son nom dans sa principauté minuscule et la vanité de le montrer dans les brumes du XIII^e^ siècle, en y recherchant une branche oubliée. Le petit lieutenant jersiais descendait, disait-on, de cette branche très ancienne. Philippe d'Auvergne se prêta, avec un indéniable courage, à l'aventure qui l'avait changé en prince. Héros d'opéra ou de roman sans doute, il reste, quand il est examiné par l'histoire, toujours aimable et toujours chevaleresque, sorte de *re Teodoro* de la petite île normande. Il amoindrit parfois, par des minuties d'étiquette, la valeur d'un dévouement entier à ses compatriotes d'adoption, mais il la relève très vite et très bien, par une dignité et une énergie véritables vis-à-vis des gouverneurs anglais de l'île, dès qu'il s'agit des intérêts des malheureux réfugiés. Rien d'ailleurs de ce qui fait les meilleurs romans ne manque à son inconcevable car-

rière, ni les pages d'amour, ni les heures de prison, ni la fin mystérieuse.

Les termes du testament du duc Godefroy de Bouillon, qui confirment l'adoption du jeune Philippe d'Auvergne, sont inattendus et amusants à noter. Son père, un bon et simple gentleman, y devient *Son Altesse* monsieur Charles d'Auvergne, et sa mère, *Son Altesse* madame Elisabeth Le Gueyt (1). La pauvre femme défunte alors, et dont le nom n'était guère plus aristocratique que celui de la Rachel Brown de Chateaubriand, se doutait peu, avant sa mort, qu'elle dût un jour recevoir de l'altesse. Mais son fils, quand il le fallut, agit véritablement en prince de naissance, ayant su trouver la vaillance de cœur, l'élévation d'âme et aussi, disons-le, la légèreté d'esprit qui convenaient à son rôle.

Il était principalement chargé à Jersey d'assurer un service de correspondance entre les royalistes rassemblés dans l'île et ceux de France, de

(1) Voy. *Rights of Philip d'Auvergne*, p. 97.

préparer une expédition projetée par le ministère anglais pour appuyer la chouannerie bretonne. Cette expédition eut lieu en effet, mais sur la côté sud de la Bretagne et sans le concours du prince de Bouillon ; elle aboutit au désastre de Quiberon.

Pour mener à bien ce service de correspondance, le prince de Bouillon ne pouvait trouver d'agent plus utile qu'Armand de Chateaubriand, « un ami des vagues, » comme il est appelé par son illustre cousin. Dès qu'il fut question d'organiser ce service, Armand de Chateaubriand se rendit vers le prince, et ses offres furent immédiatement acceptées. Il nous l'apprend lui-même, dans ses souvenirs :

« L'an 1794, au commencement du mois de septembre, j'eus l'honneur d'aller voir M. le prince de Bouillon à bord du *Nonsuch*, sachant que c'était lui qui remplaçait le Lord Belcares pour la correspondance établie en Bretagne. Je lui fis offre de mes services, et il eut la bonté de les accepter. »

Il fit de suite à la côte plusieurs voyages, sans obtenir de résultat utile. De 1794 à 1797, il ne

devait pas en faire moins de vingt-cinq, bravant avec une inconcevable témérité, et les périls de la mer, et les dangers de la côte. Mais, avant de feuilleter le petit livre de rapports (1), où sont consignés tant d'actes d'intrépidité et de vaillance, il importe de connaître dans quelles circonstances Armand de Chateaubriand eut à entreprendre de semblables expéditions.

L'histoire de la Vendée allait être close ; celle de la chouannerie venait de commencer. La grande poussée vendéenne jusqu'à Granville, au-devant d'un secours qui n'était pas arrivé, était restée sans résultat pour la cause royale, héroïque et stérile comme les croisades du vieux temps. Les émigrés et le gouvernement anglais attendaient mieux du soulèvement de la Bretagne, de la chouannerie, cette guerre de broussailles, où la ténacité et le courage individuels pouvaient tout faire, et où il n'était pas besoin de cette

(1) British Museum, additional manuscripts (7977). Puisaye papers t. XXVI. *Livre des rapports des différents voyages faits en France, et des différentes missions remplies par M. de Chateaubriand par ordre du prince de Bouillon, depuis le mois de décembre* 1794 *jusqu'au mois d'août* 1797. Ces rapports forment un cahier petit in-8 de 28 feuillets.

organisation qui avait manqué à l'armée improvisée, si témérairement sortie du sol vendéen. Un homme, objet des jugements les plus divers et les ayant justifiés presque tous dans sa carrière, le comte Joseph de Puisaye, devait être l'âme de cette insurrection nouvelle. Par quels moyens et avec quelles espérances agita-t-il, de son cabinet de Londres, les paysans sauvages et sublimes qui faisaient le coup de feu sur les landes de Bretagne? Les cent recueils de pièces méthodiquement classées, qu'il a légués au British Museum, dans une volonté de justification posthume, ne permettent pas de le dire exactement, et Puisaye reste, dans l'histoire, énigmatique, mystérieux et suspect, comme il le fut pendant toute sa vie.

Après la défaite des fédéralistes bas-normands, le comte de Puisaye s'était rendu en Bretagne, puis il était passé à Jersey et, de là, en Angleterre, où il avait amené le cabinet britannique à décider l'expédition de Quiberon. Il fut, à son retour à Londres, considéré par les émigrés comme responsable d'une catastrophe qui ruinait leurs espérances. Devenu de plus en plus sus-

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pect à l'entourage des princes, il donna, en 1797, sa démission de chef du parti royaliste et se rendit au Canada. Il en revint après la rupture du traité d'Amiens et désormais ne quitta plus l'Angleterre, y murmurant, y maugréant, y cabalant sans relâche contre la République, contre l'Empereur et, parfois, contre le Roi. Il n'y mourut qu'en 1827, longtemps après la fin des querelles auxquelles il avait pris part, dans une impénitence d'aigreur et de rancune.

Au commencement de 1795, les royalistes bretons, désespérant presque de recevoir de l'Angleterre un secours depuis longtemps attendu, envisageaient sans trop de répugnance l'idée d'une pacification. Cela aboutit aux conférences de la Prévalaye et au traité de la Mabilaye. L'un des agents les plus actifs du royalisme en Bretagne était, avant l'interruption des hostilités, M. de Boishardy. Esprit libéral, il avait accueilli avec faveur et préparé avec zèle la pacification ; il devait en être une des premières victimes, tué à coups de fusil, dans un champ, près de sa demeure, à la suite de la trahison d'un

domestique (1). C'est vers Boishardy qu'étaient envoyés les émigrés de Jersey, au moment où Armand de Chateaubriand commença la rédaction de son livre de rapports.

Il y donne d'abord quatre brefs rapports, relatifs à des voyages où l'on ne put débarquer ou dans lesquels le débarquement n'eut pas de résultats appréciables. Nous les négligerons pour transcrire les deux suivants, qui vont nous montrer en une instantanéité, les scènes de l'émouvante existence de notre agent royaliste :

« Je suis parti de la rade du Vieux-Château, le dimanche 15 février 1795, par ordre du prince de Bouillon, à bord du cutter *Le Phénix*, commandé seulement ce voyage-là par le capitaine Paine, ayant à bord plusieurs officiers français, dont MM. de Frotté et le comte de Vasselot faisaient nombre. Ces messieurs devaient descendre à un point de la côte de Bretagne, convenu entre le prince de Bouillon, un guide de terre et un pilote embarqués à bord dudit bâtiment. Ce point n'était pas de ceux que j'avais reconnus dans

(1) Voy. Beauchamp, *Histoire de la guerre de la Vendée*, t. III, p. 407.

mon dernier voyage. J'étais seulement chargé de rendre compte au prince de la manière dont se ferait l'expédition. Les vents étaient de la partie du nord-est, forte brise, et chargeaient en plein sur la côte. Nous étions escortés par le lougre *Le Royaliste*, que nous perdîmes de vue sur les sept heures et demie du soir, et, à huit heures et quart, nous fîmes la rencontre d'une chaloupe canonnière à portée de pistolet, que nous évitâmes, en forçant de voiles, sans changer notre direction. Une demi-heure après, nous entendîmes un coup de canon que nous jugeâmes avoir été tiré par cette canonnière sur *Le Royaliste*, ce qui se trouva vrai, d'après le rapport du lieutenant Danowen, chargé dudit lougre.

« Vers les neuf heures et demie du soir, nous apercûmes la terre, qui ne fut reconnue par aucun des deux pilotes. Nous continuâmes notre route environ une heure, au bout de laquelle le pilote fit mouiller, ne voulant pas laisser ces messieurs à terre sans l'avoir reconnue. Je m'embarquai avec un des pilotes dans la chaloupe, et, rendu à terre, il me dit que c'était

Erquy et que ce n'était pas là qu'il avait affaire. Nous rejoignîmes le cutter qui était mouillé parmi les pierres. La violence de la marée, qui courait alors, nous obligea d'attendre qu'elle fût moins forte, ne nous permettant pas d'appareiller surtout à cause des rochers qui se trouvaient sous le vent et très près de nous. Nous restâmes à peu près deux heures dans cette position, et j'avoue que l'ignorance de nos pilotes commençait à m'inquiéter. Nous appareillâmes cependant et courûmes encore une heure au ouest-sud-ouest, la brise augmentant toujours, et je commençais à craindre que la violence du vent ne nous permît pas de mettre de nouveau notre chaloupe dehors.

« Cependant, nous mouillâmes et, la grande obscurité ayant empêché nos pilotes de reconnaître la terre, je m'embarquai encore dans la chaloupe, malgré la violence du vent. Arrivés le long de la terre, les pilotes m'assurèrent que c'était la baie de Josepiné, le véritable endroit qu'ils désiraient atteindre. Je revirai pour lors de bord, et ce ne fut qu'après deux heures d'une nage forcée que nous pûmes regagner le cutter.

Je dis à ces messieurs que le pilote s'était reconnu. Alors, ils se décidèrent à s'embarquer quatre passagers, savoir : MM. de Vassselot, le marquis de Pange, le chevalier de Boisbaudran, et M. de la Rosière. De plus, un guide nommé Pierre Michel et l'équipage du canot. Quatre autres passagers restèrent à bord du cutter à attendre le canot qui ne pouvait pas tout porter à cause de la mer, qui était affreuse. Ces messieurs étaient MM. de Frotté, la Roque, Bellefond et d'Urville. M. de Vasselot m'empêcha de m'embarquer, m'objectant que, si la force du vent ou quelques accidents imprévus empêchaient le canot de revenir, je serais à même d'en rendre compte au prince de Bouillon.

« Ils partirent donc sans moi, vers les cinq heures du matin. Vers les cinq heures trois quarts, je vis plusieurs amorces brûler dans la montagne. Je craignis alors qu'ils n'eussent rencontré une patrouille. A la pointe du jour, nous fûmes aperçus d'un fort qui nous tira un coup de canon à boulet. Nous hissâmes alors notre pavillon national, qui ne servit qu'à nous faire tirer un second coup de canon, qui tomba auprès

de nous. Sûr alors qu'il était arrivé quelque chose à ces messieurs, je fis lever l'ancre et courir un bord à terre pour tâcher de reprendre notre canot, mais ce fut en vain, car il était au pouvoir de l'ennemi. Nos pilotes s'étaient grossièrement trompés, car au lieu d'aborder à la même baie que nous avions été reconnaître, ils avaient été sous le feu même d'Erquy.

« J'appris quelque temps après que ces messieurs, en débarquant, étaient tombés au pouvoir des patriotes, que le baron de Boisbaudran avait eu la cuisse cassée d'un coup de fusil, et le marquis de Pange, deux doigts de la main également emportés d'un coup de fusil. »

« Ces messieurs, dit Puisaye dans ses mémoires, étaient débarqués au pied d'un fort qu'un brouillard épais avait soustrait à leur vue. Quoique ce fort fût défendu par un nombre de soldats double du leur, ils s'en étaient emparés, mais quelques fuyards ayant donné l'alarme, et eux-mêmes ayant tardé trop longtemps à s'enfoncer dans les terres, ils eurent bientôt affaire à une force supérieure qui en mit plusieurs hors de combat... Les républicains professant alors

des principes d'humanité, les blessés furent transférés dans les hôpitaux et les autres dans les prisons (1). »

Et vraiment, en voyant, dans cette brume d'hiver, de Pange et Vasselot, qui tomberont à Ancenis et à Ménars (2), serrer les mains de Frotté et de Chateaubriand, que l'on fusillera à Verneuil et à Grenelle, il semble que, sur cette mer d'Armorique aux appellations sinistres, récifs de la Hache, passage du Décollé, jamais barque n'ait été vue, même aux époques légendaires, portant davantage la marque de la fatalité !

(1) *Mémoires du comte de Puisaye*, t. IV, p. 444.

(2) Le marquis de Pange mourut le 29 janvier 1796 sur le territoire de la commune du Pin, près d'Ancenis. (Voy. ci-dessous, notre étude *Un Chouan à Londres*; Vasselot fut fusillé en avril 1796, dans la cour du château de Ménars, sous les fenêtres de Mlle de Ménars qu'il aimait. (Voy. M. de la Sicotière, *Frotté et les Insurrections normandes*, t. I, p. 68.)

IV

Après les périls de l'océan, les dangers de la terre ; après les assauts de la vague, les embuscades du buisson. Chateaubriand, dans un service qui, selon Puisaye lui-même, n'exigeait pas moins d'intelligence et de sagesse que de zèle et de courage (1), eut à affronter toutes les menaces du sort. Le rapport suivant, qui nous le montre dans ses aventures de terre, nous fait vivre avec lui jour par jour, minute à minute, de sa vie de proscrit, de trappeur et de héros. Nous ne connaissons pas de récit pouvant transmettre avec une intensité plus grande que ne le font ces pages si simples, les sensations, les an-

(1) Comte de Puisaye, *Mémoires*, t. IV, p. 445.

goisses de ces marches et de ces ruses dans la brousse et dans la nuit.

« Je suis parti de Jersey, le 2 avril 1795, à bord de *L'Entreprise*, capitaine Edouard Le Rougetel, pour me rendre à la côte de France, par ordre du prince de Bouillon qui m'avait chargé de paquets pour le général Boishardy et m'avait enjoint l'ordre de l'inviter à protéger un débarquement d'environ deux cents officiers français, sous les ordres de M. le chevalier de la Vieuville-Baude, et à venir recevoir beaucoup d'armes et de munitions qu'ils devaient accompagner. Ce débarquement devait se faire le 6 du même mois ; par conséquent, je n'avais que trois jours à en faire les préparatifs. J'étais accompagné d'un guide du pays dans lequel je devais aborder, et j'étais bien décidé, vu l'importance de ma mission, à arriver ou à être pris. Je voyageai sans trouver d'obstacle jusqu'à trois heures de la côte de France, où je fis rencontre de trois frégates, un lougre et une goëlette. J'ignorais s'ils étaient français ; cependant, le lieu de leur croisière me les fit juger anglais, et, comme il fallait que je traverse la ligne qu'ils

parcouraient, je fus bientôt à même de juger que je ne m'étais pas trompé. Pendant le moment d'incertitude que j'en eus, mon guide, nommé La Rosée, perdit la tête et chercha même à déconcerter l'équipage en lui disant que je cherchais à les faire prendre. Heureusement, il n'y réussit pas, et je parvins à le faire taire, en le menaçant.

« Je dois rendre hommage à la vérité et dire que tous ces braves gens ne témoignèrent pas la moindre frayeur, et, sans changer la vraie route que nous avions à tenir, ils m'assurèrent qu'ils étaient disposés à tenir la promesse qu'ils m'avaient faite avant de partir, d'arriver ou d'être pris avec moi.

« Peu de temps après, la goëlette tira sur nous et nous fit amener. Je me rendis à bord, et, sur les questions que me fit le capitaine, je lui dis que j'allais en France par ordre du prince de Bouillon. Il s'approcha pour lors de l'amiral pour lui en rendre compte. Celui-ci, après m'avoir prévenu de prendre garde à une frégate française, qui était sous la terre de France, et m'avoir dit qu'il allait la veiller toute la nuit,

me laissa toute liberté de poursuivre ma route et me souhaita bon voyage. La frayeur de mon guide ne se dissipait point, ce qui ne laissait pas d'être très inquiétant pour le succès de mon entreprise, surtout ne connaissant pas le pays moi-même.

« Enfin, vers les onze heures du soir, nous mîmes pied à terre, dans un endroit que la peur de mon guide lui fit méconnaître. Je tâchai cependant de le rassurer et lui dis qu'il fallait nous éloigner de la côte, afin de nous tirer du chemin des patrouilles.

« Au bout d'un quart d'heure de marche, nous entendîmes aboyer un chien, dont il m'assura reconnaître la voix. Pareil discours était bien propre à me faire croire que la tête de cet homme s'égarait de plus en plus. Cependant, il persista dans son idée et, chemin faisant, j'aperçus assez près de nous un clocher. Je l'engageai à abandonner la voix du chien et à venir le reconnaître comme un indice plus certain. Il y consentit ; la lune favorisait notre marche et, rendu dans le cimetière, j'eus la douleur de voir qu'il ne se reconnaissait pas.

« Je jugeais être au moins à douze lieues du quartier du général Boishardy, résolu d'y arriver dans les vingt-quatre heures, sans guide, ou avec un homme qui n'en avait que le nom. Il fallait prendre un parti. Il pouvait être une heure du matin, et je n'étais pas à plus de trois quarts de lieue de la côte. Je me décidai à me reléguer dans un champ de genêts, le plus près possible de ce clocher, espérant que le jour ramènerait la tête de ce malheureux et qu'il pourrait se reconnaître. Le jour parut et sa tête demeura égarée.

« J'aperçus, dans le champ où nous étions, une petite chaumière ; j'allai frapper à la porte et je demandai le nom de la paroisse où nous étions. On me répondit en bas-breton, langage que nous n'entendions point. Nous retournâmes à notre retraite et, lorsqu'il fit plus jour, mon guide, qui le devint effectivement pour un instant, me dit qu'il se reconnaissait et que le clocher qu'il avait méconnu pendant la nuit, était celui de Plouha. Ce moment fit évanouir toutes mes inquiétudes et je me mis de suite en marche, en encourageant mon guide à ne plus se trou-

bler. Nous étions fort bien armés et, grâce à une boussole dont j'étais muni, je n'ai pas succombé dans ce terrible voyage.

« Nous voilà donc en marche, sans avoir bu ni mangé depuis la veille, vers les quatre heures du soir. Lorsque nous eûmes fait à peu près une lieue de bonne route, mon guide me fit heureusement remarquer une maison située dans un bouquet de bois et me dit, en me la nommant, que c'était là où nous entrerions d'abord.

« Je ne me fiais pas tout à fait dans le retour de ses sens, et, comme il marchait devant moi, je relevai cette maison au compas sans qu'il s'en aperçût. Nous continuâmes notre vraie route à peu près un quart d'heure, au bout duquel mon guide prit sur la droite. Je l'en prévins, mais il me répondit qu'il savait sa route et qu'il fallait le laisser faire. Je ne lui dis plus rien, craignant de le voir retomber dans l'état où je l'avais vu. Cependant, j'étais bien sûr qu'il se trompait grossièrement, vu que sa boussole était fausse. Je le suivis encore quelques moments ; je rencontrai ensuite une femme à laquelle je demandai le chemin du bourg de Plourhan,

nom de la paroisse où était la maison que m'avait fait voir La Rosée. Elle me répondit que j'y tournais le dos, que j'en étais à plus d'une lieue et demie, et me fit voir la direction dans laquelle il fallait marcher. Je fis pour lors usage de ma boussole, et je signifiai à mon homme de me suivre.

« Il pouvait être alors dix heures et demie du matin, et le besoin commençait à nous presser l'un et l'autre. Cependant nous poursuivîmes notre route encore une heure, au bout de laquelle, mourant de soif, nous entrâmes prendre un verre d'eau dans une ferme, où il n'y avait même pas de pain. Nous en sortîmes, après nous être assurés que nous étions en bon chemin, que nous étions dans la paroisse de Pléguien, qu'il y avait cinquante hommes de troupe dans le bourg et que, pour trouver celui de Plourhan, il fallait laisser ce premier sur la droite. Je me décidai à prendre un guide de l'endroit, qui me parut fort honnête. Il n'avait pas fait cent pas avec nous que quatre soldats de la République, armés, nous crièrent d'arrêter. Ils pouvaient être à quarante pas de nous. Mon der-

nier guide ayant disparu, je m'arrêtai, décidé à me défendre. La Rosée en fit autant, mais avec des intentions bien contraires. Il ne me communiqua son projet que lorsqu'ils furent à vingt pas de nous, et me dit de me laisser prendre, que, pour lui, il se rendait, que ses armes étaient mouillées, que, d'ailleurs, il était mort de fatigue.

« Je jugeai alors que le seul parti qui me restait à prendre, était de chercher mon salut dans la fuite, sachant surtout que La Rosée ignorait le but de ma mission, ce qui m'empêcha de le détruire avant de le quitter.

« En me détournant pour me sauver, huit autres soldats, accompagnés de quatre chiens, s'offrirent à ma vue. « Arrête, ou tu es mort! » fut le seul discours qu'ils me tinrent. Je m'arrêtai pour déchirer la lettre dont j'étais chargé, et je l'avalai en sautant le fossé, décidé à me faire tuer plutôt que de me rendre à de pareils hommes. Ils firent pour lors leur décharge, et je fus assez heureux pour n'être pas atteint. Je me détournai pour voir si j'étais poursuivi, et j'eus la douleur de voir fusiller le malheureux La Rosée.

« Le pays, dans lequel ils me poursuivirent, était très découvert et, pour cette raison, il m'était impossible de me dérober à leur vue. Ce ne fut qu'au bout de deux lieues d'une marche précipitée, que je réglais cependant sur la leur, que je trouvai un bois dans lequel j'entrai, ayant fait attention à l'aire du vent que j'avais parcourue dans ma fuite pour pouvoir revenir en sens contraire à la faveur de la nuit. Arrivé dans le bois, les forces m'abandonnèrent et je choisis pour retraite l'endroit le plus abandonné que je pus découvrir. Je m'ouvris un passage avec ma carabine, et je m'y enfonçai, incapable d'aller plus loin et décidé à vendre ma vie le plus cher qu'il me serait possible.

« Ils entrèrent dans le bois, et, malgré leurs recherches, j'eus le bonheur de n'être aperçu que d'un de leurs chiens qui, me voyant armé, ne se douta pas que j'étais l'objet de la chasse de ses maîtres. A leur disparition, je ressentis une joie inexprimable, et l'espérance de réussir vint de nouveau se présenter à mon imagination. Je ne crus pas prudent de quitter ma retraite avant le lever de la lune, me fiant mieux dans ce guide

invariable que dans celui de la veille. J'essayai de dormir, mais ce fut en vain; mon estomac avait trop souffert pour permettre au sommeil de réparer mes forces. Je restai sans rien prendre jusqu'au lever de la lune. Je sortis alors du bois, et, après avoir posé à terre ma boussole, je me mis en marche et me dirigeai sur une étoile qui me restait dans l'aire du vent que je devais parcourir. De temps en temps, j'allais à quelques ruisseaux prendre le seul rafraîchissement qui m'était offert.

« Lorsque je crus avoir fait à peu près la même route que j'avais été forcé de faire la veille à la hâte, je me décidai à demander le chemin à la première chaumière que je trouverais dans la lande, à engager d'abord par la douceur le maître du logis à me conduire, ensuite par la violence, s'il refusait de le faire de bonne volonté. Voilà l'alternative à laquelle j'étais réduit et le seul parti qui me restait à prendre. Je le mis à exécution. Il pouvait être alors une heure après minuit; ma position n'était guère plus brillante que la nuit précédente à la même heure et rien de mon travail n'était encore fait. Que

l'on juge de mon inquiétude! Je frappe à la porte d'un malheureux qui ne parlait pas bas-breton, et, par bonheur, me répondit en français. Je le sommai d'ouvrir au nom de la municipalité. Ce moyen me réussit et, de suite, il se présenta sur sa porte. Je le tirai hors de sa maison, et, comme il faisait très beau clair de lune, je m'aperçus que mes armes l'effrayaient. Je le rassurai et le priai de me dire si j'étais encore loin de la maison indiquée, que je lui nommai. Il me dit qu'avec dix minutes de patience, j'y arriverais et me proposa de me faire conduire par ses enfants, s'excusant de ne pas le faire lui-même, sur ce qu'il avait reçu, il y avait à peu près quinze jours, un coup de fusil à une jambe par les soldats du même cantonnement que ceux qui m'avaient manqué la veille. Il m'avoua même qu'il avait vu, dans ce temps-là, M. le chevalier de Tinténiac. Je le remerciai et, comme je n'avais que le chemin à suivre, je me rendis à la maison indiquée.

« Ce fut alors que je crus devoir réfléchir avant d'entrer et prendre garde de compromettre les maîtres de cette maison. La veille, j'avais été

poursuivi tout au plus à un quart de lieue de là. Peut-être La Rosée, croyant sauver sa vie, avait-il nommé la maison dans laquelle je devais me rendre ; peut-être même, y était-on à m'attendre ?

« Voilà quelles étaient mes réflexions. Cependant, il fallait prendre un parti et entrer quelque part où je pusse prendre quelque nourriture. Je frappai enfin, et, après avoir dit mon nom, je réussis à me faire ouvrir. Ce fut là que j'appris qu'il existait une trève entre le parti royaliste et le parti républicain. Je me félicitai bien alors de l'avoir ignoré la veille, car j'aurais bien pu, ne sachant où j'étais, me laisser saisir et subir le même sort que La Rosée. J'y appris aussi que la peur seule avait pu faire s'égarer ce malheureux, ayant chassé dans ce pays-là près de trente années. »

V

Et pour de tels efforts, quelle récompense ? En attendant la rémunération suprême, le triomphe de son parti, dont il ne devait jamais être témoin, Chateaubriand voyait-il au moins ses chefs reconnaître ses services ? Trouvait-il, entre deux voyages, pendant lesquels il défiait la tempête, quelque adoucissement à l'amertume de sa condition d'émigré et de proscrit ? Il faudrait bien peu connaître, pour le penser, ce que les partis vaincus contiennent habituellement de méfiance, d'aigreur, d'ingratitude. Et, dès la fin de cette expédition héroïque, Armand de Chateaubriand, que les hommes et les chiens avaient traqué, allait rencontrer une première déception.

Il se rendit à Rennes et il y comprit de suite

que la trêve, dont il avait été informé, allait être suivie d'une pacification. Au bout de deux jours, il pria MM. de Cormatin, de Boishardy et autres officiers de l'état-major, de l'expédier aussitôt qu'il serait possible. « Ils m'accordèrent, écrit-il, cette grâce et m'enjoignirent l'ordre d'aller vers M. le comte de Puisaye le solliciter de se rendre auprès d'eux. Ils me signèrent cet ordre et je partis, après m'être chargé de beaucoup de choses verbales pour M. le comte de Puisaye... Je me rendis directement dans mon pays, sûr d'y trouver plutôt qu'ailleurs les moyens de passer à la côte. M. le chevalier de Tinténiac vint me trouver et me dit que, depuis plus de trois semaines, il essayait vainement de passer en Angleterre, que des affaires de la plus haute importance l'y appelaient, et il me demanda si je connaissais quelque moyen de le faire passer à Jersey. Je lui répondis que j'espérais sous peu de jours avoir un bateau, et je lui offris de lui donner passage. Il accepta ma proposition et, le 24 avril, nous partîmes de France.

« Pendant la traversée, je laissai entrevoir au chevalier de Tinténiac que je devais aller à Lon-

dres, et, comme je savais qu'il avait la correspondance de M. de Puisaye, je ne lui cachai pas que j'étais directement envoyé vers lui. Arrivé à Jersey, je rendis compte de mon voyage au prince de Bouillon, et je lui remis l'ordre signé que je tenais des officiers royalistes.

« Il me fit l'honneur de me dire que j'eusse à prendre les arrangements nécessaires avec M. le chevalier de Tinténiac, qui était, à Jersey, l'homme chargé des pouvoirs de M. le comte de Puisaye, qu'à quatre heures du soir, il revenait chez lui, et de m'y rendre pour partir avec lui. Je laissai en conséquence mes dépêches chez le prince, les trouvant plus en sûreté qu'ailleurs. Le soir, je retourne chez lui. On me dit qu'il est à conduire, à bord du *Daphné*, M. de Tinténiac, qui partait pour Londres. Je me rendis vite à la chaussée. J'y trouvai M. le prince de Bouillon, qui me dit que M. le chevalier de Tinténiac emportait mes dépêches et qu'il avait jugé à propos de partir seul. Je ne pus m'empêcher de témoigner ma surprise au prince, sans cependant chercher à pénétrer les raisons, probablement fondées, qui faisaient M. de Tinténiac user à mon

égard d'un procédé pareil, et qui fut cause que je ne remis pas moi-même mes paquets à M. le comte de Puisaye. »

Nous concevons la surprise. Essayons à présent de pénétrer les raisons d'un semblable procédé et, autant qu'il est possible en présence de documents contradictoires, de dissiper les ténèbres de petites cabales et de très vilaines intrigues.

Un homme, dont la carrière fut jusqu'à la fin parallèle à celle d'Armand de Chateaubriand, a laissé, dans les souvenirs de tous ceux qui l'ont connu, une mémoire équivoque, autorisant presque à le considérer comme le Judas de l'émigration jersiaise. C'était un agent de la correspondance royaliste, le fils d'un fruitier de Saint-Malo, appelé Noël Prigent. « L'ouverture de toutes nos communications avec la Grande-Bretagne, — écrit Puisaye dans ses mémoires, — a été due en entier à M. Prigent, dont l'histoire offre une des instances les plus frappantes de ce que peuvent le zèle, la persévérance et l'esprit d'entreprise, quand ils sont secondés par le courage et par une bonne fortune. » La meilleure

fortune de Noël Prigent fut d'avoir guidé, avec une audace véritable et qu'il faut lui reconnaître, le comte de Puisaye, quand le chef futur de l'émigration se rendit à Jersey de la côte de Bretagne. Il resta depuis constamment, malgré toutes les attaques et toutes les accusations, en possession de la faveur de Puisaye, facile d'ailleurs à abuser comme tous les méfiants.

Victor Hugo, dans les premières pages de son *Quatre-vingt-treize*, écrites avec une sorte de divination géniale qui supplée parfois à l'insuffisance documentaire, parle de ces émigrés et de ces agents de Jersey. Il y montre un certain Gélambre, qui informe simultanément de l'expédition du marquis de Lantenac et le comte d'Artois et le représentant Prieur de la Marne. Prigent agissait-il comme ce Gélambre-là ? Il en a été très formellement accusé, et ses dénonciations à l'heure de la mort permettent d'ajouter foi à de telles accusations.

Il existait d'ailleurs une rivalité pour ce service de correspondance entre deux coteries d'émigrés qui, à Jersey, se disputaient l'influence : celle de Puisaye et celle du prince de Bouillon.

Chateaubriand appartenait à celle du prince de Bouillon ; Prigent, à celle du comte de Puisaye. Et c'est aux agissements, non pas de Prigent lui-même, alors détenu en France dans une prison assez peu dangereuse, mais à ceux de ses amis, les *puyséyens* de Jersey, qu'il faut attribuer la décision du chevalier de Tinténiac de partir seul pour Londres, en dépit des espérances et des mérites de son guide, que le prince de Bouillon, en une heure d'insouciance, avait sans doute très mal défendu.

Le résultat défavorable de l'expédition de Quiberon ne fit point interrompre le service de la correspondance royaliste, entre Jersey et la côte de Bretagne. Armand de Chateaubriand, jusqu'en août 1797, ne fit pas moins de vingt-trois voyages. Il fut alors appelé à en rendre compte, dans des circonstances particulièrement délicates et à défendre, en le faisant, et son emploi et son pain.

Prigent, lui, avait à défendre son honneur. Il avait tout d'abord été deviné et démasqué par un ennemi de Puisaye, le chevalier de Nantiat, dont les avertissements avaient été négligés. Pris par les républicains à son troisième voyage

en Bretagne, il avait été mis en liberté après le traité de la Mabilaye, « par suite de cette paix désastreuse — écrivit-il plus tard — conclue entre le baron de Cormatin et les régicides. » Il n'en fut pas moins soupçonné d'avoir révélé aux régicides susdits tous les préparatifs de l'expédition de Quiberon. Après Quiberon, les soupçons prirent une étrange consistance et le prince de Bouillon reçut cette note accusatrice : « Une femme espionne a déclaré, le 26 août dernier, avoir des intelligences depuis quinze mois avec un nommé Noël Prigent, chef de toutes les correspondances du gouvernement anglais avec toutes les armées royalistes de France ; qu'il y avait environ deux mois que Prigent lui avait remis une liste sur laquelle étaient inscrits les noms de MM. les émigrés qui étaient repassés en France pour prendre les armes, et de ceux qui étaient restés en Angleterre. Ledit état fut remis par la femme sus-mentionnée entre les mains du nommé Ménage, à qui elle venait rendre compte de sa mission (1).

(1) British Museum. Papiers de Puisaye, t. XVII. (*Correspondance avec M. le Prince de Bouillon* (1794-1795).

Ces bruits de trahison se répandirent au point d'atteindre les oreilles ordinairement très paresseuses des conseillers du comte d'Artois, et le duc de Sérent, le 12 mars 1797, écrivit assez sèchement à Puisaye : « Je ne peux pas m'empêcher d'être frappé de la nature des imputations formées contre l'homme auquel vous accordez votre confiance principale pour transmettre votre correspondance en Bretagne. Il ne s'agit pas de savoir si elles pourraient être prouvées devant un tribunal civil. Mais je vois, dans le nombre de ceux qui en croient la réalité, de fort honnêtes gens qui, très certainement, n'ont d'autre intérêt principal que celui du plus grand bien de la cause. Ils peuvent, sans doute, avoir été trompés par d'autres ; mais, dans cette incertitude, je pense que vous ne sauriez y regarder de trop près. Les factieux ont un trop grand intérêt à vous environner de gens à leur disposition pour que vous ne pensiez pas à multiplier, ce me semble, les précautions contre ce genre de danger (1). » Mais Puisaye, pour être

(1) British Museum. Papiers de Puisaye, t. III. (*Corres-*

le plus soupçonneux des hommes, n'en était pas moins incapable de se défendre contre une flatterie insidieuse et persistante. Il aimait peu, d'ailleurs, à recevoir des avis de l'entourage des princes. Prigent fut donc aisément absous dans son esprit où jamais il n'avait été véritablement inculpé. Chateaubriand, au contraire, fut appelé à rendre strictement compte de ses missions et de sa conduite. Et de quoi l'intrépide et héroïque agent pouvait-il être accusé, sinon de n'être pas la créature servile du comte de Puisaye ?

pondance avec les ministres français 1794-1824). *Lettres du duc de Sérent à Puisaye* (Edimbourg, 12 mars 1797.)

VI

Le malheureux émigré n'avait pourtant rien épargné pour combattre, dans l'esprit du chef de l'émigration, les influences, cause d'une semblable défaveur. Il avait cru, dès la fin de 1796, devoir s'excuser de ne lui avoir point encore fait sa cour. Et Dieu sait s'il était aisé de parvenir à faire sa cour à Puisaye, systématiquement hautain, mystérieux, inaccessible!

« Monsieur le comte, — écrit humblement Chateaubriand le 6 décembre 1796 — M. Rochemordu a bien voulu me confier trois lettres à votre adresse. Je me sers du canal de Victor pour vous les faire passer, ne voulant pas essayer de parvenir à l'honneur de vous voir. Personne plus que moi n'est jaloux de mériter votre estime, et

j'ai un désir bien sincère d'avoir l'honneur de vons connaître. Depuis plus de deux ans que j'ai la confiance du gouvernement, je n'ai eu que deux fois l'occasion de me faire connaître à vous et, si vous voulez m'accorder la grâce de parvenir jusqu'à vous, je vous ferai savoir les motifs qui m'ont fait la perdre. Mon plus grand chagrin a été, dans trente et quelques voyages que j'ai faits par ordre du prince de Bouillon, de ne pas avoir eu l'honneur de vous connaître. Si vous aviez passé par Jersey à votre retour d'Angleterre, j'avais ordre de me tenir prêt à vous servir de guide jusqu'au sein de votre armée (1). »

L'expression, peut-être exagérée, de ces sentiments de regret et de déférence ne modifia point les dispositions du comte de Puisaye, fort habilement entretenues, semble-t-il, par Prigent et par ses créatures. Vers le milieu de 1797, un ordre imprimé fut apporté à Jersey, enjoignant aux officiers supérieurs : « de surveiller les diffé-

(1) British Museum. *Papiers de Puisaye*, t. XXV. *Agents de la correspondance entre la France et l'Angleterre, MM. de Goyon de Vaucouleurs, de Chateaubriand, de Goyon de Vaurouault, etc.*) f. 11.

rents débarquements, d'arrêter et de juger militairement, comme agents d'une correspondance clandestine et contraire aux intérêts du gouvernement anglais, tout homme qui ne serait pas pourvu par écrit d'une autorisation du comte de Puisaye (1). » Dans ces lamentables ténèbres d'instructions secrètes et d'ordres équivoques, il était souvent malaisé de reconnaître celui qui agissait droit. Les traîtres devenaient promptement des dénonciateurs et se seraient volontiers transformés en exécuteurs s'ils en avaient eu la chance. Tous les agents, qui recevaient alors à Jersey les instructions directes du prince de Bouillon, se sentirent visés par cette note comminatoire. Armand de Chateaubriand en fut blessé plus que tout autre et, dans une lettre indignée, il dénonça à Puisaye, avec la dernière imprudence, Prigent, son rival et son implacable ennemi. Franchise stérile ; il fallait attendre douze ans pour qu'en présence du dernier supplice, Prigent et Chateaubriand fussent dévoilés à l'histoire, l'un comme un lâche, l'autre comme un héros.

(1) *Ibid.* f. 13.

« J'ose croire Monsieur le comte, — écrivit Chateaubriand, — qu'après trente et quelques voyages, où l'honneur, le désintéressement et un entier dévouement à la cause de mon roi légitime, ont été mes seuls guides, une semblable imputation ne saurait tomber sur moi. Si je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, j'espère que M. le prince de Bouillon, ainsi que les différents officiers et gentilshommes bretons employés sous vos ordres, sauront me rendre justice. Leur approbation et la confiance qu'ils veulent bien m'accorder me sont un sûr garant que vous ne me refuserez pas la vôtre, que vous voudrez bien m'accorder une autorisation, qui me mette à l'abri des perquisitions que l'on pourrait tenter à mon égard. Revêtu, comme vous l'êtes, des pouvoirs du roi, j'espère que vous ne refuserez pas à un sujet, qui se fait un devoir de se sacrifier pour lui, une sauvegarde contre ceux qui chercheraient à s'opposer à ses démarches. Ma franchise ne me permet pas de vous cacher que je me suis aperçu dans mon dernier voyage, que beaucoup de ceux à qui vous accordez votre confiance et qui la méritent à tous égards, sont étonnés que

vous l'accordiez à un homme comme Prigent, *qui s'érige en maître de la Bretagne*, et qui cherche à discréditer tout autre dans l'opinion publique, ce à quoi il ne réussira jamais, grâce à la gaucherie qu'il y met. Je me tais et n'en dirai pas davantage à son égard, sinon que le peu de confiance qu'il inspire, peut faire le plus grand tort dans l'opinion publique au parti et à ceux qu'il emploie. »

Hélas ! Prigent ne réussit que trop à faire dédaigner une lettre si sincère et Chateaubriand ne reçut, à la place de l'autorisation réclamée, qu'un ordre lui enjoignant de rendre compte de ses précédentes missions, en un mot, de sa conduite. Il bondit sous le soupçon et il écrivit à Puisaye :

« Monsieur le comte, — Soumis depuis trois ans à l'autorité d'un chef non suspect, je ne m'attendais pas que vous m'eussiez enjoint l'ordre de vous faire passer un compte exact des différents rapports de mes voyages en France, surtout d'après la lettre flatteuse que vous me fîtes l'honneur de m'écrire au mois de septembre dernier... D'après ces expressions flatteuses, je

n'ai pas cru manquer à mon devoir en remettant mes rapports entre les mains de celui dont vous reconnaissiez alors les pouvoirs à l'égard de l'objet de mes voyages. Ils ont constamment eu pour but l'intérêt réel de mon roi légitime et de Son Altesse royale Monsieur, principes dont je ne m'écarterai jamais. Voilà, Monsieur le comte, quelle a été toujours ma profession de foi ! (1) »

Et Chateaubriand joignit à cette fière réponse le petit cahier de rapports, véritable livret d'héroïsme, que nous avons retrouvé dans les papiers de Puisaye, où le mauvais génie de l'émigration l'avait classé, sans songer qu'un jour peut-être, il témoignerait contre lui.

Cette missive indignée ne provoqua pas de réplique ; Puisaye s'enveloppa dans un majestueux silence. Chateaubriand crut alors devoir insister, baissant toutefois le ton, pour cause de détresse, dans la nécessité de toucher bien vite un salaire :

« Je commence à craindre que la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, à laquelle

(1) *Ibid.*, f. 18.

j'avais joint les différents rapports que vous me demandiez, ne vous soit pas parvenue. Je prends le parti, cette fois, de vous écrire sous l'enveloppe de M. Windham pour vous prier de vouloir bien m'accorder un passeport pour aller en France, où des affaires de famille m'appellent en Bretagne. Je ne vous le demande pas à titre de correspondant ; j'attendrai que vous jugiez à propos que j'y passe en cette qualité. Vous m'obligeriez infiniment si vous vouliez m'accuser réception des différentes pièces que j'ai eu l'honneur de vous adresser (1). »

Chateaubriand reçut enfin une lettre de M. de la Thuilerie lui adressant, de la part de Puisaye, l'autorisation demandée et, en même temps, lui fournissant l'assurance que le comte ne s'opposerait pas à ce qu'il continuât à servir la cause. Prigent, ne voulant pas pousser à bout son rival, avait consenti à se montrer bon prince. Le malheureux Chateaubriand s'en réjouit, car, pour lui, recommencer à servir, ce n'était pas seulement trouver la mort au profit d'une cause

(1) *Ibid.*, f. 25.

aimée, c'était encore gagner et son pain et le pain des siens.

Sa correspondance est remplie de témoignages de détresse :

« Je vous fais passer aussi, Monsieur le comte, une pièce qui vous mettra sous les yeux les traitements que j'ai reçus depuis que je suis employé. J'ose assurer que, plusieurs fois, je me suis servi de ma propre bourse pour remplir le but de mes voyages ; sans avoir reçu de rétribution. Aussi, dans ce moment-ci, suis-je très gêné, n'ayant rien touché depuis près de cinq mois, ainsi que ma femme et mon enfant, n'ayant cependant d'autres ressources que les bienfaits du gouvernement (1) ».

(1) « *Ibid.*, f. 22 État du traitement qu'a reçu M. de Chateaubriand depuis le commencement du mois de septembre 1794 jusqu'au 1er octobre 1797.

« 1° Depuis le commencement du mois de septembre 1794 jusqu'au 1er janvier 1795, je n'ai reçu que les 36 livres accordées à tout émigré non employé, quoique j'aie fait pendant ce laps de temps deux voyages, comme on peut voir par mes rapports ;

« 2° Depuis le 1er janvier 1795 jusqu'au mois de mars de l'année 1796, j'ai reçu deux shillings et demi par jour sur lesquels je me suis logé, nourri et habillé ;

Puis, quelques semaines après : « Depuis six mois, écrit-il, nous ne recevons rien du traitement qui nous est accordé par le gouvernement et, pour peu que cela dure, plusieurs de nous seront forcés de pourvoir à leur subsistance..... Ma bonne volonté, aidée d'un peu d'intelligence, étant le seul moyen que je puisse offrir, elle devient presque inutile si, par ailleurs, on ne me fournit pas les moyens de la faire valoir, ce qui m'est impossible, si je ne reçois pas de traitement, afin de pouvoir faire honneur à plusieurs petites dettes que le besoin m'a forcé de contracter et que la délicatesse me défend de laisser derrière moi. »

Bien misérable était donc à Jersey, même après qu'il eut été rétabli dans son emploi, la vie du pauvre agent royaliste. Mais il y avait retrouvé le bonheur à son foyer, et sur la mer, les beaux périls d'autrefois. Cette existence de besoin et

« 3° Depuis le 1er avril 1796 jusqu'au 1er octobre 1797, je suis censé avoir reçu cinq shillings par jour, sur lesquels il m'est encore dû quatre mois entiers. Quant au traitement d'émigré, j'ai cessé de le recevoir depuis le mois de juin 1795. »

d'aventures, si rude et pourtant si chérie, fut un jour modifiée par les événements.

A la suite du traité d'Amiens, le gouvernement français exigea de l'Angleterre que certains agents particulièrement actifs fussent éloignés de Jersey. Chateaubriand, dont le zèle et l'intrépidité étaient bien connus, fut désigné parmi eux. Il lui fallut donc dire adieu à la verte *Cæsarea* et aller attendre, dans les brumes de Londres, la rupture d'une paix qui, sans lui rendre sa patrie, lui avait enlevé son asile de proscrit.

VII

Dès que la paix fut rompue. Armand de Chateaubriand reprit le chemin de Jersey. Il y souffrit bientôt du désœuvrement et de la monotonie d'une existence familiale que la modicité de ses ressources défendait mal contre la misère. Il y éprouva le désir, le besoin même — tant nous sommes liés à nos pauvres accoutumances humaines — de revenir à sa vie de périls et d'aventures. Et, cette fois, ce n'était pas à une république divisée mais à César en sa toute puissance qu'il allait avoir à s'en prendre sur sa barque d'émigré. L'acte était téméraire et, pourtant, Chateaubriand n'en eut pas moins à réclamer comme une faveur véritable la permission de le tenter et dut attendre six années avant

d'être chargé de nouveau de son dangereux service.

Le prince de Bouillon qui, après le traité d'Amiens, était parti pour recouvrer sa principauté et faire valoir à Paris ses droits de souveraineté, n'y avait rencontré qu'un emprisonnement au Temple. Il eût pu alors, en livrant les secrets des émigrés de Jersey, acheter sa liberté et appuyer ses prétentions de quelque complaisance (1). Il ne songea pas un seul instant à le faire, ayant étendu jusqu'à l'âme son travestissement en prince. L'histoire ne saurait équitablement l'oublier.

Après six jours de cachot secret, il avait été expulsé de France et il était revenu à Jersey, rempli — cela se conçoit aisément — de mécontentement et de sentiments de rancune. Il apporta donc une véritable passion à réorganiser, à Saint-Hélier, le service de correspondance. Mais sa prudence n'était pas égale à son zèle et,

(1) « Un agent de la police, nommé Desmarets, avait offert au prince de lui faire restituer ses biens s'il livrait les détails de son service des informations à Jersey. » (H. FORNERON, *le Dernier Prince de Bouillon*, p. 12).

comme il avait reçu, en 1798, Quintal, le dénonciateur du chevalier Destouches, il continua à accueillir sans discernement ni contrôle toutes les bonnes volontés, sincères ou simulées, qui venaient se présenter à lui. Le prisonnier, au Temple, n'avait pas ouvert la bouche ; le prince, à Jersey, parlait à tous et sur tout, à tort et à travers, très crédule et très léger. La police impériale eut donc aisément raison de ces petits complots aussi maladroits que tardifs.

Le principal effort des royalistes eut lieu en 1808. Un événement rendit encore plus facile la tâche de Réal, le policier de l'empereur. Prigent, à qui un piège avait été vainement tendu dans l'Orne au moyen d'une lettre écrite par un frère de Puisaye (1), M. de Puisaye des Joncherets, avait été arrêté au mois de juin, dans un champ de blé, près de Dinan. L'un de ses affiliés, nommé Bouchard, emprisonné avant lui, l'avait dénoncé et livré.

Tout ce que la bassesse humaine peut ima-

(1) Le préfet de l'Orne, La Magdelaine, avait dicté à M. Puisaye des Joncherets une lettre adressée à Prigent et destinée à l'attirer dans un piège.

giner en matière de délation, le misérable alors le trouva pour sauver sa tête. Il dit tout ce qu'il savait, beaucoup plus qu'il ne savait, il proposa d'aller à Jersey et d'en ramener vers la côte, vers l'arrestation et la mort, les agents chargés de la correspondance. Comme l'on ne savait trop qui il lui plairait de trahir une fois en liberté, on lui préféra Bouchard, qui avait déjà fait ses preuves. Bouchard fut reçu à Jersey et complimenté par le prince en royaliste à l'abri de tout soupçon ; il n'y eut, pour son zèle et pour sa fidélité, ni assez de félicitations, ni assez de récompenses. Il attira donc très aisément à la côte un agent de la correspondance royaliste, M. de Goyon-Vaucouleurs, qui fut arrêté en touchant la terre. Une instruction criminelle fut basée sur les papiers saisis sur M. de Goyon et sur les délations antérieures de Prigent. Elle aboutit à dix condamnations à mort, dont une par coutumace, à quinze envois en prison et à dix acquittements. Sept condamnés furent d'abord exécutés. Bouchard et Prigent comptaient bien recevoir leur grâce comme prix du sang déjà répandu. Mais l'empereur était sans pitié pour les traîtres dès

qu'ils ne lui étaient plus utiles. Il envoya l'ordre de fusiller ces deux-là, et, le 11 octobre 1808, Prigent mourut en lâche, comme meurent les vendeurs d'hommes.

Armand de Chateaubriand restait encore à saisir. Le malheureux, sous la pression du besoin et de l'habitude, avait fait l'impossible — nous l'avons déjà dit — pour être chargé de nouveau de son redoutable service. Il s'était rendu à cet effet à Londres, et, le 10 juillet 1808, il avait écrit de Southampton à l'inabordable Puisaye :

« J'étais bien loin de croire que vous ignoriez mon départ de Jersey pour Londres, d'après ce que M. de Bouillon m'avait dit : « Vous savez que c'est M. le comte de Puisaye, qui a aujourd'hui la confiance du gouvernement pour ce qui regarde le service secret. M. d'Allègre va le rejoindre ; partez avec lui et allez arranger, avec lui et Mylord Castlereagh, les opérations qu'il voudrait vous confier. J'écris à M. de Puisaye par M. d'Allégre et à M. Cooke par vous, auquel je vous recommande.

« Je me désolerai bien sincèrement, Monsieur le comte, s'il ne m'est pas permis de pénétrer

jusqu'à vous. Puissé-je vous faire accepter mes services ! Si mon cœur était bien connu, je ne douterais nullement de mon succès dans le désir ardent que j'ai de me sacrifier pour la cause, mais, en faisant l'offre de tous mes moyens, en en faisant l'offre sans nulle réserve, qu'il me soit permis de vous observer que j'ai une femme et deux enfants qui n'existent que par moi. Ils ne reçoivent aucun secours de l'Angleterre et la paye de cinq shillings, qui me sont accordés pour mes services passés, est la seule ressource qui me reste pour pourvoir à leur subsistance. Daignez, Monsieur le comte, vous intéresser à mon sort. Permettez-moi, je vous en conjure, de pénétrer jusqu'à vous. Je serais trop heureux si, en exposant ma vie pour le gouvernement et pour vous être utile, je pouvais adoucir le sort de trois malheureux, qui n'ont de ressources que dans moi (1). »

Malgré l'appui du général d'Allègre, l'un des très rares personnages agréables à Puisaye, Armand de Chateaubriand ne put obtenir d'au-

(1) British Museum. *Papiers de Puisaye*, t. XXXV, f° 32.

dience. Il fut seulement autorisé à faire parvenir au gouvernement anglais la proposition régulière « d'une personne des plus distinguées, tenant aux premières familles de France et répandue dans les meilleures sociétés, d'établir une correspondance sûre, suivie et bien conduite et de lui donner les nouvelles les plus secrètes qui pourraient lui offrir un intérêt quelconque. »

Puis il attendit et, à la réception d'une nouvelle décourageante, il écrivit à Puisaye ce véritable billet de tristesse : « Je vois sur une lettre de M. de Bouillon, que l'intention de Mylord Castlereagh est de suspendre tout service de ce genre-là... Je vous assure, Monsieur le comte, que la situation est telle pour moi qu'elle n'a jamais été... Vous ne pouvez me rendre un plus grand service pour le moment que de me faire passer quelques fonds. Dix livres sterling suffiront (1). »

Le pauvre solliciteur obtint enfin une audience, non, bien entendu, de l'inabordable Puisaye, mais d'un fonctionnaire anglais, M. Cooke.

(1) *Ibid.* f° 37.

Le gouvernement britannique, à la nouvelle de l'arrestation de Prigent, désirait peut-être trouver un agent plus sûr. Chateaubriand reçut, en tout cas, d'encourageantes promesses.

« J'ai lieu de croire — écrit-il à Puisaye dans une plainte suprême — d'après l'entrevue que j'ai eue avec M. Cooke, que, protégé par vous, je réussirai à obtenir l'augmentation de traitement que je sollicite. Il m'a promis d'en parler à Mylord Castlereagh, mais voilà déjà huit jours écoulés pendant lesquels j'ai constamment attendu ses ordres, sans avoir rien appris de nouveau. Voilà la saison où ma présence est plus que jamais nécessaire au sein de ma famille, sans que je puisse encore rien statuer sur l'époque de mon retour auprès d'elle. Je suis cependant dans l'impossibilité de faire ici honneur à mes dépenses et de pourvoir à mon retour à Jersey... Ce n'est pas sans quelque chagrin que je vois reculé le moment où j'aurais l'honneur de vous voir, mais c'est avec bien du plaisir que je vous vois décidé à m'accorder toute votre confiance. Si un dévouement sincère à la cause commune est un titre pour l'obtenir, je m'en

crois déjà digne..... J'espère bien vieillir de quelques jours, pour avoir l'honneur de me rapprocher de vous. »

Puisaye, cela va sans dire, ne permit point à Armand de Chateaubriand de pénétrer dans l'espèce de tabernacle, où n'était admis qu'un petit nombre d'adorateurs. Il appuya néanmoins sa requête, mais Armand ne reçut que des promesses, et, le 31 avril, lassé d'une attente véritablement énervante, il emprunta de l'argent et s'embarqua pour Jersey, indigné « de l'indifférence que ces messieurs mettaient à s'occuper de ceux qui leur avaient été utiles (1). »

A peine arrivé à Jersey, il reçut la réponse si impatiemment attendue. Mais reprendre son service dans un moment pareil, après l'arrestation de Prigent et connaissant la légèreté de propos du prince de Bouillon, c'était en vérité défier le destin. Et l'on reste tout surpris qu'il ait tant fallu de démarches, de sollicitations, d'insistance pour obtenir le droit de s'en aller très vaillamment vers la mort.

(1) H. Forneron, *Le dernier prince de Bouillon*, p. 22.

VIII

Ce fut le 25 septembre 1808 qu'Armand de Chateaubriand, reprenant son périlleux service, s'embarqua à Jersey pour la côte de France. L'équipage était composé de onze hommes dont deux français, Roussel et Quintal (1). Le même jour, à onze heures du soir, Armand était jeté près de Saint-Cast, sur les gisements de Bretagne.

Il se rendit alors chez M. Delaunay-Boisé-Lucas père, qui demeurait au village de Saint-Cast. « Il frappa à une des croisées de mon salon, dit Boisé-Lucas. Je me levai, j'allai ouvrir la croisée..., il était seul, portant une valise grosse

(1) Il ne faut pas confondre ce Jean Quintal avec le Michel Quintal qui livra le chevalier Destouches.

comme le bras. » M. Boisé-Lucas conseilla à son visiteur nocturne de repartir ; mais le bateau avait déjà repris la route de Jersey.

« Je me rendis le 29 septembre à la côte — dit Armand dans un de ses interrogatoires — où je restai deux nuits sans voir mon bateau. La lame étant très forte, je me retirai et je revins le 14 ou le 15 du mois (suivant). Je restai jusqu'au 24 dudit. Je passai toutes les nuits dans les rochers, mais inutilement : mon bateau ne vint pas et, le jour, je me rendais au Boisé-Lucas. Le même bateau et le même équipage dont Roussel et Quintal faisaient partie, devait me reprendre. A l'égard des précautions prises avec M. Boisé-Lucas père, il n'y en avait pas d'autres que celles que je vous ai déjà détaillées (1). »

Après deux mois de séjour chez M. Boisé-Lucas, Armand de Chateaubriand, enfin lassé d'attendre, acheta un bateau à Saint-Malo, et parvint à s'embarquer avec le matelot Chauvel, dit Brien, qui raconte ainsi cette traversée : « Nous partîmes

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 540.

par un bon vent ; une lame fit tomber le compas deux ou trois heures après notre départ, ce qui empêcha Chateaubriand de bien gouverner : nous approchâmes à environ quatre lieues de Jersey, le vent contraire nous en repoussa, nous jetâmes le grappin vers une heure et demie, le samedi, jusque dans la nuit du dimanche au lundi ; notre câble cassa alors et nous allâmes en dérive jusqu'à la côte de Normandie, où nous arrivâmes sur les heures du matin (1). »

Le matelot Chauvel fut seul arrêté, mais Chateaubriand comprenant qu'à la suite de cette arrestation, il serait exposé aux plus grands périls, se concerta avec un matelot de Saint-Cast, nommé Despagne, et dès qu'il le put, le 6 janvier, il partit pour Jersey dans une autre barque. La mer implacable le repoussa encore vers la côte de Normandie. Laissons-le parler une dernière fois :

« Depuis les 9 heures du soir, que nous partîmes, jusque vers les 2 heures d'après-minuit, le temps nous fut favorable. Jugeant alors que

(1) H. Forneron, *Le Dernier Prince de Bouillon*, p. 22.

nous n'étions pas éloignés des rochers appelés *Les Mainquiers*, nous mîmes à l'ancre dans le dessein d'attendre le jour; mais le vent ayant fraîchi et craignant qu'il n'augmentât davantage, nous continuâmes notre route. Peu de moments après, la mer devint très grosse, et, notre compas ayant été brisé par une vague, nous restâmes dans l'incertitude de la route que nous faisions. La première terre dont nous eûmes connaissance le 7 (il pouvait être alors midi) fut la côte de Normandie, ce qui nous obligea à mettre à l'autre bord, et de nouveau nous revînmes mettre à l'ancre près des rocher appelés *Écreho*, situés entre la côte de Normandie et de Jersey. Les vents contraires et forts nous obligèrent à rester dans cette situation tout le reste du jour et la journée du 8. Le 9 au matin, dès qu'il fit jour, je dis à Despagne qu'il me paraissait que le vent avait diminué, vu que notre bateau ne travaillait pas beaucoup, et de regarder d'où venait le vent. Il me dit qu'il ne voyait plus les rochers près desquels nous avions mis l'ancre. Je jugeai alors que nous avions perdu notre ancre. La violence de la tem-

pête ne nous laissait d'autre ressource que de nous jeter à la côte. Comme nous ne voyions point la terre, j'ignorais à quelle distance nous pouvions en être. Ce fut à ce moment que je jetai à la mer mes papiers, auxquels j'avais pris la précaution d'attacher une pierre. Nous fîmes alors vent arrière et fîmes côte, vers les 9 heures du matin, à Bretteville-sur-Ay, en Normandie.

« Nous fûmes accueillis à la côte par les douaniers qui me retirèrent de mon bateau presque mort, ayant les pieds et les jambes gelés (1). On nous déposa l'un et l'autre chez le lieutenant de la brigade de Bretteville. Deux jours après, Despagne fut conduit dans les prisons de Coutances et, depuis cette époque, je ne l'ai pas revu. Quelques jours après, je fus moi-même transféré à la maison d'arrêt de cette ville ; le lendemain, conduit par le maréchal des logis à Saint-Lô, et je restai huit jours chez ce même maréchal des

(1) Un prêtre, témoin de ce débarquement sinistre, est resté en relations avec la famille de Chateaubriand jusqu'à son extrême vieillesse. En faisant le récit de cette terrible scène, le vieil abbé, en dépit de sa simplicité et de son grand âge, atteignait presque à l'éloquence et tirait les larmes des yeux.

logis. J'ai paru une fois devant M. le préfet du département, et, le 26 janvier, je partis avec le capitaine et le maréchal des logis de gendarmerie pour être amené à Paris, où j'arrivai le 28. On me conduisit au bureau de M. Demaret, au ministère de la police générale et, de là, à la prison de la Grande-Force (1).

Cette France si organisée, déjà si semblable à la nôtre avec ses préfets et ses fonctionnaires, ne devait pas être plus clémente à l'émigré malouin que ne l'eût été celle de la République à un chouan arrêté dans un champ de genêts. Toutefois les rigueurs d'une impitoyable légalité pouvaient être évitées pour Armand de Chateaubriand tant qu'il n'existait pas contre lui de documents probants. Mais alors, à l'appui des accusations humaines, des notes de préfets, des rapports de policiers, une grande dénonciatrice vint, avec la perfidie entêtée d'une Dalila, déposer contre celui qui l'avait passionnément aimée. La mer, sur une grève de la presqu'île du Cotentin, livra, à l'heure voulue, quand la décou-

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, p. 541.

verte d'une semblable épave équivalait pour l'émigré à un arrêt de mort, la valise et les papiers d'Armand de Chateaubriand. N'y a-t-il pas dans ces trahisons de la mer, même quand elles appartiennent à notre siècle, comme un écho des plus antiques légendes?

La petite valise renfermait vingt-quatre pièces. La plus compromettante était un état de la flotte impériale, bloquée dans Brest, état dressé par M. de Goyon-Vaurouault, à qui cela coûta la vie. Mais cette pièce, que Chateaubriand devait rapporter à Jersey, contribua moins peut-être à sa condamnation que des lettres écrites par un pamphlétaire de Londres à un vieux prêtre et à un vaudevilliste parisiens. L'empereur, en effet — et c'était-là une de ses rares petitesses — ne redoutait-il pas la satire à l'égal de la trahison?

Le pamphlétaire, ancien conventionnel, s'appelait Henri Larivière. C'était un avocat de Basse-Normandie qui, sans la Révolution, eût dépensé son existence et son génie, dans sa province natale, en petites chicanes et en petits couplets. Mais il avait, au début et de très bonne foi, par-

tagé tous les enthousiasmes et toutes les illusions révolutionnaires. Cela lui avait valu un siège à la Convention et l'avait tiré définitivement de Falaise. Les crimes, dont il eut alors le spectacle et dont son honnêteté s'exaspéra, le menèrent, petit à petit et sans esprit de retour, aux extrêmes limites de la réaction. Compromis dans la conspiration de Lemaître et soupçonné à l'occasion de celle de Villeheurnois, il n'échappa au coup d'Etat du 18 fructidor qu'en se réfugiant en Angleterre. Il remplit, avant de partir, de lamentations poétiques les *Étrennes falaisiennes,* qu'il avait presque fondées, et où il avait tant de fois célébré la liberté :

Délivre-moi, grand Dieu ! de mes persécuteurs,
De ces hommes de sang, avides de carnage,
Tire-moi de leurs mains, sauve-moi de leur rage,
Ne m'abandonne pas dans ces jours pleins d'horreurs !

Larivière avait depuis collaboré, à Londres, à toutes les publications de Peltier, libelles ou journaux. Il était devenu l'amuseur de la petite cour de Hartwell ; il eût mis en vaudevilles et en pots pourris la constitution et les victoires

impériales. Ce furent de telles railleries qu'il fallut payer par du sang. Elles étaient contenues dans des lettres adressées à l'abbé Sicard, l'apôtre des sourds-muets, et à Laya, l'auteur dramatique, qui se tirèrent tous les deux à assez bon compte de cette périlleuse affaire.

Armand de Chateaubriand, lui, fut condamné à mort. Son cousin François, qui avait si généreusement donné sa démission de ministre de France dans le Valais en apprenant la mort du duc d'Enghien, fit l'impossible pour sauver la vie de son compagnon d'enfance. Il eut recours à un camarade de ses jours d'émigration, à un proscrit de fructidor comme Henri Larivière, à M. de Fontanes (1). Fontanes s'adressa à l'empereur; ce fut en vain. Mme de Rémusat fit alors passer à Napoléon par les mains de l'impératrice, une lettre de demande de justice ou de grâce. Mais l'empereur, qui n'aimait point qu'une femme s'occupât de politique et qui pressentait peut-être une frondeuse en Mme de Rémusat, jeta la lettre au feu avec impatience. Armand de Cha-

(1) H. Forneron, *Le Dernier Prince de Bouillon*, p. 25.

teaubriand écrivit alors à Fouché, et son cousin en obtint une audience. Fouché rapprocha-t-il en ce moment, dans son esprit, tout ce que la vie du pauvre agent royaliste contenait d'héroïsme et de fidélité, de ce que la sienne renfermait de compromissions et de vilenies? Il répondit simplement « qu'Armand saurait bien mourir (1). »

Il sut bien mourir en effet, à côté de M. de Goyon et entre deux matelots, dignes compagnons de son supplice; « plébéiens et nobles, remarque Chateaubriand, mais, ayant dans l'égalité du dévouement et de l'héroïsme, combattu pour la même cause sur les landes et sur les flots. »

Chateaubriand voulait, le jour de l'exécution, « accompagner son camarade sur son dernier champ de bataille, » mais il ne trouva pas de voiture et il dut courir à pied à la plaine de Grenelle, où il arriva tout en sueur, une seconde trop tard. Armand venait de tomber contre le mur d'enceinte. Sa tête était brisée. Un de ces chiens voraces, comme ceux qui jadis le tra-

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 545.

quaient dans les bois, léchait son sang et sa cervelle. « Je retrouvai, écrit Chateaubriand, mon cousin pour la dernière fois, sans pouvoir le reconnaître; le plomb l'avait défiguré, il n'avait plus de visage; je n'y pus remarquer le ravage des années, ni même y voir la mort au travers d'un orbe informe et sanglant. » Il le revit alors, en son souvenir, tel qu'il était au siège de Thionville et comme en un signalement militaire: figure maigre et pâle, cheveux blonds et courts. Puis, par cette froide matinée du 31 mars 1809, sous les flocons d'une neige tardive, il se souvint que c'était le vendredi saint, et il songea alors que pour les martyrs humains, qui meurent vaillamment en témoignage de leur cause, il y a, non seulement dans la légende, mais encore dans l'histoire, une résurrection de gloire et de poésie.

UN CHOUAN A LONDRES

(1796)

LOUIS-CHARLES-RENÉ COLLIN DE LA CONTRIE

UN CHOUAN A LONDRES

(1796)

LOUIS-CHARLES-RENÉ COLLIN DE LA CONTRIE

I

Le chouan qui, au printemps de 1796, cessa de faire le coup de feu sur les landes de Bretagne pour s'en aller à Londres solliciter dans les ministères et prendre la parole dans les assemblées royalistes, s'appelait Louis-Charles-René Collin de la Contrie (1). Il était membre de l'armée

(1) Collin de la Contrie était né à Bazouges-la-Pérouse, actuellement commune du département d'Ille-et-Vilaine, le 22 novembre 1761.

royale et catholique de Bretagne, comme député de l'arrondissement de Rennes et Fougères, et, à ce titre, savait déjà ce que la jalousie et les rivalités des chefs causaient de mal à un parti dont tous les membres, au lendemain de Quiberon, eussent dû se recueillir dans un deuil commun. Collin de la Contrie était « un avocat breton, lié jadis au marquis de la Rouarie et à ses plans d'insurrection. Il s'était joint aux Vendéens dans leur excursion d'outre-Loire, et n'avait cessé, depuis, de servir le parti du roi avec un zèle éclairé et une fidélité inviolable (1). »

Le comte de Puisaye, rentré en Bretagne, avait conçu pour les pays occupés par son armée le plan d'une organisation complète et ingénieuse, copiée sur les nouvelles divisions territoriales. Il avait divisé la province en six arrondissements, ces arrondissements en cantons, ces cantons en paroisses. Chaque arrondissement avait son conseil particulier, comme chaque paroisse et chaque canton. Le conseil de paroisse relevait du conseil de canton, subordonné au conseil d'ar-

(1) A. de Beauchamp. *Histoire de la guerre de la Vendée.* T. IV, p. 121.

rondissement qui recevait ses instructions du conseil général de l'armée. Le 12 octobre 1795, le conseil général adopta ce projet d'organisation. Il était lui-même formé de la façon suivante :

Le conseil général civil et militaire, autorisé par S. A. R. Monsieur, frère du roi, est composé de députés de chaque arrondissement au nombre de deux, du général en chef des armées, du maréchal général des logis, des généraux des armées qui y auront voix délibérative, lorsque leur service leur permettra d'y assister, et de leurs généraux lieutenants qui y auront seulement voix consultative dans le même cas. Dans la totalité des députés, il y aura au moins deux ecclésiastiques.

Le comité d'arrondissement était, ainsi que les deux conseils inférieurs, formé d'après les mêmes principes. Voici sa composition :

L'administration de chaque arrondissement appartiendra à un conseil dit d'arrondissement composé du général d'armée, du général lieutenant, d'un agent général commissaire pour le roi, et de quatre membres parmi lesquels il y aura au moins un ecclésiastique, l'agent général et les quatre derniers recevant leurs lettres ou commissions du conseil général, sur la désignation du conseil d'arrondissement.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Collin de la Contrie représentait au conseil général l'arrondissement de Rennes et Fougères, formé du département d'Ille-et-Vilaine, auquel on avait ajouté : « les extensions dans la Normandie et dans le Maine, occupées par M. de Boisguy. » Du 4 octobre 1795 au 30 juin 1796, les délibérations du conseil général furent fidèlement consignées dans quatre registres conservés au British Museum parmi les papiers de Puisaye (1). Le 10 octobre 1795, les pouvoirs de Collin de la Contrie furent vérifiés par le conseil général et déclarés valables. Le même jour, il prêta le serment exigé de tous les députés (2) et

(1) British Museum. *Puisaye papers*, vol. XXX, *Premier registre du conseil général de Bretagne ;* vol. XXXI, *Second registre du conseil général de Bretagne ;* vol. XXXII, *Troisième et quatrième registres du conseil genéral de Bretagne.* Toutes les citations précédentes sont extraites de ces quatre registres.

(2) Tous les membres du conseil général prêtaient le serment... « de maintenir de tout leur pouvoir la religion catholique, apostolique et romaine dans l'ancien exercice de son culte, dans les droits de ses ministres, de rétablir la monarchie françoise sur ses anciennes bases, de rétablir sur le trône de ses pères S. M. Louis XVIII, leur auguste et légitime souverain, de maintenir l'hérédité à la couronne dans l'auguste maison de Bourbon, suivant l'ancienne constitution

fut chargé conjointement avec Lemercier, député de Vannes, « de la correspondance avec les différentes armées et les administrations subordonnées au conseil général, de la rédaction, impression et promulgation des adresses, arrêtés et procès-verbaux, et de la garde des archives. » La Contrie s'en fut ensuite dans l'arrondissement de Fougères pour les affaires du parti; le 11 décembre, il était de retour, rendait compte de sa mission au conseil général, et justifiait de l'emploi de 240 livres qui lui avaient été remises pour frais de voyage. Le procès-verbal de la séance était signé ce jour-là par le comte Joseph de Puisaye, général en chef, le marquis de Pange, le chevalier de la Crochais et M. Erondelle. Dans un rapport en anglais, adressé au gouvernement britannique, Puisaye (1) a consacré quelques mots à chacun de ces officiers. Il

du royaume, de ne cesser leurs travaux et de ne poser les armes qu'après être parvenus à ce but désiré, avoir réduit les factieux, et rappelé le règne des lois, de l'ordre et de la tranquillité publique. »

(1) *Puisaye papers*, vol. CVII. *A sketch for a narrative of the events of the royalist war, since my return from Houat to Britanny, till the end of 1796.*

regardait la Contrie (1) comme un homme honnête et courageux, d'un véritable mérite. Le marquis de Pange, ancien colonel de husssards à l'armée de Condé, le séduisait par l'élévation de ses sentiments et de son langage. C'était un gentilhomme qui avait dépensé ses forces au service de la cause royale, et dont de nombreuses blessures avaient altéré la santé (2). M. de la Cro-

(1) *Ibid.* M. Collin de la Contrie... a man of real abilities, courage and honesty.

(2) *Ibid.* Marquis de Pange... a man of little strength, but of the most exalted soul and language... His weakly constitution arose from his numerous wounds.

Marie-Louis Thomas, marquis de Pange, était né à Paris, le 11 mai 1763. Il fut reçu tout jeune dans la Maison-Rouge du roi, compagnie des gendarmes de la garde, commandée par le maréchal de Soubise. A la mort de son père (1780), il était en Amérique comme aide de camp de M. de Viomesnil, son parent. En 1785, il fut nommé colonel en second des hussards du comte de Bercheny, son beau-frère. Il émigra et fut colonel en second de la légion de Mirabeau ; puis, le régiment de Bercheny ayant émigré, il y reprit, à la solde de l'Autriche, son grade de colonel en second, et fut cité à l'ordre du jour de l'armée de Clerfayt. Il passa ensuite en Bretagne, où il servit aussi brillamment qu'à l'armée du Rhin. Nous trouvons, dans le *Livre des rapports de M. de Chateaubriand* (*Puisaye papers*, vol. XXVI), le récit d'un engagement dans lequel il reçut une de ces blessures qui lui

chais, ancien officier de marine, la droiture même (1), paraissait à Puisaye plein de savoir et de vaillance, et M. Erondelle (2), représentant la partie de la Bretagne occupée par Scépeaux, lui semblait un homme de bon sens, aussi loyal que courageux.

Les délibérations du conseil, rédigées régulièrement, n'étaient que rarement signées par tous les membres de la petite assemblée. Un jour, plusieurs d'entre eux se trouvaient en mission ; un autre jour, ils étaient au feu. Parfois même leur nombre n'était pas suffisant, et le 20 avril 1796, le conseil dut suspendre pour quelques jours ses séances. Deux de ses membres avaient déjà rencontré une mort glorieuse : M. de la Crochais et le marquis de Pange. Dans la délibération du 15 février 1796, leur mort fut constatée en ces termes :

avaient coûté la santé. Il eut ce jour-là deux doigts emportés d'un coup de fusil.

(1) *Ibid.* Le chevalier de la Crochais... an officer in the royal navy, an upright character and a well informed and courageous man.

(2) *Ibid.*... MM. Gautier and Erondelle, two sensible, loyal and courageous officers.

La mort de MM. de la Crochais, député de l'arrondissement de Saint-Brieuc, et le marquis de Pange (1), député de Rennes et Fougères au conseil général, lui ayant été manifestée, le conseil a arrêté qu'il sera écrit à MM. des conseils d'arrondissement de Rennes et Fougères et de Saint-Brieuc pour leur témoigner les regrets de la perte de ces deux députés et les inviter à les remplacer au plus tôt.

En 1796, l'on songea à réunir à Londres les représentants des diverses armées royales, afin de venir à bout d'un esprit de rivalité et de division qui produisait, de l'avis de tous, les résultats les plus funestes. Puisaye choisit, pour représenter l'armée de Bretagne à cette assemblée, le comte de Botherel, chargé par lui d'une mission près du cabinet britannique, et M. Jouet, député au conseil général pour l'arrondissement de Saint-Brieuc, qui se trouvaient alors à Londres. Il leur adjoignit Collin de la Contrie dont

(1) Les états de service du marquis de Pange nous apprennent qu'*il fut tué, étant maréchal de camp, commandant la cavalerie de l'armée royale.* Ce commandement lui avait été confié par le conseil général de l'armée de Bretagne, le 11 décembre 1795. M. de Pange mourut, le 19 janvier 1796, sur le territoire de la commune du Pin, arrondissement d'Ancenis.

il faisait grand cas, et en qui il avait toute confiance. Dès qu'il eut reçu les instructions de Puisaye, Collin de la Contrie se prépara à partir. Il avait été choisi à juste titre, car nul mieux que lui n'était au courant des affaires du parti, du fort et du faible des petites armées. Il avait eu, récemment encore, dans sa division de Rennes et Fougères, un exemple des mesquineries et des susceptibilités qui jetaient le désaccord entre des gentilshommes aussi prêts à se chicaner pour une vétille qu'à se faire tuer pour la plus noble cause. En décembre 1795, le comte Henry de Frotté, père du général, s'était rendu au conseil civil et militaire de l'arrondissement de Rennes et Fougères. Il était chargé des plus amples pouvoirs par Monsieur, frère du roi, et porteur du billet suivant :

Ceux qui liront le présent billet pourront prendre confiance dans M. le comte Henry de Frotté, qui agit d'après mes ordres et mes instructions.

A l'Ile d'Yeu, le 7 novembre 1795.

CHARLES-PHILIPPE.

Comme mandataire du prince, le comte de

Frotté fut reçu avec les marques du plus grand respect ; mais il le fut avec des signes évidents de malveillance, comme père du général, rival de M. de Boisguy. Il avait de plus, aux yeux des Bretons, le tort grave d'avoir récemment engagé un gentilhomme normand, le chevalier de Mauduit, à quitter Boisguy pour aller servir sous les drapeaux de son fils. La froideur de l'accueil qu'il reçut fut si manifeste que M. de Frotté (1) se crut obligé de consigner des explications relatives au fait qui lui était reproché, dans le registre des délibérations du petit conseil :

... Mais, comme il m'est venu qu'il s'est élevé quelque murmure, j'ai requis messieurs les membres du conseil d'écrire sur leur registre la conduite que j'ai tenue dans cette circonstance, pour qu'elle soit communiquée à ceux de Boisguy. Je ferai toujours ce qui dépendra de moi pour me rendre exempt de reproche.

Fait à la résidence de l'arrondissement de Rennes, le 28 décembre 1795.

Le comte Henry de Frotté.

(1) Voy. pour l'incident relatif au comte de Frotté, *Puisaye papers*, vol. XXXIII : *Conseil général de Bretagne. Organisation des chevaliers catholiques.*

Le conseil d'arrondissement, faisant mine d'être satisfait, rendit au comte de Frotté courtoisie pour courtoisie :

En même temps, nous saisissons avec empressement l'occasion que nous fournit la présence de M. le comte de Frotté pour faire parvenir à M. le comte Louis de Frotté, son fils, commandant pour la personne du roi le rassemblement fait en Normandie, le témoignage de notre vénération pour son zèle et son amour pour la religion et le roi, et les talents militaires qu'il a si glorieusement déployés depuis qu'il est entré dans cette province, l'inviter en même temps à communiquer le plus qu'il lui sera possible avec nos armées de Bretagne et avec celle de M. de Boisguy qui l'avoisine le plus, cette dernière et l'armée de Normandie sous les ordres de M. de Frotté étant dans le cas d'agir de concert et de se porter de mutuels secours, ce qui ne peut qu'accélérer le retour de l'ordre.

Tout semblait donc pour le mieux en apparence, mais au fond, pour pouvoir *accélérer le retour de l'ordre,* l'on songeait beaucoup trop que l'on était Breton ou Normand, que l'on servait sous Boisguy ou Frotté, et pas assez que l'on était avant tout Français et royaliste. Collin de la Contrie allait retrouver à Londres les mêmes

susceptibilités et les mêmes querelles; il y revit aussi le comte Henry de Frotté. Comprenant la responsabilité qui devait peser sur lui, non seulement vis-à-vis de Puisaye, mais encore vis-à-vis de son parti tout entier, notre chouan voulut pouvoir rendre un compte détaillé de ses actes et de ses paroles. Il rédigea à cet effet le *Journal de Louis-Charles-René Collin de la Contrie, de son voyage et séjour à Londres aux mois d'avril, mai, juin et juillet 1796, comme député de l'armée catholique et royale de Bretagne.* C'est ce journal, régulièrement tenu et écrit avec sincérité, que nous allons parcourir.

II

Le 10 avril 1796, j'ai quitté le quartier général de M. de Puisaye, au château de la Foltière, près Fougères, pour prendre la route de Londres, emportant avec moi 9,860 livres sterling en billets de banque pour les échanger. MM. Rémaud et de la Roche se proposant le même voyage, nous nous donnâmes rendez-vous en la paroisse de Médréac.

Le départ de Collin de la Contrie ne s'opéra point aisément : faits de guerre, vents et marée, tout vint d'abord y mettre obstacle. Le 17, il est à la côte, mais, le 18, la lame est trop grande, et, le 29, la barque dans laquelle il était parti fait eau. Il engage un autre bateau pour le 4 mai; mais, le 5 mai, le vent est contraire. Ce n'est que le 6 mai, après plus de deux semaines d'attente, qu'il peut enfin quitter la France, et le 7 qu'il

arrive à Jersey. Là, ses tribulations ne sont pas encore finies.

Le 8. — Echange de 750 livres sterling. Deux lettres au général. Remis à différents émigrés des lettres de change tirées par le général sur le gouvernement anglais, pour le montant des sommes versées à la caisse de l'armée par leurs parents en France.

Le 9. — Les opérations ci-dessus m'ayant forcé de coucher à Saint-Hélier, lorsque j'arrivai le matin au Vieux-Château, je vis à la voile le lougre *la Daphné* qui devait me porter en Angleterre. Tous les signaux qu'on put lui faire pour m'envoyer sa chaloupe furent inutiles. Désespéré de ce contre-temps, je revins à Saint-Hélier, je frétai un bateau pour Guernesey où j'arrivai le même jour.

Enfin, le 10 mai, Collin de la Contrie part pour l'Angleterre. Le 11, il est à Southampton ; le 12 au matin, il arrive à Londres.

La Contrie n'avait point seulement à représenter l'armée de Bretagne à l'assemblée de Londres : il était en outre chargé par M. de Puisaye d'une mission particulière près du gouvernement britannique, et en avait reçu à cet effet les instructions les plus précises. Son journal ne fournit point le détail de ces instructions, mais M. de

Beauchamp le donne dans son *Histoire de la Vendée* (1). Disons seulement ici que La Contrie avait ordre de réclamer de la façon la plus pressante des secours en hommes et surtout des secours en argent, indispensables pour la solde de l'armée. Il avait de plus à s'acquitter d'une commission délicate, celle de déclarer à M. de Vauban, maréchal général des logis (2), que la prolongation de son séjour à Londres était regar-

(1) Voy. Beauchamp. *Histoire de la guerre de Vendée*, t. IV, p. 250.

(2) Sur la proposition de M. de Puisaye, M. de Vauban avait, le 12 octobre 1795, été nommé maréchal général des logis par le conseil général de l'armée de Bretagne. Nous croyons devoir transcrire ici ce que Vauban, dans ses mémoires, rapporte de La Contrie et de la mission qu'il avait à remplir, mission dans l'exécution de laquelle il s'attribue à lui Vauban, suivant son usage, un rôle principal et presque exclusif :

« J'appris tous ces tristes détails par M. de la Contrie, membre du conseil général, que je connaissais beaucoup et aimais de même. Il venait d'arriver à Londres, où il avait été envoyé par le conseil général, moins pour travailler auprès du ministère, que pour m'apporter des instructions pour le faire ; lui-même n'aurait pas rempli cet objet ; il était franc, très loyal, avait de l'esprit, du caractère, mais s'exprimait mal, et n'avait pas l'habitude de voir des personnes en place qui lui en imposaient. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée*, p. 350.)

dée comme d'un mauvais exemple, et qu'il ne serait pas maintenu dans son emploi, s'il ne se rendait sur-le-champ à son poste.

Arrivé à Londres, Collin de La Contrie songea tout d'abord à remplir la mission qu'il avait reçue de Puisaye, mais son voyage ne devait pas un instant être favorisé par une chance heureuse, et il se heurta, dès le début, à des difficultés imprévues : changement de ministres et dissolution du parlement, élections nouvelles et rumeurs de paix. Il n'en fit pas moins, avec une ténacité de véritable breton, d'incessantes et opiniâtres démarches, mal récompensées par de l'eau bénite de cour. Du matin au soir, il courait les ministères, renvoyé, selon les termes pittoresques de son journal, « comme Jésus-Christ, d'Anne à Caïphe, et de Caïphe à Pilate. »

L'envoyé de Puisaye avait dû, dès le jour de son arrivée, aller rendre visite au duc d'Harcourt, représentant de Louis XVIII à Londres, assez peu populaire parmi les émigrés, plus mal vu encore parmi les chouans. Il lui fallut aussi s'excuser près du comte d'Artois de ne point aller lui faire sa cour à Holy-Rood. La Contrie

écrivant au prince, le 15 mai, en profita pour le prier d'appuyer de son crédit les demandes de Puisaye :

Je puis assurer, Monsieur, que lorsque j'ai quitté la Bretagne, le 7 de ce mois, jamais le parti royaliste n'avait été si brillant. La veille de mon départ, j'appris à la côte que M. de Puisaye, à la tête de la division Rouërie et d'un détachement de celle de Lemonnier près Dol, avait complètement battu 2.000 républicains sur la paroisse de Saint-Marc-le-Blanc, à trois lieues de Fougères, sans avoir éprouvé d'autres pertes qu'un officier blessé. En un mot, les faits sont tels que si les choses que je sollicite nous sont promptement accordées, si le grand évènement dont on nous menace de la part de l'Allemagne n'a pas lieu et qu'au contraire les alliés obtiennent des succès, nous avons tout lieu d'espérer de voir le parti royaliste triompher pleinement en Bretagne.

Nous verrons bientôt le comte d'Artois répondre à La Contrie qu'il avait appuyé ses demandes ; elles n'eurent point cependant de résultat immédiat. L'infatigable solliciteur n'en consignait pas moins dans son journal le récit navrant de ses démarches infructueuses, l'accompagnant de réflexions inspirées par le chagrin et parfois par le dépit, jamais, malgré ses

échecs, par le découragement. Nous reproduisons ici, de préférence au journal qu'elle résume, une longue lettre adressée, le 25 mai, à Puisaye, dans laquelle le chouan lui rend compte de ses actions, et lui fait part de ses déboires :

Londres, le 25 mai 1796. Portman Square, King's street, n° 9.

Général,

Il serait impossible de vous rendre la peine et les tourments que j'éprouve de voir mon séjour ici se prolonger beaucoup au delà de ce que vous l'aviez prévu, et de ne pouvoir mieux prévoir le temps où je serai libre de partir pour me rendre auprès de vous.

Je suis arrivé à Londres, le 12 au matin, j'ai vu M. Windham le même jour et je lui ai remis les dépêches dont j'étais chargé. La conférence fut si courte que nous ne sommes pas entrés dans de grands détails. Il me témoigna beaucoup de joie d'apprendre de vos nouvelles et le bon état de l'armée ; il me fit entrevoir que, probablement, il n'allait plus être chargé des affaires des royalistes de France (1), mais qu'il n'en renonçait pas pour cela à leur être utile ;

(1) « Je présume que M. Windham avait sollicité ce changement, d'après les connaissances qu'il avait que le gouvernement avait résolu de nous abandonner et de manquer à ses engagements vis-à-vis de nous, et qu'il répugnait au cœur de ce brave homme de nous donner ce qu'on appelle de l'eau bénite de cour. » (Note de La Contrie).

que, ce portefeuille rentrant aux mains de M. Dundas, les choses s'en feraient plus régulièrement et d'une façon plus avantageuse pour le parti. Je lui fis part de l'étendue de mes regrets et de mes craintes; il chercha beaucoup à me rassurer. A la troisième entrevue, M. Windham me déclara que positivement il n'était plus chargé de nos affaires, qu'il fallait adresser à M. Dundas copie de mes pouvoirs et du mémoire de mes demandes, et qu'il les appuierait. J'exécutai son avis, le 15, et sollicitai une audience. Je renouvelai mes instances le 19, mais, par le plus funeste contretemps, le roi ayant dissous le parlement le même jour, tous les ministres partirent, dès le 20, pour les élections qui durèrent quinze jours, de sorte qu'il a été impossible d'en voir aucun depuis, et que je ne suis et ne serai pas plus avancé d'ici quinze jours que celui de mon arrivée. Tout le gouvernement ne parle, ne pense qu'élections. Ses idées sont tellement concentrées sur ce point que si l'univers s'écroulait, il s'en apercevrait à peine.

Indépendamment, général, de ce fâcheux incident, il est impossible de prévoir ce que le gouvernement britannique fera pour nous, s'il tiendra sa promesse pour la solde, s'il fournira les armes et munitions que nous lui demandons; en un mot, s'il se prononcera pour nous secourir efficacement, ou s'il continuera seulement d'entretenir le feu sous la cendre ? Je pense que son ultérieure détermination à ce sujet est subordonnée à celle qui va être prise par les cabinets, relativement à la continuation de la

guerre. Les cours alliées paraissent sérieusement occupées de cet objet qui, à mon avis, doit aussi sérieusement fixer l'attention des royalistes de l'intérieur. Au demeurant, quelles que soient la politique et les idées générales du gouvernement, il y a lieu de croire que nous obtiendrons encore quelque chose; mais, en supposant, général, qu'il accorde ce que je sollicite, et qu'il se prononce affirmativement pour le débarquement projeté, la nouvelle qui se répand ici, fondée sur une lettre de Hoche, que M. de Scépeaux a mis bas les armes et reconnu les lois de la République, me donne les plus vives inquiétudes, et me jette dans un furieux embarras par rapport au point convenu pour le débarquement. Cette circonstance donnera lieu à de nouvelles objections de la part du gouvernement. Je les écarterai autant qu'il dépendra de moi, mais n'ayant rien de positif à répondre au sujet de cette prétendue paix qui dérangerait les dispositions de l'intérieur, et craignant, d'après ce que vous écrivait M. de Châtillon, que ce bruit ne soit fondé, il est nécessaire que vous m'envoyiez de nouvelles instructions et des détails sur notre position actuelle, je ne m'en emploierai pas moins tout entier pour obtenir vos demandes, sauf à changer le lieu du versemeut, si les circonstances le rendent nécessaire. Des explications au sujet de ce qui a pu se passer chez M. de Scépeaux sont d'autant plus indispensables que cette nouvelle a produit le plus mauvais effet parmi les émigrés, qui voient déjà la Bretagne suivre le même plan.

Vous savez, sans doute, mon général, la débâcle de Beaulieu en Italie et la paix humiliante du roi de Sardaigne. Tout cela n'est malheureusement que trop vrai. Une malle de Hambourg annonce que l'empereur a fait marcher 35,000 hommes au secours du général Beaulieu, et que l'armistice est fini sur le Rhin. Dieu le veuille ! Les papiers du jour portent que les Anglais ont repris Sainte-Lucie. Nous avons grand besoin que toutes ces nouvelles se confirment, car nos politiques commençaient à se déconcerter, et déjà on faisait faire la paix à l'empereur sous deux mois. Louis XVIII est à l'armée de Condé, qu'on fait monter à 15,000 hommes. Des lettres de cette armée portent qu'ayant été aux avant-postes, il a reçu le salut des soldats et officiers républicains.

D'après la manière franche et loyale dont M. de Vauban s'est conduit à votre égard, je l'ai revu avec grand plaisir. Il vous a défendu avec chaleur, au dire de vos amis, et il est impossible de mettre plus de zèle et d'activité qu'il ne fait pour la réussite de vos affaires. Ce n'est pas sa faute, s'il n'a pas rejoint ; M. Windham s'est avoué devant moi le seul coupable. Il y a tout lieu de croire que nous repasserons ensemble (1).

(1) Le marquis de la Jaille, dans un rapport adressé, en 1796, à M. de Puisaye, affirme également la bonne volonté de M. de Vauban et son désir sérieux de rejoindre l'armée :

« Ce n'est pas la faute de M. de Vauban s'il ne vous a pas joint depuis longtemps : il n'a cessé de solliciter M. Windham

Jouet est ici. Il a formé des demandes au gouvernement anglais pour l'armée de Saint-Brieuc; il m'a paru décidé à ne rejoindre qu'après les avoir obtenues. J'ai vu aussi M. de Damas; il est parti, il y a quelques jours, pour Edimbourg. Il m'a paru réunir toutes les qualités propres pour faire un excellent officier chouan. Je ne désespère pas de le voir venir prendre son commandement.

La soumission du Morbihan, général, a eu le meilleur effet ici. Ç'a été le coup de grâce pour vos ennemis. Tout le monde vous rend justice.

... Les louis d'or sont extraordinairement chers et rares ici : malgré mes recherches, je n'ai pu encore m'en procurer qu'environ 1,200 au prix énorme d'une guinée chaque. Je vais les envoyer à Jersey, par une occasion sûre et prochaine, pour que les correspondants vous les fassent parvenir avant mon retour. Vous avez dû recevoir 2,700 louis que je vous annonçais par une lettre de Jersey, en date du 8.

Adieu, général, je vous désire la meilleure santé et vous prie de croire que la joie ne renaîtra dans mon cœur que lorsque je pourrai partir pour vous aller rejoindre et vous assurer de vive voix des

qui l'a toujours retardé. Il était en prison quand je suis arrivé, pour ne pouvoir payer ses frais d'auberge; mais, comme il n'y avait pas de sa faute, M. Windham a payé pour lui 150 livres sterling, et il doit être libre aujourd'hui. (*Puisaye papers*, vol. LXXI. *Lettres du comte de Botherel et du marquis de la Jaille.*)

sentiments respectueux avec lesquels je suis pour la vie.

Général,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA CONTRIE.

Permettez, général, que je me rappelle au souvenir de mes camarades et de Francis que je prie de faire dire chez moi que je me porte bien.

Ni les mauvaises nouvelles reçues du continent, ni l'agitation électorale qui passionnait l'Angleterre ne refroidirent le zèle de Collin de la Contrie. Dès qu'un ministre réparut à Londres, il recommença ses courses, et reprit avec fièvre ses démarches interrompues, sans arriver toutefois à un meilleur résultat.

Le 3 juin 1796, M. Windham est de retour à Londres. Dès le 4, La Contrie va le relancer, et est renvoyé par lui à M. Atkinson, sous-secrétaire d'Etat de M. Dundas. L'infatigable chouan y court de suite. M. Atkinson, surpris au débotté par ces importunes instances, répond à La Contrie qu'il n'a reçu aucun ordre relatif à ses demandes, et que tout ce qu'il peut faire est d'en parler à Pitt. Il le verra le soir même; ce qu'il

ordonnera sera bien ordonné et exécuté de suite. L'obstiné solliciteur est enfin renvoyé au 6 pour la réponse du ministre. C'était presque une espérance, mais, le 6, la réponse est ajournée au 7, et, le 7, un commis informe La Contrie, à sa grande indignation, qu'il ne faut point repasser au ministère avant quatre ou cinq jours. Enfin, le 11, après tant de pas inutiles, le malheureux envoyé reçoit le coup de grâce. Les combattants de Vendée ou de Bretagne avaient en défiance particulière ceux qui représentaient à Londres la politique de Vérone, celle du roi, ou plutôt celle de d'Avaray. Froissé de voir l'envoyé de Puisaye s'agiter sans recourir à lui, le duc d'Harcourt, à qui une lettre de Monsieur commandait d'ailleurs cette démarche, se hâta d'intervenir près du gouvernement anglais. Les ministres bénirent cette intervention qui plaçait entre eux et les instances importunes du chouan l'autorité d'un ambassadeur royal, et, le 11 juin, La Contrie, désespéré, eut à mentionner sur son journal la déclaration suivante :

Le 11, M. Atkinson me déclare, de la part de

M. Pitt, qu'il faut m'adresser au lord Grenville par le canal de M. le duc d'Harcourt ; que désormais c'est la marche à tenir pour tous les envoyés des armées royales à Londres ; que les envoyés des mêmes armées, qui se trouveront à Jersey, communiqueront pareillement avec lord Grenville par le canal du prince de Bouillon.

Et découragé pour la première fois, après tant de peines perdues et de démarches vaines, Collin de la Contrie ajoutait, dans son dépit :

NOTA. — Ce nouvel ordre de choses est un fruit amer de la cabale qui intrigue ici, depuis qu'il existe des royalistes armés en France. Le mal qu'il produira, s'il subsiste, n'est pas calculable.

Il ne servait à rien de se plaindre, et il fallut bien en passer par le duc d'Harcourt. Le 14 juin, La Contrie lui remit son mémoire, et l'accueil qu'il reçut ne justifia que trop ses alarmes. Le duc consentit à prendre le mémoire, mais déclara de suite qu'il contenait des vérités trop fortes. Il ajouta qu'il en ferait cependant usage, mais qu'il faudrait attendre ; que M. Dundas n'était point encore revenu, etc., etc. Le chouan comprit que c'était une affaire enterrée. Il ne fut

qu'à moitié consolé de cet insuccès par une lettre dans laquelle Monsieur, malgré des compliments plus ou moins sincères à l'adresse de Puisaye et malgré l'expression tant de fois renouvelée de son désir de combattre avec ses *compatriotes*, n'en imposait pas moins l'intermédiaire redouté du duc d'Harcourt :

Edimbourg, 30 mai 1796.

Le comte de Damas m'a remis votre lettre, Monsieur; je n'ai pas perdu un moment pour charger M. le duc d'Harcourt d'appuyer, au nom du roi auprès des ministres britanniques, les demandes formées par M. de Puisaye, et je l'ai même autorisé à remettre une lettre en conséquence. J'ai tardé à vous répondre, parce que j'espérais pouvoir me charger de rapporter à votre général des solutions favorables, mais la circonstance des élections pour le nouveau parlement mettant de la suspension dans les affaires, je n'ai pas voulu tarder à vous faire connaître : 1° que les événements malheureux qui se succèdent avec trop de rapidité n'ébranlent jamais ma constance et ne ralentissent pas ma juste activité ; 2° que je redouble d'ardeur et de zèle pour hâter les secours dont les armées royales ont tant de besoin et pour accélérer aussi le moment si désiré où ma présence pourra coopérer utilement au succès de mes fidèles compatriotes ; 3° que je suis on ne peut plus content

du travail de M: de Puisaye et que le général doit compter sur l'estime et la confiance que mérite son dévouement pour le service du roi.

J'écrirai par vous à M. de Puisaye aussitôt que je saurai que vous devez retourner auprès de lui ; mais, en attendant, je vous autorise à lui faire passer copie de cette lettre, si vous en trouvez l'occasion. Ne doutez jamais, Monsieur, de tous mes sentiments pour vous.

CHARLES-PHILIPPE.

III

Le principal objet du voyage de La Contrie était de représenter, avec Botherel et Jouet, l'armée de Bretagne à l'assemblée de Londres. Il prit donc part à ces tristes conférences qu'un désaccord déplorable entre les députés et le duc d'Harcourt et une irrémédiable division entre les membres des différentes armées condamnèrent à n'avoir aucun sérieux résultat.

Le 18 juin, le comte de Botherel revint d'Edimbourg, apportant les ordres de Monsieur. Le prince manifestait le désir formel que tous les députés se réunissent *chez M. le duc d'Harcourt*, pour y travailler activement aux affaires du parti. Collin de la Contrie, jusqu'à son départ de Londres, assista avec régularité à ces réunions

que son journal résume fidèlement jour par jour.

Le 19. — Réunion préparatoire des députés des armées royales, savoir MM. de Botherel, de Jouet et moi, pour l'armée de Puisaye ; le chevalier de Tryon, pour celle de Scépeaux ; l'abbé Rémaud et le chevalier de la Roche, pour l'armée de Charette, et le chevalier de la Roque, pour celle de Frotté. M. de Jouet propose d'admettre à la conférence M. de Vauban, maréchal général des logis de l'armée de Bretagne. Rejeté. M. de Botherel donne lecture du mémoire à présenter aux ministres anglais. Ce mémoire est approuvé dans tout son contenu par l'abbé Rémaud. M. de la Roque élude son avis par l'arrivée de M. de M. Frotté père, à Jersey. Je fais plusieurs observations sur ce mémoire. Débats à ce sujet.

L'assemblée se sépare pour se réunir chez M. le duc d'Harcourt, à son retour de la campagne, à l'effet de discuter plus à fond le mémoire.

Le 23. — Réunion des députés. Jouet renouvelle sa proposition d'admettre M. de Vauban. M. de Botherel est chargé d'arranger cette affaire. Seconde lecture du mémoire ; longue discussion. L'abbé Rémaud laisse échapper quelques expressions qui me font entrevoir qu'il s'est rangé du côté des ennemis de M. de Puisaye. Je larde la discussion de quelques expressions pour lui faire sentir que je m'aperçois de sa conduite, et en forme de reproche.

Le 24. — M. de Vauban est présenté et reçu aux

conférences (1). Troisième lecture du mémoire de M. de Botherel. Nouvelles objections, nouvelles observations de ma part; corrections : en conséquence, adoption. Arrêté qu'on en enverra copie au roi et à Monsieur, avec une lettre souscrite par tous les députés. Rendez-vous le lendemain, à onze heures du matin, chez M. le duc d'Harcourt, pour lui faire part du mémoire.

M. Rémaud se démasque entièrement à l'occasion de la lecture d'une lettre de M. de Puisaye aux autres généraux des armées royales, pour les engager à nommer conjointement avec lui un seul représentant à Londres auprès du gouvernement anglais, de Monsieur, frère du roi, et des ambassadeurs des autres alliés, dont le premier devoir serait de s'adresser au roi et de lui demander la confirmation de ses ordres.

Le 25. — Réunion des députés chez M. le duc d'Harcourt. Lecture du mémoire. M. le duc observe que ce mémoire est bien long et qu'il contient des reproches propres à irriter le ministère. Débats. M. le duc consent à le présenter dans l'état.

Le 27. — J'engage M. de Botherel à hâter la transcription du mémoire pour le présenter sans délai. Motifs de cette démarche. Il me communique des lettres de M. de Puisaye, où il me rappelle. Arrêté d'aller chez M. Windham pour solliciter de nouveau

(1) M. de Vauban, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée* (p. 381 et suivantes), rend également compte de ces conférences d'une façon moins détaillée et surtout, à ce qu'il nous semble, moins sincère.

mon départ. Il me communique le projet du chevalier de Tryon, m'apprend que M. Windham a écrit à M. de Puisaye *de faire la paix* et qu'il a engagé M. le duc d'Harcourt à lui écrire dans ce même sens, mais le duc a voulu auparavant consulter Monsieur.

Le 28. — Réunion des députés au nombre desquels est admis M. de Frotté père, député de l'armée de Normandie. Nouvelle lecture du mémoire, nouvelles corrections adoptées à l'unanimité. Lecture d'une lettre au roi. Adoptée. Lecture d'un mémoire à M. Windham. Débats et adoption.

Soucieux de répondre à l'appel de Puisaye, comprenant en outre qu'il n'y avait que peu de chose à espérer de semblables conférences, Collin de la Contrie se rendit chez M. Windham, et lui demanda l'autorisation et les moyens de retourner en Bretagne. Windham refusa de le laisser partir avant qu'il eût été statué sur ses demandes et qu'il eût quelques nouvelles favorables à annoncer en France. La Contrie, découragé, écrivit de suite à Puisaye qu'il était au désespoir de ne pouvoir quitter une ville, « où il ne trouvait qu'ennuis, que délais, que remises toujours infructueuses. » Il ajoutait, et non sans raison, que ses intérêts personnels réclamaient

son retour en France ; que, si ses camarades mettaient bas les armes, il voulait pouvoir le faire à la même heure qu'eux, « pour la tranquillité future de sa famille, pour son intérêt, celui, entre autres, d'assurer l'hérédité à ses malheureux petits-enfants. »

Il n'osa point toutefois résister aux instances de M. Windham et continua à se rendre aux conférences, dont un conflit entre les députés et le duc d'Harcourt allait encore le dégoûter davantage.

Le 29. — Députation de MM. de Botherel, le chevalier de Tryon, Rémaud et moi pour remettre à M. le duc d'Harcourt le mémoire original, et pour le prier de le transmettre au lord Grenville.

La députation se rend de suite chez M. le duc d'Harcourt. Remise du mémoire entre ses mains, avec prière de le transmettre sans délai. M. le duc répond qu'il lira le mémoire avec attention, et que, *s'il le trouve convenable*, il le présentera. Insistance des députés pour qu'il soit présenté promptement et en l'état. M. le duc objecte de nouveau. M. le duc a l'air de céder et de consentir à présenter le mémoire. M. de Botherel prévient M. le duc qu'il va en remettre un double à M. Windham. M. le duc y consent.

... Il serait impossible de rapporter tous les faux raisonnements de M. le duc d'Harcourt en cette occasion. Il m'a paru en tout jouer le rôle plutôt d'un antagoniste que d'un partisan (1).

Le 30. — Les députés conviennent de se réunir tous les jours pour se communiquer leurs idées et aviser aux moyens de rendre leur mission avantageuse au parti.

1er Juillet. — En l'assemblée des députés, il a été formé une députation de MM. le comte de Vauban et Rémaud pour aller savoir de M. le duc d'Harcourt s'il a définitivement transmis le mémoire ou si il le remettra. Il a répondu que *non ;* il a ajouté qu'il a fait un mémoire pour savoir d'abord si on veut accorder des secours, il verrait ce qu'il pourrait présenter dudit mémoire qu'il continuait à trouver trop fort et exigeant trop des ministres.

Il a été arrêté d'écrire à M. le duc d'Harcourt pour lui annoncer que, l'intention des commettants des députés étant qu'ils eussent des relations directes avec les ministres de Sa Majesté Britannique, la nouvelle mesure adoptée pourrait bien avoir l'effet de nous empêcher de leur faire parvenir le mémoire

(1) Nous laissons bien entendu à l'auteur de ce journal la responsabilité de ses appréciations sur le duc d'Harcourt qui, jusqu'en 1802, époque de sa mort, ne cessa point de s'occuper avec dévouement et intelligence, — mais peut-être aussi avec trop de pompe et surtout trop de lenteur, — des affaires des émigrés aussi bien que de celles de son maître.

que nous jugerions à propos de rédiger pour l'intérêt de la cause des royalistes, sans qu'il subisse la correction d'un intermédiaire ; qu'en conséquence, nous insistions pour qu'il fût mis en l'état et sans corrections entre les mains des ministres.

Arrêté de plus qu'il sera écrit pareillement à Monsieur, pour l'instruire de la conduite de M. le duc d'Harcourt, et au duc, pour le prévenir que, s'il persistait à refuser de présenter le mémoire, nous le présenterions nous-mêmes.

La crise en était arrivée à cet état aigu quand, le 2 juillet, plusieurs députés des armées royales rencontrèrent le duc d'Harcourt au ministère de la guerre dans le bureau des messagers. M. de Botherel lui adressa des observations tellement vives et les autres députés y joignirent des instances si pressantes que le duc promit enfin de remettre le mémoire tel quel. Il fut fait victorieusement part de cette promesse à l'assemblée du jour, et les lettres, que l'on avait décidé d'écrire dans la séance de la veille, furent regardées comme n'ayant plus de raison d'être. L'abbé Rémaud, toujours disposé à récriminer contre le duc d'Harcourt aussi bien que contre Puisaye, ajouta avec aigreur qu'il était assuré

que le duc avait sollicité lui-même le droit d'intervenir et que c'était là le fruit de plusieurs années d'intrigue.

Au moment où les membres de la petite assemblée venaient d'avoir raison de l'obstination du duc d'Harcourt et espéraient pouvoir enfin travailler utilement aux affaires du parti, l'esprit de discorde, qui soufflait sans relâche sur ces conférences, amena la plus fâcheuse division entre les députés de l'armée de Normandie et les députés des autres armées royales. L'on est peiné de voir le comte Henri de Frotté compromettre dans de misérables querelles le nom de son fils. La certitude qu'une pacification prochaine allait bientôt rendre sans objet ces attristants débats ne suffit pas à le justifier.

Le 3. — M. de la Roque, l'un des députés de Normandie, me prie d'annoncer à l'assemblée de demain que les députés de Normandie ne peuvent plus se trouver à nos assemblées par des considérations particulières.

Le 4. — MM. de Botherel, Tryon et moi, nous nous rendons au bureau de la guerre, avec M. de Grandclos fils, voir M. Woodford. Il est question de l'arrangement pour faire compter de l'argent en

France par des banquiers. On parle aussi d'un autre arrangement pour fondre des louis à l'effigie de Louis XVIII et de la même valeur. M. de Grandclos est, de plus, chargé de faire rechercher de 6 à 8.000 louis pour le départ de M. Tryon et moi, et est prié de passer le lendemain, à 9 heures, au même bureau, pour prendre des arrangements ultérieurs.

Rencontré M. de Frotté dans la salle des messagers. Témoignage de surprise de la scission que veulent faire les députés de Normandie, après l'intention bien connue de Monsieur que tous travaillent en commun. Répond qu'il vient de recevoir des instructions de son armée qui lui prescrivent cette mesure. Sur l'observation faite que les députés doivent être instruits des nouvelles récentes qui lui ont été apportées sur la situation de la Bretagne, M. de Frotté promet de se rendre demain, à midi, à l'assemblée des députés. Il dit que Couesbouc père, et les officiers de ses deux divisions, à l'exception de Chalus, ont traité avec la République, que son fils a été engagé à en faire autant par le général Dumesnil qui lui a écrit plusieurs fois à ce sujet, mais que sa réponse a été qu'il ne traitait point avec les ennemis de son roi; qu'il savait comment Hoche s'était expliqué à Rennes sur le compte des généraux et de son fils particulièrement; qu'en parlant de Scépeaux, Hoche avait dit que *c'était un anneau à son doigt*. Ayant arrêté brusquement M. de Frotté, il s'est radouci, et n'a pas continué son récit insultant, mais

je sais ce qu'il avait à dire de MM. de Puisaye et de Boisguy.

Le 5. — M. de Grandclos reçoit contre-ordre de la part de M. Woodford. MM. de Frotté et de la Roque se sont rendus à l'assemblée des députés. Il a été donné lecture du projet de lettre à Monsieur frère du roi. MM. de Frotté et de la Roque ont déclaré ne pouvoir la souscrire, attendu que les ordres qu'ils viennent de recevoir de leurs commettants leur prescrivent de ne rien signer. M. de Botherel, ayant fait part à l'assemblée du contre-ordre donné à M. de Grandclos, a communiqué aux députés de Normandie ses craintes que leurs démarches ou celles de M. Mandat auprès du ministre n'aient donné lieu à cette réaction. M. de Frotté, du ton le plus haut et le plus impérieux, dit que M. Mandat ayant été chargé de faire aux ministres le tableau de la France, n'a pu leur dissimuler celui de la Bretagne, que Boisguy a traité et offert de marcher aux frontières avec 8.000 hommes, qu'il est peut-être déjà parti, que les chefs de Vitré ont pareillement traité. Il répète ses invectives contre M. de Scépeaux, donne des éloges à M. de Puisaye, ajoute qu'il viendra bientôt à Londres, dit du mal de la Bretagne et de beaucoup de chefs pour élever son fils. En un mot, il divague en tout, et joue le rôle le plus impertinent qu'on puisse imaginer. Sa fureur souffrait avec impatience quelques objections. M. Mandat n'avait pas de mission. Il ne pouvait, sans manquer aux députés de Bretagne, rendre aucun compte de cette province

qu'il ne connaît pas, sans auparavant conférer avec eux. Il y a beaucoup d'apparence que les indiscrétions commises par M. Mandat ont changé la disposition du ministre.

Le 6. — Réunion des députés de Bretagne, Anjou et Poitou. On propose d'instruire Monsieur de ce qui s'est passé relativement aux députés de Normandie. Convenu d'attendre quelques jours pour remplir cet objet.

Si le souci de ses intérêts personnels, si l'invitation pressante de Puisaye inspiraient à Collin de la Contrie le désir de reprendre le chemin de France, il faut convenir que la fatigue de ces orageuses séances, que le dégoût de ces inutiles et interminables discussions ne pouvaient qu'accroître ce légitime désir. Ce fut donc avec joie que, le 7 juillet, il apprit, chez M. Windham, qu'il pourrait partir quand bon lui semblerait. Il était fort disposé à ne point tarder quand, dès le lendemain, un mot de M. Woodford fixa le départ au soir même :

War Office, 8 juillet 1796.

M. Windham me charge, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous écrire qu'il est fort intéressant pour la cause à laquelle vous vous êtes si généreuse-

ment voué que vous partiez ce soir avec un officier anglais qui vous conduira à Jersey avec l'argent.

Si vous vous rendez chez M. Windham, ce soir, à 6 heures, avec vos effets, vous trouverez vos instructions et l'officier.

Je vous envoie ci-joint un ordre pour un secours pécuniaire. S'il n'est pas suffisant, ayez la bonté de passer ici sans délai.

Je suis, etc.

WOODFORD. »

Collin de la Contrie, dans sa joie de partir, se garda de réclamer contre un ordre si prompt. Le soir même il montait en voiture; le 9 juillet, il était à Weymouth, et, le lendemain, il s'embarquait pour Jersey.

IV

A voyage inutile retour piteux. Le malheureux Collin de la Contrie, après les déceptions de son séjour à Londres, fut encore en butte aux taquineries de cette fortune fâcheuse qui s'était attachée à lui dès son départ. Arrivé à Jersey, il eut, pour commencer, à essuyer les reproches du prince de Bouillon ; il lui fallut ensuite tenir tête à deux aides de camp impertinents et volontaires. Les aides de camp, même dans les armées royales, étaient souvent l'objet d'une malveillante jalousie ; mais, pour un Français, c'était, en vérité, une situation ridicule que celle d'aide de camp de ce prince de Bouillon qui, sans manquer de courage, ne songeait guère à aller brandir, hors de son île, l'épée du grand

Turenne, déposée entre ses mains. La Contrie avait donc le droit de le prendre d'assez haut avec ces messieurs.

Le 11 juillet. — Arrivée à Jersey. Visite au prince. Ses reproches relativement à l'argent que j'ai fait passer en France.

Le 13. — M'occupant avec Gouin, agent de la correspondance, du lieu où je pourrais débarquer avec plus de sûreté sur la côte, entrent dans ma chambre MM. F*** de P*** et la F*** (petit-fils, je crois de la Chalotais). aides de camp de M. le prince de Bouillon. M. de F*** était l'un de ceux auxquels j'avais remis des lettres de change sur le gouvernement britannique. Il me présente la sienne pour que je l'acquitte, puisque j'ai de l'argent. Lui ayant témoigné mon étonnement d'une semblable proposition et lui ayant demandé si le gouvernement britannique avait refusé de l'acquitter, seul cas où elle pourrait être représentée au tireur, M. l'aide de camp prend un air de hauteur et me somme, de la part du prince de Bouillon, de faire honneur à la demande de son camarade. Répondu que je respecte la personne de M. de Bouillon, mais que je n'ai pas d'ordre à recevoir de lui; que, voyageant dans son île, sous la protection du gouvernement britannique, je ne reconnais d'autre autorité que celle du roi de France; qu'il était affreux que des Français émigrés, vivant dans l'oisiveté à Jersey, cherchassent à dépouiller

nos malheureux royalistes de l'intérieur. Ces messieurs ayant insisté, je n'ai pu les congédier qu'en déclarant que j'instruirais Monsieur de leur conduite. Ayant eu l'air d'ignorer de quel *Monsieur* je voulais parler, je reprends avec force : *Monsieur, frère du roi ; le connaissez-vous ?* A ces mots, mes deux émigrés prennent leurs chapeaux, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, sans mot dire.

A son départ, La Contrie avait manqué le bateau ; à son retour, dernier contre-temps, il laisse tomber sa sacoche !

Le 15. — Départ précipité pour le Vieux-Château, où je devais m'embarquer, emportant 1.500 louis. Un sac de 700 louis m'échappe, en passant à cheval sur un trottoir, pour éviter des invalides qui portaient une longue pièce de bois sur leurs épaules dans le fond du chemin. Je n'ai pas fait deux pas, que je m'aperçois que le sac a échappé. Je m'en retourne aussitôt. J'interroge les invalides qui font semblant de ne pas m'entendre. Vent contraire à l'embarquement. Retour à Saint-Hélier. Dénonciation à la police de mon aventure.

Le 22. — Mon sac de louis retrouvé, lorsque les invalides qui l'avaient serré, lorsqu'il tomba, et jeté par dessus la haie, le partageaient nuitamment. Arrestation des voleurs et capture des louis par la justice.

Le 29. — Ayant été obligé de partir dans la nuit du 29 au 30, je n'ai pu être ressaisi de mon argent. En conséquence, j'ai laissé à M. l'abbé Guillo (1) procuration de le toucher et de le faire passer.

Le 30. — Débarquement sur la côte de Cancale.

Le 31. — Dénoncé par un jeune homme que le prince de Bouillon m'avait donné pour le ramener en France (2).

Le 1er août. — Je me rends dans ma famille.

Le 7. — Rejoint M. de Puisaye, à la paroisse de Fleurigné, près Fougères. Je lui remets les dépêches dont j'étais porteur et un double de mon journal, en lui rendant compte de ma mission.

Le voyage de la Contrie n'avait eu que peu de fruit, et les nouvelles qu'il apportait de Londres n'étaient point bonnes. Il n'en avait pas moins fait ce qu'il avait pu, avec honnêteté, énergie et constance. Cela méritait qu'on le reconnût : le 7 août, Puisaye reçut La Contrie chevalier de Saint-Louis. Le brevet, signé par Monsieur à Edimbourg, était daté du 15 juin 1796.

(1) Dans la séance du 4 octobre 1795, l'abbé Guillo avait été nommé, à l'unanimité des voix, trésorier général de l'armée de Bretagne.

(2) M. Durand, fils de M. Durand, professeur de mathématiques à Rennes et grand bonnet rouge. (Note de La Contrie.)

Que devint notre chouan voyageur ? — Nous ne savons que peu de chose sur la fin de sa carrière (1), et son nom ne reparaît plus dans les annales royalistes. Nous pouvons dire cependant qu'il demeura, jusqu'à la fin, l'ami du comte de Puisaye, et qu'il eut la grande joie d'assister à la restauration de la monarchie. En 1821, quand Puisaye se décida à rédiger le septième volume de ses *Mémoires*, il correspondit à ce sujet avec Collin de la Contrie, et, cédant à un sentiment de coquetterie commun à bien des auteurs, il affecta d'accorder aux instances de l'amitié une décision inspirée simplement par le caprice (2). La même année, l'abbé de la Grande-Trappe, M. de Lestrange, attendait, dans son monastère, la visite de La Contrie, chargé par Puisaye de je ne sais quelle commission (3). Plus tard encore, un vieux chouan breton, le colonel Guesno de Penanster, écrivant à

(1) Collin de la Contrie mourut, le 11 mars 1834, au château de Tiercent, où il s'était retiré.

(2) Voy. *Puisaye papers*, vol. CVII, *Suite des Mémoires du comte de Puisaye.*

(3) *Ibid.* vol. LXVII. *Lettres des ecclésiastiques royalistes.*

Puisaye, retiré à Hammersmith, lui donna des nouvelles de son ancien envoyé (1). Dans sa gentilhommière bretonne, à l'heure où triomphait le drapeau blanc, Collin de la Contrie ne songeait pas sans orgueil à ses aventures de guerre, à ses périls de chouannerie, mais il ne dut jamais se rappeler sans tristesse ce voyage d'Angleterre, où il avait appris que la fidélité et le dévouement personnels ne servent à rien, quand ils sont entravés par des chicanes de parti, stérilisés par des questions de coterie.

(1) *Ibid.* vol. LXII. *Lettres de MM. le marquis Beaupoil-Sainte-Aulaire et colonel Penanster.*

LES GENTILSHOMMES POÈTES

DE L'ARMÉE DE CONDÉ

LES GENTILSHOMMES POÈTES

DE L'ARMÉE DE CONDÉ

Au mois de mai de l'année 1795, l'armée des émigrés français, que commandait le prince de Condé, vint camper en Brisgau, près de la ville de Steinstadt. Cette petite armée avait eu, depuis sa fondation, de bien diverses fortunes, de constantes alternatives d'espoir et de découragement. Pensant, un jour, marcher sur la route de France, en avant-garde, avec le soutien de l'illustre nom de Condé, elle était, le lendemain, refoulée de ville en ville, d'électorat en margraviat, attendant sa solde de l'Empereur, du Czar, du roi d'Angleterre, de l'autre côté de ce Rhin qui séparait de la patrie. Cette existence aventureuse

d'émigration militaire avait pourtant des heures de relâche et presque de joyeuseté. Chacun revenait alors, en un oubli de l'exil, à ses habitudes, à ses plaisirs préférés. Les longues journées à dépenser dans l'inaction de Steinstadt, lorsque les espoirs, pour être retardés, n'étaient pas anéantis, furent particulièrement favorables à cette détente des esprits. L'on revint donc, autant que faire se pouvait en un coin de Brisgau, aux divertissements des anciens jours de France. Beaucoup aimaient la chasse et s'en prirent, sans regret pour les lièvres de leurs domaines, au gros gibier du margrave. Presque tous aimaient les cartes et se disputèrent au pharaon ou au macao, comme en un tripot de Paris, les derniers louis de leurs bourses d'émigrés. Tous aimaient l'amour, et les sentimentales Badoises ne les en blâmèrent pas. Mais quelques-uns, beaux esprits, estimés dans les provinces, se remirent à rimer dès qu'ils en eurent le loisir. Et, se réunissant d'instinct, pendant que les joueurs et les chasseurs couraient les brelans et les halliers, ils formèrent une académie de gentilshommes poètes. C'est leur bagage académique que nous allons

présenter. Bagage bien modeste, aux pièces défraîchies comme un habit de cour râpé par l'émigration, mais qui, pour avoir été conservées sous l'uniforme et souvent exposées au feu, ont acquis à leurs pauvres rimes la poésie militaire d'un livret de soldat.

I

Le camp de Steinstadt avait été tracé, le 31 mai 1795, sur une hauteur dominant la vallée du Rhin, entre la ville de Steinstadt et celle de Mülheim, où le quartier général s'était établi. La petite armée devait y séjourner jusqu'au commencement de décembre. Les émigrés, à peine installés au camp, s'improvisèrent jardiniers, laissant l'épée pour la bèche. « Le camp des gentilshommes, — écrit l'auteur des *Souvenirs d'un officier royaliste*, (1) — était une chose curieuse à voir. Ces messieurs lui avaient donné un aspect tout particulier en dessinant des jardins à l'anglaise en avant de leurs tentes, au

(1) Voy. *Souvenirs d'un officier royaliste*, par M. de R... (de Romain). T. III, p. 20.

milieu des bois et sur l'escarpement du coteau qui bordait le Rhin dans ces environs. » Puis, le jardinage terminé, chacun fut à son plaisir : les chasseurs, aux bois, les joueurs, aux tripots et les gentilshommes poètes vers leur académie.

Cette académie était née, quelques semaines auparavant, de la rencontre de quelques soldats amis des lettres, dans une écurie (1) près de Rust en Brisgau. Le colonel baron de Bœchlin, en qui les gentilshommes poètes allaient trouver un Mécène, se fit le protecteur de l'académie naissante et lui ouvrit les salons de son château de Rust. M. de Bœchlin était, semble-t-il, un esprit d'élite, tout à la fois guerrier, poète, musicien. Le malheureux, quoique étranger, ne devait pas être plus épargné par le sort que les émigrés

(1) Nous lisons dans des « Vers allégoriques à M. le colonel baron de Bœchlin, qui avait accueilli notre société littéraire dans son château de Rust, en Brisgau », vers écrits par M. de Villemontez :

« Quand notre illustre académie
N'était encor qu'à son berceau,
Qui le croirait ? Une écurie
Était l'asile où du génie
Se conservait le pur flambeau. »

auxquels il avait si libéralement accordé et l'hospitalité du corps et celle de l'esprit.

Au camp de Steinstadt, la petite académie, s'organisa, en prévision de longs moments de loisir. Elle choisit, pour lieu de ses réunions, une sorte de baraque entourée d'un jardinet, et, à la première séance, y constitua son bureau.

Le président élu fut le chevalier de La Taille, dont nous pourrons suivre la destinée jusqu'aux derniers jours de l'émigration. C'était un gentilhomme originaire de l'Orléanais, ancien capitaine au régiment de la marine et, alors, officier au régiment de Damas. Le chevalier de La Taille apportait à l'académie un petit poème mélancolique : *le Cimetière d'Oberndorff*, qui lui valut le surnom de sentimental La Taille : « Il a tracé ce sujet, — écrivait un de ses confrères, — dans le genre des *Tombeaux*, d'Hervey, et il y règne une mélancolie douce qui sert à augmenter les idées religieuses qui y sont renfermées. »

Le secrétaire de l'académie condéenne était M. de Tourniol du Rateau,

Un mortel que le ciel fit naître
Pour sentir et faire connaître
Et tout le charme et tout le prix
Des talents aux vertus unis.

Ce mortel, qui ne rimait presque jamais et qui n'écrivait que bien rarement en prose, était un auditeur accompli et représentait en quelque sorte l'élément passif de la société littéraire. Réputé pour sentir le charme des inspirations d'autrui, il était à toute heure assailli de production nouveau-nées.

Mais le grand cheval de bataille de l'académie militaire était le chevalier Anne-Gédéon de Lafitte de Pelleport. Ce chevalier, né à Stenay vers 1755, était, parmi les gentilshommes poètes, le seul ayant un petit passé littéraire. Il en rehaussa, mais pour quelques mois seulement, le prestige de la société récemment constituée. Pelleport avait débuté dans les lettres, en 1783, par un pamphlet de l'esprit le plus fin mais aussi le plus gaillard : *Les Petits soupers de l'hôtel de Bouillon* (1).

(1) *Les Petits soupers de l'Hôtel Bouillon, à Bouillon (Paris)*, 1783 in-8, 94 p. Voy. au sujet de Lafitte de Pelleport, *Les Livres à clef*, par F. Drujon. T. I, p. 270. T. II, p. 709.

Un autre libelle, publié en 1784, *le Diable dans un bénitier*, n'avait pas obtenu un moindre succès de joyeuseté scandaleuse. Le chevalier de Pelleport n'avait donné depuis qu'une œuvre très oubliée, *les Bohémiens de Paris*, mais il était arrivé au corps de Condé avec un poème sur la défense de Maëstricht en 1793, plus digne de la plume d'un écrivain royaliste. L'on peut deviner avec quelle joie et avec quel empressement l'auteur des *Petits soupers de l'hôtel de Bouillon* fut appelé au bureau dans la baraque de Steinstadt.

Les autres membres de l'académie étaient le chevalier Bidon de Villemontez, gentilhomme auvergnat, sorti de France vers 1791, et ayant, en 1793, pris part, comme Lafitte de Pelleport, à la défense de Maëstricht ; le chevalier de Quérelles, ex-lieutenant au régiment de Touraine, qui n'avait rien produit encore, mais qui avait mieux payé de sa personne que de son esprit, ayant reçu cinq blessures à l'affaire de Berstheim ; un ancien capitaine de vaisseau, M. du Coudray, et le chevalier de Godey, un gentilhomme de Basse-Normandie, le Dorat des salons

de Caen (1). Ces fondateurs de l'académie condéenne admirent bientôt dans leur cercle littéraire, MM. de Vauquelin, Duchol, de Baye de la Neuville, et, enfin, un compatriote du chevalier de Godey, le fourrier de Thiboult, dont le caractère était aimé de tous, et dont le mérite ne portait ombrage à personne, car il ne versifiait qu'en latin. Jacques de Thiboult (2) fut choisi pour trésorier de la petite académie, et, dans cette fonction singulièrement délicate, il rendit de réels services, sachant tirer, pour les dépenses communes, les derniers écus du gousset des émigrés.

Nos poètes, dès qu'ils furent ainsi embrigadés académiquement, se considérèrent comme les chantres officiels des hauts faits du corps de Condé. D'ailleurs, fidèles gentilhommes, ils aimaient à faire leur cour et à sortir de la poche de

(1) Ce sont les manuscrits du chevalier de Godey, conservés par son frère Charles de Godey de Thuiley, qui nous ont fourni les principaux éléments de cette étude.

(2) Jacques de Thiboult du Puisact a laissé le *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, que nous avons publié et que nous citerons plusieurs fois au cours de ce travail.

leur habit gris de fer (1), en un moment solennel, de beaux vers tout frais rimés en l'honneur du roi et des princes. Lafitte de Pelleport, se souvenant qu'il avait fait rire à Versailles, fut le premier à s'en prendre au prince de Condé dans une pièce de circonstance. Il lui fit remettre au camp, près d'un cabinet de verdure dans le genre anglais, fait par dix-sept gentilhommes, des vers que tous les historiens du corps de Condé ont transcrits (2) :

Que j'aime ce salon dont l'art et la nature
Ont formé de concert la verte architecture !
Qui donc a pu créer un séjour si charmant ?
Serait-ce des jardins le dieu compatissant,

(1) Voy. *Le Costume de l'armée de Condé*, par C. de la Chanonie, p. 7. L'infanterie noble avait, jusqu'en 1791, porté l'habit bleu clair. La ressemblance de cet habit avec celui des républicains ayant parfois causé des méprises, le prince de Condé arrêta, au commencement de cette année, que les corps nobles recevraient un nouvel uniforme dont l'habit était gris de fer. La planche (infanterie noble), donnée dans l'ouvrage de Muret, représente exactement ce costume dont de savantes recherches de M. E. Perrot établissent l'authenticité.

(2) Voy. Th. Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, T. I, p. 265 ; d'Ecquevilly, *Campagnes du corps de Condé*, t. I, p. 2380 ; *Souvenirs d'un officier royaliste*, t. III, p. 21.

Qui voudrait procurer, par des travaux utiles,
Aux chevaliers français d'agréables asiles ?
Non : ce sont des guerriers à vaincre accoutumés,
Qu'on voit en jardiniers tout à coup transformés,
Et qui font succéder aux fureurs de Bellone
L'art innocent et doux de Flore et de Pomone...

Le prince de Condé, étant, le 16 juillet, revenu au camp, fit demander Lafitte de Pelleport. Il lui dit, nous apprend le fourrier de Thiboult, des choses obligeantes. « Le prince, — ajoute avec satisfaction l'académicien, — ne hait pas les lettres. On assure même qu'il n'est pas sans prétentions personnelles à ce sujet (1). »

Suivant l'exemple de Lafitte de Pelleport, le chevalier de Quérelles fit placer sous les yeux de ce chef ami des muses, une *Ode sur l'avènement de Louis XVIII au trône de France et sur sa proclamation au camp de Steinstadt par l'armée de S. A. S. Mgr le prince de Condé*, puis une *Romance sur le départ du duc de Bourbon pour la Vendée, le 30 juillet 1795*, départ tardif, mais que tous les poètes célébrèrent pourtant, presque à la veille du désastre de Quiberon !

(1) Voy. *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, p. 65.

Nos académiciens, étant de parfaits chevaliers, après avoir chanté leurs princes, ne pouvaient négliger les dames. Mais, comme celles qui paraissaient dans les baraques de Steinstadt, n'étaient ni de la première vertu, ni de la plus rare beauté, ils furent assez chiches alors de ces hommages poétiques qu'ils devaient prodiguer plus tard aux divinités de Souabe et de Wolhynie. M. du Coudray n'en rima pas moins une *Déclaration* à une certaine Thémire, et le chevalier de Quérelles un *Portrait de l'Amour,* dont les traits les plus saillants lui avaient été fournis, paraît-il, par une Sophie de rencontre.

Mais, en dehors de la vaillance de leurs chefs et des attraits de leurs dames, les Condéens trouvaient assez de thèmes poétiques dans les événements de cette terrible fin de siècle. Ils chantèrent successivement : *Les Adieux de Louis XVI, la Mort de Robespierre, la Délivrance de Madame Royale.* Puis ils s'amusèrent à de menus badinages, nés des plus minces incidents de la vie du camp, tels que *la Mort du corbeau Colas, qui faisait, à Steinstadt, les délices de MM. les chasseurs nobles, et qui reçut d'un in-*

connu un coup de fusil dont on le crut mort. Mais Colas reparut, et les poètes n'avaient pas encore fini de lui rimer de belles épitaphes, qu'ils durent entonner l'hymne de sa résurrection.

La petite académie était donc en pleine activité littéraire, quand, au cours de l'année de sa fondation, elle eut à subir une très sensible perte. Le chevalier de Pelleport, sa gloire et son espérance, quitta l'armée et partit pour l'Amérique, où l'affection d'une sœur l'appelait à Philadelphie. L'on se désola à l'annonce d'un tel départ, mais non sans songer de quels beaux adieux poétiques il pourrait donner l'occasion aux Condéens éplorés. Et le lendemain, Godey écrivait au fugitif :

Vous partez, une sœur chérie
Vous appelle au delà des mers,
Et, dans un nouvel univers,
Vous allez passer votre vie.
Aux échos de Philadelphie
Vous ferez ouïr quelquefois.
Cette lyre qui, sous vos doigts,
Charmait notre mélancolie
. . . . . .

Tandis que la muse légère,
Qui vous prêta son luth divin,
Va charmer une autre hémisphère,
Que dira la Condéichère ?... (1)

Hélas ! l'infortuné chevalier n'eût guère le temps de charmer un autre hémisphère aux accents de son divin luth, et la *Condéichère* devait le pleurer à jamais. Quelques semaines après son arrivée en Amérique, Lafitte de Pelleport mourait de la fièvre jaune.

Tels furent, pendant l'été et l'automne de 1795, les divertissements littéraires des gentilshommes poètes. Au commencement de décembre, le corps de Condé leva le camp de Steinstadt et emonta jusqu'à Manheim, avant de revenir, l'an suivant, en Brisgau. Le chevalier de Godey traça en vers et en prose, à la manière de Chapelle et de Bachaumont, la relation humoristique d'une marche dans la montagne. Elle fut, pour l'année 1795, la dernière production de la petite académie.

(1) Manuscrits du chevalier de Godey. Cette pièce, ainsi que celles précédemment mentionnées, a été publiée dans un recueil, *Les Troubadours modernes*, dont nous parlerons plus loin.

II

Pendant l'année 1796, les gentilshommes académiciens eurent souvent, comme ils disaient, à quitter Phœbus pour Bellone et à accomplir, ce qu'ils firent avec vaillance, leurs obligations de soldats. Mais, comme ils eussent rimé jusque sous le feu de l'ennemi, leur muse, pour être guerrière, n'en resta pas moins féconde et grossit incessamment de productions de toute sorte leur portefeuille de campagne. Les premiers mois de cette belliqueuse année ayant été cependant remplis par une trêve, les gentilshommes poètes eurent le loisir de tourner en petits vers leurs compliments de nouvel an et de se faire présent d'étrennes littéraires. A tout seigneur, tout honneur; le chevalier de Godey

envoya ses premières rimes à La Taille « le très illustre président de la très docte académie. » Puis, il adressa au secrétaire Du Rateau, dans une épitre toute fleurie de versiculets, le souhait le meilleur à former pour tout émigré :

> En conséquence, sans emphase,
> Hyperbole ni périphrase,
> Je dirai que vers le séjour
> Où faisiez votre résidence,
> Je vous souhaite un prompt retour
> Par la poste et la diligence
> Mais non par celle de Cobourg.

Car alors l'on ne songeait plus à rentrer en France en carosse. Les derniers carosses avaient été, depuis longtemps, vendus aux juifs d'Allemagne et l'on se fût bien contenté de passer la joie au cœur, mais très modestement, la frontière française !

M. du Rateau répondit comme il convenait, en une belle épître, très curieux spécimen de la manière et de l'esprit des littérateurs condéens : « j'ai reçu avec une grande reconnaissance, mon cher Godey, vos jolis vers pour la nouvelle année. Mais vous m'auriez mis dans

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un cruel embarras en ne m'envoyant que des vers à moi qui n'en fais jamais et qui n'ai pas la ressource de nos ci-devant financiers, si une place de secrétaire de notre académie ne me donnait le privilège d'en faire faire à mes confrères, qui ne me coûtent qu'un remerciement ou l'assurance de la célébrité, dont nous disposons ainsi que vous savez. En conséquence, j'en ai commandé d'aussi bons qu'il serait possible et je vous les envoie avec la même assurance que si je les avais faits. » Et l'épître finit en vers précieux et guindés, dignes d'un semblable prélude.

L'arrivée du roi à l'armée de Condé ne pouvait manquer de provoquer chez les académiciens une explosion d'enthousiasme et leur exaltation d'esprit fut soutenue et alimentée par un nouveau séjour chez le baron de Bœchlin, où l'on était tenu de vivre en état d'inspiration. Ce fut, en effet, près du château de Rust en Brisgau que le roi, passant en revue deux bataillons de chasseurs nobles, reçut du chevalier de Godey l'hommage d'un poème intitulé *le Panache de Henri quatre :*

... Louis verse des pleurs, son âme est attendrie,
Il jure de venger les maux de la patrie,
D'anéantir le crime et ses noirs attentats,
De régner par l'amour sur des vastes états,
De faire aimer son Dieu méconnu dans la France,
D'y ramener la paix, le calme, l'abondance,
De rendre heureux enfin ceux qu'il aura vaincus
Et d'affermir son trône à force de vertus.

Le chevalier de Villemontez, s'adressant un peu moins haut, s'était contenté d'adresser des *couplets au cardinal de Rohan, lorsque l'armée de Condé était venue prendre des cantonnements dans ses états,* à Ettenheim, au mois de mars 1796 :

Rohan règne sur ce rivage
Tout s'y ressent de ses bienfaits
Il plaint nos maux, il les soulage
Et comme nous il est Français.

Le Rohan du collier, l'Ettenheim du duc d'Enghien! Ces méchants vers n'évoquent-ils pas aujourd'hui deux souvenirs bien funestes?

Mais le mortel le plus chanté en ce temps-là par nos poètes, fut leur amphytrion, le baron de Bœchlin. Le chevalier de Quérelles, le

17 mai 1796, prononça en son honneur un long discours poétique et les académiciens eurent recours à tous les rhythmes pour dire ses mérites et célébrer ses bienfaits. Ne leur avait-il pas accordé en effet l'hospitalité la plus appréciée de toutes, celle de la vanité ? Ils voulurent donc très honnêtement le payer en belle monnaie de gloire, la seule dont ils fussent alors capables de disposer.

Car ils n'avaient guère d'écus, étant souvent aussi pauvres que les indigents qui venaient, aux jours passés, mendier aux portes de leurs manoirs. Mais ils étaient trop fiers pour insister sur cette peine, et ils se bornaient à en plaisanter entre eux. Le chevalier de Quérelles, badinant dans une épître, s'étonne « d'être émigré sans pain et sans chemise, » ce qui était quelque peu exagéré. Et le chevalier le Godey répond à son badinage, en lui reprochant « de descendre parfois du Pinde pour faire un tour de cuisine, » lui souhaitant, en un rêve de gourmet bas normand, les tripes savoureuses et le cidre doré de l'hôtel d'Espagne à Caen.

Mais il fallut bientôt renoncer aux délices culi-

naires et académiques du château de Rust, et l'on rima, en l'honneur de l'hospitalier baron, ces reconnaissants adieux :

Bel asile, riant bocage
Où, malgré le sort en courroux,
Un ami des muses, un sage,
A souvent fait naître pour nous
Des jours sereins et sans nuage,
Faut-il donc, s'éloigner de vous ?
. . . . . .
Toi, qui daignas mêler tes larmes
Aux pleurs qui coulaient de nos yeux,
Toi qui nous fis trouver des charmes
Dans l'exil le plus rigoureux,
Adieu, Boechlin. Dans les alarmes,
Le sort conduit encor nos pas ;
Mais, dans le tumulte des armes,
Inséparable des combats,
La retraite auguste et champêtre,
Le séjour vraiment enchanteur,
Où nous avons pu te connaître,
Seront présents à notre cœur.

Le tumulte des armes allait, en effet, bientôt succéder, pour les gentilshommes poètes à l'harmonie des lyres. L'armée autrichienne, dont le corps de Condé faisait alors partie, fut repoussée

jusqu'à Munich par Moreau, qui avait envahi l'Allemagne. Les Condéens, toujours à l'arrière-gaule, déployèrent, dans cette campagne, une valeur qui surprit jusqu'à Moreau lui-même. Dans la nuit du 13 au 14 août, ils livrèrent aux troupes républicaines, près d'Ober-Kamlach, le combat le plus meurtrier dans lequel ils eussent jamais été engagés. Le chevalier de Thiboult, le latiniste de l'académie, y releva, le dernier, et y sauva le drapeau, que des gentilshommes mortellement frappés s'étaient passé de main en main. (1) Bien plus, un des fondateurs de la société littéraire, l'auteur d'une ode sur la mort de Stofflet qu'il avait dite la veille à ses confrères, M. de Baye de la Neuville, tomba, le poitrine traversée par une balle « Combat glorieux et funeste, — écrivit le chevalier de Godey au

(1) Jacques de Thiboult nota simplement dans son Journal (p. 125), à la date du 13 août : « Affaire d'Ober-Kamlach. Je donnerai quelque jour plus de détails sur cette horrible nuit. Nous avons chassé l'ennemi du bois à force de courage et de sang... J'ai porté le drapeau le dernier et n'ai rien qu'une contusion à l'œil .» Tous les historiens de l'armée de Condé donnent des relations détaillées du combat d'Ober-Kamlach.

baron de Bœchlin,— où nos lauriers ont été teints du sang de nos meilleurs camarades. Parmi ceux que nous pleurons et qui ont droit à tous nos regrets, un surtout, que nous comptions au rang de nos académiciens, M. de Baye de la Neuville, obtiendra de vous un souvenir douloureux. Vous l'avez connu ; c'était un titre pour l'aimer. Vous connaissiez l'amitié qui l'unissait à M. de Villemontez et vous jugerez de la tristesse de celui-ci. La douleur étendra longtemps ses crêpes funèbres sur nos lyres muettes. »

Le deuil des lyres fut cependant abrégé et l'on ne put résister aux suggestions poétiques, fournies par ce funeste et glorieux combat. Chaque académicien crut de son devoir le plus strict d'en fixer la mémoire pour les siècles à venir. Le chevalier de Godey, en inscrivant, dans une ode, les noms des gentilshommes frappés autour du drapeau, se doutait peu que l'intérêt documentaire de sa pièce la garderait mieux de l'oubli que sa valeur poétique. (1) Le chevalier de Quérelles consacra aux mânes des héros tombés à

(1) Nous donnons à l'appendice (I) le texte complet de cette pièce, déjà publiée en partie dans le *Journal d'un fourrier*

Ober-Kamlach des strophes qu'il ne cessa jamais de retoucher pendant ses années d'exil, et Du Coudray adressa à Villemontez (1), sur la mort de M. de Baye, des stances aussi émues que le lui permettait sa poétique empesée :

Que n'ai-je en mon pouvoir les pinceaux d'Ausonie
Pour retracer en vous Euryale et Nisus !
Mais enfin ne peut-on, sans le feu du génie,
Rendre hommage aux vertus ?

Un sentiment touchant de camaraderie militaire, littéraire même, émeut dans ces pièces en dépit de leur emphase. Ces pauvres émigrés, rapprochés par un goût commun, semblent avoir évité les querelles et les froissements habituels aux faiseurs de vers. Cette petite académie, fondée dans l'exil et contre l'exil, nous paraît moins avoir été, malgré l'outrance de compliments quotidiennement échangés, une société d'admiration

de l'armée de Condé (p. 128), et dans l'*Histoire des Émigrés français*, par A. Antoine (de Saint-Gervais), t. II, p. 169.

(1) Voy. dans les *Troubadours modernes*, les *Stances à M. de Villem... sur la perte de M. de Baye, blessé mortellement à Ober-Kambach*, par M. du Coudray (p. 247-230) et l'*Ode sur le combat d'Ober-Kamlach*, par le chevalier de Quérelles (p. 250-256).

que de consolation mutuelle. Consolation chaque jour plus nécessaire, car les circonstances devenaient cruelles, et les infortunés Condéens poursuivis par une implacable fatalité, semblaient l'avoir attirée jusque chez leurs Mécènes. Cette lettre du baron de Bœchlin au chevalier de Godey en fournit la triste preuve : « Ah ! que votre lettre et votre admirable poème m'ont fait pleurer !... Ma douleur était d'autant plus vive qu'au moment où je lisais vos chères lignes, m'était parvenue la nouvelle de la mort de mon fils, Charles-Frédéric de Bœchlin. Il était premier lieutenant des grenadiers du régiment de Rohan, avec lequel il fit toutes les campagnes de la guerre. Il a été tué à Friedberg, à l'affaire si sanglante du 10 juillet 1796 (1), et emporte l'estime et les regrets de tout le corps. Enfin, il a glorieusement terminé sa carrière en brave gentilhomme, et se trouve délivré des horreurs de notre siècle. Il a passé du sein de sa famille dans le sein de Dieu, comme on passe de la veille au sommeil.

(1) Voy. au sujet du combat de Friedberg, *Victoires et conquêtes des Français*. T. VI, p. 193.

«... Quoique ma fuite en Suisse me coûte plus de cent cinquante louis et que j'aie perdu chez moi pour plus de dix mille francs, cela ne m'aurait pas tant affecté, si les diables de régicides ne m'avaient pas brûlé tout à fait ma coseigneurie de Kehl, qui me rapportait annuellement trois mille livres de rentes. *Sed Deus, fiat voluntas tua!* Du reste, ai-je sauvé mes papiers, mes livres, vos poésies, mon bois sentimental, ma forêt anglaisée et mon pauvre clavecin, avec mon violon et ma viole d'amour, sur laquelle vous ne m'avez pas encore entendu. »

Et il faut convenir que le baron de Bœchlin ajoute: « Vous trouverez ci-jointe ma petite composition en musique sur l'admirable romance de la mort de tant de héros (1). » Oh! poètes, jusque dans le deuil et les larmes, si essentiellement, si inconsciemment légers!

(1) Ce n'est cependant pas la composition du baron de Bœchlin que le chevalier de Godey semble avoir préférée pour sa romance sur le combat d'Ober-Kamlach, mais bien celle de son confrère de l'académie, le chevalier de Quérelles. Nous en donnons le fac-similé à la dernière page de l'appendice.

III

Mais lorsqu'il s'agit du sort de leurs petits vers, qu'ils aient été alignés, en temps de paix, sur le bureau, ou griffonnés, en temps de guerre, sur le dos du havresac, les rimeurs deviennent très aisément sérieux. Nos guerriers poètes discutèrent donc l'idée très folle, en de semblables circonstances, de publier leurs œuvres littéraires, et, cette idée, ils surent l'exécuter.

Le corps de Condé était alors revenu vers le Rhin, harcelant à son tour Moreau pendant sa belle et savante retraite. Les émigrés, le 24 octobre 1796, avaient débusqué l'ennemi du village de Steinstadt, près de l'emplacement de cet ancien camp, où était née leur petite académie. Journée glorieuse mais sombre, où, dans la brume et la pluie, les Condéens avaient retrouvé

à peine quelques vestiges de leurs constructions rustiques et de leurs salons de verdure. Après ce succès, et en attendant que le traité de Campo-Formio décidât du sort de l'armée de Condé, les compagnies de gentishommes avaient été cantonnées, aux environs de Constance, dans des villages rapprochés du territoire helvétique: Constance était un centre déjà ancien de l'émigration française, où s'était formé un petit cercle de lettrés. Ferrand, l'auteur d'un *Eloge de Madame Elisabeth*, véritablement rempli d'émotion et d'éloquence, jouait le principal rôle dans cette société, pour laquelle Bonnat avait composé et fait imprimer une *Théorie du pouvoir civil et religieux*. Et ces émigrés écrivains rencontraient, dans les réunions de Constance, des auditeurs d'élite, tels que l'abbé Bossu, le confesseur de Louis XVI ; M. de Juigné, l'archevêque de Paris, et le marquis de Juigné, son frère (1).

Aussi ce fut à Constance, où les gentilshommes poètes étaient assurés de trouver des lecteurs, et où ils espéraient découvrir un éditeur

(1) Voy. *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, p. 161.

complaisant, qu'ils entreprirent de publier leurs productions littéraires. Six d'entre eux, du moins, s'associèrent à cet effet : MM. de Villemontez, de Quérelles, du Coudray, de Godey, de La Taille — qui retira depuis, l'on ne sait pourquoi, son apport académique — et de Tourniol du Rateau. Un sentiment de touchante et fidèle camaraderie leur fit réunir à leurs œuvres quelques morceaux poétiques de M. de Baye de la Neuville, le collaborateur frappé à Ober-Kamlach. Mais il fallait, pour ce recueil de vers consacrés aux preux, un rayonnant frontispice. Le chevalier de Quérelles en suggéra le motif à quelque artiste du corps de Condé : le blason des Bourbons, dont les deux fragments qu'a séparés l'anarchie, sont rapprochés par Mars et par Apollon. Le latiniste Thiboult fournit alors une légende explicative : *Sic restituta vigebunt ;* puis il indiqua en trois vers, pour les exemplaires de choix, la part de chacun des dieux dans cette restauration :

Sic, dulce restituta Phoebi cantu auxilíoque Martis,
Tres lilia fulgent ; mirandum est unam autem
Afflatu tenero Phœbi, duasque gladio Martis.

L'épée de Mars avait rapporté deux lys; mais le souffle de Phébus — les poètes sont toujours humbles — n'avait-il pas restitué le troisième ?

La recherche d'un titre présentant bien leur recueil fut longue et laborieuse pour les académiciens. Enfin, en une singulière préoccupation de la mode du temps, de *modernisme* — l'expression convient ici — eux, les chantres sur des rhythmes très vieillis de si anciennes choses, ils écrivirent en tête de leur recueil : *les Troubadours modernes ou amusemens littéraires de l'armée de Condé.* Le secrétaire de l'académie et le troubadour, le moins malhabile en affaires, M. de Tourniol du Rateau, fut dépêché à Constance pour y porter l'œuvre collective, accompagné des bonnes espérances que faisait concevoir à chacun des soldats poètes le mérite de ses propres vers.

L'accueil fait à Du Rateau fut tout d'abord détestable, et le chevalier de Godey, en une amusante persistance de poésie, l'écrivit en vers à La Taille :

Adieu l'espérance
Qui nous décevait
Et qui nous berçait
D'une jouissance

Bien douce à nos cœurs.
Notre secrétaire
A manqué l'affaire,
Malheureux auteurs,
Qu'y pouvons-nous faire ?

Et La Taille aussitôt, sans prendre le temps de rimer, lui répondit en une prose indignée : « Je m'attendais, mon cher et glorieux confrère, que la tentative de Du Rateau resterait sans résultat, et qu'il n'en résulterait que beaucoup de crotte pour lui, et, pour nous, l'humiliation d'avoir été refusés par un faquin de libraire, qui laisserait plutôt mourir de faim l'académie tout entière que de compromettre les gémissements de la presse. Je ne sais quelle fatalité est attachée aux fruits du génie. Si nous eussions eu à assommer le public de quelque projet bien pesamment économique, nous eussions fait une brillante fortune. Mais ce sont des vers, et les oreilles du bon goût, ainsi que celles des imprimeurs, sont impitoyablement fermées aux clameurs du besoin. Cependant nous concevrons sans courroux qu'un ouvrage purement français ne doive guère prospérer sur le sol tudesque et inculte de la

Germanie. Heureux encore d'en être quittes à si bon marché. Quand j'aurai reçu mes appointements, je ferai passer mon contingent. »

Cette petite campagne de vanité poétique, qui devait aussi, dans l'espoir des troubadours, faire tomber en leur sacoche quelques écus de l'imprimeur, menaçait alors de n'avoir d'autre résultat qu'une indemnité de voyage à payer à Du Rateau. Et ce Du Rateau, dont on commençait à railler avec une demi-aigreur, sinon la galanterie, tout au moins la gourmandise, s'éternisait dans les délices de Constance ! « Je n'accuserai pas — lui écrivait le chevalier de Godey — les naïades du Rhin de vous retenir près d'elles, mais je soupçonne fort la pâtisserie helvétique et les truites du lac d'être cause du long séjour que vous faites à Constance. Au fait, vous avez raison ; à votre place, j'en ferais peut-être autant, avec cette différence que je songerais plus souvent à mes compagnons d'armes, et que je leur prouverais, en leur écrivant quelquefois, que je suis loin de les oublier. »

Puis, comme Du Rateau faisait le mort dans sa Capoue helvétique, les Condéens l'y firent relan-

cer par Villemontez. L'Auvergnat vint à bout, avec sa ténacité, et de l'inertie de son silencieux confrère et du mauvais vouloir de ces faquins d'imprimeurs. Les œuvres littéraires des *Troubadours modernes,* formant un beau volume in-8, dédié au Roi, comme il était convenable, furent enfin publiées à la grande joie de nos poètes. (1) Chose étonnante, ils en tirèrent quelque argent. Villemontez, très glorieux du bon résultat de sa petite diplomatie, écrivit alors avec une humilité feinte : « Je n'ai pu tirer que vingt louis des marchandises que vous m'avez confiées. Encore faudra-t-il attendre un mois ou six semaines pour les toucher. Peut-être eussiez-vous mieux fait que moi, mais j'ai fait ce que j'ai pu. On doit vous envoyer vingt échantillons de la nouvelle fabrique, dont cinq seront de la

(1) *Les Troubadours modernes ou amusements littéraires de l'armée de Condé. A Constance,* 1797, in-8, XVI, 303 p. Arthur Dinaux qui, dans les *Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires* (t. II, p. 245), consacre un article aux troubadours modernes, prétend que « la suscript'on de *Constance* comme lieu d'impression est une allusion aux sentiments de fidélité à la royauté qui animaient les auteurs du recueil ». Les pièces que nous publions aujourd'hui établissent la fausseté de cette ingénieuse hypothèse.

plus grande beauté et doivent être destinés à des personnes illustres, qui protègent votre commerce. Vous n'avez pas idée du mal que tout cela me donne et que tout cela m'a donné. S'il fallait recommencer, je vous assure que j'y renoncerais. Je n'en suis dédommagé que par le plaisir que j'ai de vous être utile. Je me réserve pour ma part et pour les frais que j'ai été obligé de faire, vingt autres échantillons de même qualité, car l'ouvrier doit m'en donner en tout quarante. Quand j'aurai reçu les vingt louis, je vous le manderai et, comme j'en retiendrai quatre pour moi, je déposerai les seize restant chez un banquier sur lequel vous tirerez une lettre de change. »

L'accueil qui fut fait au recueil des *Troubadours modernes,* dans les petits cercles littéraires de Constance, même dans ceux où l'on appréciait les considérations pesamment économiques, semble avoir dépassé l'espoir des soldats académiciens : « Je ne suis nullement étonné — écrivait à Godey l'un de ses camarades — du rapide succès des *Troubadours modernes.* J'en félicite bien sincèrement les auteurs et j'espère

que, cette fois-là, ils respireront des parfums plus suaves et moins volatils que ceux de la renommée :

> Ainsi, le sentier de la gloire
> Est devenu la route de l'argent..... »

Peut-être ce sentier mena-t-il aussi aux plaisirs. Dans la joie et dans la fierté du récent succès obtenu, l'on cessa de pester contre « le sol tudesque de la Germanie » et l'on se plut à y découvrir des fleurs. Nos poètes eurent des rondeaux, des bouquets, des allégories pour les dames de Souabe qui entendaient le français et qui se piquaient quelque peu de bel esprit. Ils chantèrent le petit chien de Mlle de Pflummeren, comparèrent aux roses Mlle de Brandestein, et, déclarèrent immortelles, à la sortie d'un bal militaire, trois beautés de Biberach qui s'appelaient Mina, Crescence et Séraphine.

Mais une rumeur sinistre interrompit tout à coup ces poétiques ébats. L'armée de Condé, abandonnée de tous, excepté du Czar, allait passer à la solde de la Russie. Il fallut, en effet, quitter bientôt la Souabe et prendre, en de lentes

étapes, le chemin de la Wolhynie, où le corps de Condé allait être cantonné pendant toute l'année 1798. Parmi les émigrés qui eurent à échanger l'uniforme gris de fer porté avec tant d'honneur contre l'habit vert à parements noirs de l'armée russe, nuls ne le firent avec des regrets plus cuisants que nos académiciens. Ils s'éloignaient de Constance, le théâtre de leur victoire littéraire; ils quittaient Biberach et ses immortelles beautés. Puis, dans cette contrée inconnue, sous les frimats et la neige, les doigts engourdis pourraient-ils tenir la plume : dans des brumes éternelles, pourrait-on rimer encore?

IV

L'on y put rimer et, semble-t-il, l'on y put aimer aussi, car, sept ans après, le chevalier de Godey, de retour dans sa province, quelque peu attristé d'avoir clos ses aventures et de se retrouver à tout jamais Bas-normand faisait part à Thiboult de ces regrets et de ces souvenirs :

Cabanes de la Wolhynie,
Hélas ! sous vos rustiques toits,
Je modulais encor parfois
Une cantate, une élégie !
Souvent, égaré dans ce bois
Ou Phébus ne lançait qu'à peine
Une lueur fort incertaine,
Attiré par la douce voix
Du chantre aimable du bocage,
J'applaudissais à son ramage...

O temps heureux et regretté
Tu fais encor couler mes larmes,
Temps, où je chantais la beauté,
Les champs, les héros et les armes.
Iwanicze, sous tes bosquets
J'aimais à respirer le frais,
Le calme de la solitude.
Zharow, sous tes tilleuls épais,
Sans soucis, sans inquiétude,
Le troubadour chantait en paix (1).

Mais, avant de célébrer les frondaisons d'Iwanicze, les infortunés troubadours pensèrent y périr de froid. Peu voyageurs par goût, issus de races très casanières, ils n'eussent guère cherché, sans la Révolution, d'autres horizons que ceux de la province paternelle. La Wolhynie, dont leurs pauvres livres d'école ne contenaient pas même le nom, leur paraissait devoir être un Kamtchatka. Et leurs premières sensations, dans cette Wolhynie si redoutée, correspondirent singulièrement à leurs craintes. Il neigeait, il neigeait encore. Et ce n'était pas, comme en France, une neige fine et passagère, mais une

(1) Recueil manuscrit de pièces de M. de Godey, intitulé *Fugitives* (1801-1807).

neige lourde et tenace, qui sentait la Sibérie, et qui les bloquait dans des taudis enfumés. « Nous nous sommes établis, le 3 janvier, — écrivait le fourrier de Thiboult, — dans les cantonnements russes près d'Iwanicze. Les neiges ont couvert la terre jusqu'à la fin d'avril. Dans nos mauvais logements, nous avons eu à souffrir cruellement de la fumée (1). » Aucune fleur de poésie ne semble avoir, pendant cette saison glacée, percé la couche de neige sous laquelle la muse de nos académiciens gisait comme ensevelie.

Enfin mai arriva et ce fut un enchantement : un clair printemps du nord, où la transparence de l'air et la douceur des verdures procurèrent aux gentilshommes poètes de nouveaux effets de rêve. Ils avaient tous lu Rousseau et l'abbé de Saint-Pierre, et ils étaient sensibles aux charmes de la nature. Puis, en même temps que les rêves, reparurent les amours, car, les communications étant devenues aisées, des ressources inattendues de société et de galanterie furent

(1) *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, p. 177.

découvertes par les émigrés français. Et c'était plaisir de passer à travers les forêts de bouleaux et par les allées de tilleuls pour se rendre aux châteaux des grands seigneurs polonais, une poésie toute fraîche en portefeuille.

Car ces grands seigneurs étaient beaucoup plus français et d'esprit et de langage que les hobeneaux allemands précédemment visités. Le baron de Bœchlin avait été, en effet, une exception mémorable. Les châteaux de Pologne, malgré leur immensité et leur faste à demi-sauvage, rappelaient moins en revanche les habitations de France que les mille et une réductions de Marly ou de Trianon, que l'on rencontrait autour des résidences d'Allemagne, affublées de beaux noms français. Ces grandes maisons, où l'on ne voyait encore, au temps de Mérimée (1), qu'une argenterie magnifique, de beaux meubles, des tapis de Perse et pas un lit de plume, ne fournissaient point au corps tout le confort désirable, mais elles donnaient à l'esprit les plus délicates jouissances et elles laissaient au cœur

(1) Voy. Prosper Mérimée, *Dernières nouvelles*. Lokis, p. 81.

les souvenirs les plus exquis. La princesse Czartoryska n'avait-elle pas déjà montré au duc de Lauzun quelles grandes amoureuses savent être les Polonaises! Mais, pour en revenir à nos troubadours, qui pénétrèrent dans ces châteaux avec guitare et musique, ce séjour en Pologne, qu'ils redoutaient à l'égal d'un exil en Laponie, fut peut-être la période la plus mondaine, la plus aimable de leur temps d'émigration.

Rien de plus propice aux rimes d'à-propos et de plus favorable aux galanteries poétiques que le divertissement de la comédie de société. Ce passe-temps, très à la mode dans les dernières années du règne de Louis XVI, avait souvent été repris, hors de France, par des émigrés en quête de distractions, et cela aux heures les plus inattendues. Les émigrés de Maëstricht, en 1798, avaient dressé un théâtre, composé et représenté des comédies presque sous le feu des batteries républicaines (1) et nous sommes très surpris que les académiciens n'aient pas organisé, à Steinstadt, quelque théâtre du camp. Cette mode

(1) Voy. *Souvenirs d'émigration* (par la comtesse Dauger), p. 47.

qui rappelait à presque tous les émigrés d'aimables et lointains souvenirs — théâtre de la reine à Trianon ou scène rustique en quelque parc de province — fut importée par eux dans les châteaux de Wolhynie. Elle y devint l'objet d'un engouement véritable, surtout dans une demeure très hospitalière, où nous allons voir nos poètes à l'œuvre.

Cette demeure était le château de Czerczyce, près de Poryck, appartenant au comte Czacki. La comtesse Czacka, née Dombenska, en faisait les honneurs avec une grâce infinie, assistée de nobles et séduisantes voisines, M^me^ et M^lle^ de Laskiwitchz, de la comtesse d'Arach et, surtout, de la comtesse de Medina et de sa sœur, M^lle^ de de Conway, les belles Fanny et Wilhelmine, quotidiennement célébrées par nos poètes. Aux troubadours de l'académie s'étaient joints, pour préparer à la scène française les débutantes de Czerczyce, un certain nombre de gentilshommes et, même, quelques gros bonnets de l'armée. Le principal était le marquis de Bouthillier, major-général de l'infanterie noble. Ce gros et gai Bouthillier, toujours prêt à rire, n'en avait

pas moins rendu les plus utiles et les plus serieux services. Employé, en 1792, à la rédaction des réglements militaires du corps, il avait été, le 1er juin de la même année, nommé major-général. Puis, à l'arrivée des Condéens en Wolhynie, il avait été chargé de l'adaptation du système militaire de Russie à une nouvelle organisation de la petite armée. Mais, dès qu'il le pouvait, il abandonnait et réglements et systèmes pour adapter vivement à tous les airs de pont-neuf, qui lui venaient à la mémoire, de très piquants couplets sur les événements du jour; parodiant, sur le timbre du menuet d'Exaudet, quelque missive impériale et équivoquant, sur le refrain du Malborough, aux dépens de la diète de Germanie. Il avait ainsi fourni constamment à l'armée une sorte de bulletin en chansons (1). Et pourtant, il n'était pas de l'académie, sa grandeur de major l'ayant retenu loin de nos poètes, ses confrères en Apollon mais ses subordonnés en Mars. Toutefois, à Czerczyce et dans un salon où les gentilshommes redevenaient

(1) Voy. Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, t. II, p. 64.

quasi égaux, il associa son entrain à celui de nos poètes, et il se multiplia. Répétiteur et metteur en scène, il fut le factotum du théâtre de la comtesse, s'y chargeant de tous les emplois, y remplissant tous les rôles et n'hésitant pas, pour combler un des vides de la troupe aristocratique, à jeter sur sa dignité de réglementateur d'armée, les falbalas de M^me^ Grognac, dans *le Distrait*, de Regnard (1).

Deux autres acteurs de cette compagnie mondaine, qui représenta à Czerczyce et jusqu'à la fin du séjour des émigrés en Pologne, les principaux chefs-d'œuvre de la scène française, étaient le prince Victor-Amédie de Broglie (1) et le comte d'Esclaibes, sous-aide-major de l'armée. La comtesse Czacka, pour répondre poétiquement aux provocations littéraires de nos académiciens, se trouvait parfois en peine ; la muse de M. d'Esclaibes lui venait aussitôt en aide.

(1) Nous donnons à l'appendice : *La Gloire, cantate pour la fête de la Saint-Louis*, dédiée au prince de Broglie par le chevalier de Godey, et suivie d'une *Épître* contenant le récit humoristique, d'une vaine tentative faite pour mettre la cantate sous les yeux du prince de Condé.

Assistance mal déguisée et très promptement découverte, qui fut l'occasion de badinages infinis. Les gentilshommes poètes, dont le soleil printanier avait réchauffé la verve, adressaient d'ailleurs à tous, et à propos de tout, de petits billets en vers; ils avaient même su, en habiles enrôleurs d'académie, attirer à eux quelques nouvelles recrues. D'abord, M. de Tressessan, « un rival d'Anacréon », mais qui se fit prier pour être des troubadours; puis un chevalier de Montfort aux rimes modestes et rares, plutôt confident que collaborateur; enfin un émigré normand, M. Fagan de Beaulieu, dont les talents, « respectés de l'envie », étaient exaltés par les rimeurs condéens, particulièrement par le chevalier de Godey :

Instruit par vous, Fagan; suivant de loin vos traces,
Je me trouverai très heureux
Si je puis ramasser et présenter aux grâces
La fleur échappée à vos yeux.

Le chevalier de Mélignan avait vu son âme antique célébrée par les troubadours modernes avant qu'il prît part à leurs amusements. On l'appe-

lait le Régulus de l'armée de Condé. Fait prisonnier pendant la campagne de 1796, M. de Mélignan avait dit à un sous-officier républicain, qui l'engageait brutalement à presser le pas : « Je suis gentilhomme, je suis officier, chevalier de Saint-Louis ; croyez-vous à ma parole ? Laissez-moi, éloignez-vous et je vous promets sur l'honneur de revenir dans votre camp me constituer prisonnier. » Le sous-officier ayant accepté sa parole, M. de Mélignan fut rendu à la liberté. Il informa le prince de Condé de l'engagement d'honneur qu'il avait pris et se rendit au camp républicain. Un prompt échange de prisonniers le rendit entièrement libre (1). Cette manifestation de loyauté militaire traitée, avec un peu de grossissement littéraire, d'acte héroïque, pouvait fournir un bon épisode à quelque épopée condéenne. Cette épopée fut, nous allons le voir, audacieusement entreprise par les gentilshommes poètes, et partiellement écrite. Le nouveau Régulus devait y collaborer et nous le trouverons chargé d'y narrer poé-

(1) Muret. *Histoire de l'armée de Condé*, t. I, p. 171.

quement l'attitaque des lignes de Wissembourg.

Mais, avant de livrer à la postérité les noms et les hauts faits des héros condéens, l'on voulut célébrer les attraits et les mérites des châtelaines de Czerczyce, déesses des heures présentes. Obligation très aimable et dont les troubadours s'acquittèrent quotidiennement, en bouquets et en stances, en romances et en rondeaux.

La comtesse Czacka recevait, bien entendu, les plus belles et les plus rares de ces fleurs d'académie. Toutes les fêtes offertes par elle aux gentilshommes émigrés, douce restitution de l'existence d'autrefois étaient dûment enregistrées par des poètes comme en une chronique rimée. L'on écrivait au duc de Berry, présent à un bal de la gracieuse comtesse :

Lorsque je veux peindre un héros,
Prince, je dois suivre tes traces,
Et Czacka s'offre à mes pinceaux
Quand je veux crayonner les grâces.
Vive et modeste tour à tour,
Ses vertus font toute sa gloire ;
Sa présence inspire l'amour,
La tienne promet la victoire.

Et quand l'hospitalière dame de Czerczyce, ayant pour compère le prince Victor de Broglie, tint sur les fonts un enfant de M. de la Balivière, il n'y eut pas, pour célébrer ce baptême, assez de dragées poétiques.

L'on inscrivait galamment au bas de son portrait :

> Cette peinture est vraiment achevée,
> Ce sont ses yeux, ses sourires, ses traits
> Mais, dans les cœurs des chevaliers français
> Son image est bien mieux gravée.

Et les chevaliers poètes, ayant composé une ode anacréontique pour sa fête selon le calendrier grégorien ne se crurent pas exempts, quand cette fête revint dans le calendrier julien, d'en versifier une seconde. Puis ils célébrèrent le domaine où elle régnait, et les splendeurs de sa maison seigneuriale, dont l'on voulait alors ignorer les côtés barbares et le charme de ses jardins que Delille eut dû chanter. Bien plus, quand mourut Castor, l'un des deux énormes chiens, fidèles compagnons de la châtelaine de Czerczyce, ce fut à qui, parmi les académiciens,

prêterait à Leitka, son inconsolable veuve, de poétiques regrets. Après avoir chanté, en Czacka, la reine des grâces, il fallait bien rendre hommage aux beautés qui formaient sa cour, Polonaises sentimentales, comme Mlle de Laskiwitchz ou Françaises enjouées comme la baronne de la Rochefoucauld. Les poètes s'adressèrent enfin à de moins nobles beautés, très promptes à attacher des myrtes à leurs lyres. Telles étaient sans doute les baigneuses de Porick, dont le charme, un matin, éblouit les troubadours, indiscrètement embusqués dans les roseaux du rivage :

Jeunes nymphes au sein d'albâtre
Au pied léger, à l'œil malin,
Groupe séduisant et folâtre !

Ah ! comme l'on rimait et comme l'on aimait avec ardeur, en ce trop rapide été de Wolhynie, et comme on riait à la souvenance des folles craintes de Kamtchatka à tout jamais dissipées !

V

Dans l'automne qui précéda leur départ de Wolhynie, l'enthousiasme des troubadours se refroidit singulièrement. Leur muse, renonçant même aux compliments et aux louanges, se mit à railler en de petits vers malicieux. L'explication d'un tel changement de manière se trouve peut-être dans un passage des spirituels souvenirs du comte de Puymaigre : « Les Polonais, s'ennuyant dans leur solitude, s'empressèrent d'exercer une noble hospitalité envers des Français dont plusieurs, par leurs formes, leur esprit, leurs manières, méritaient cette distinction. Les femmes surtout se montrèrent tellement enthousiastes qu'elles nous mirent réellement à la mode. Mais cet engouement dura peu, ou du

moins, fut restreint plus tard dans d'étroites limites. Il y eut tant d'indiscrétions commises, il faut bien le dire même d'impertinences faites par nos jeunes gens que nombre de portes nous furent fermées (1). » Et il cite, à ce propos, des couplets fort impertinents dans lesquels une certaine dame Norochow est travestie en dame Romanoska, malgré ses bontés excessives, par de très ingrats chansonniers.

Les troubadours n'allèrent pas jusqu'aux surnoms, mais le charme de leurs premiers rêves était à jamais dissipé. La Wolhynie ne leur apparut désormais que sous les plus sombres couleurs, et ils la représentèrent, dans l'exagération de ces impressions nouvelles, comme une terre de juifs, qui n'étaient pas tous Hébreux, de paysans faméliques dans des cabanes de Sarmates et de grands seigneurs endettés dans des palais de carton. Restaient les femmes toujours si jolies, et nos gentilshommes étaient, en dépit de tout, trop galants, pour ne pas chanter leurs appâts. Mais ce fut avec une sourdine et en

(1) Comte Alexandre de Puymaigre : *Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration*, p. 44.

modérant les louanges de ces dames « tant soit peu vaines. » Tel est, en effet, le tableau tracé, dans une heure de désenchantement, par le chevalier de Godey :

Il est bien vrai que la nature,
Chez vous rustique et sans apprêts,
N'offre point aux yeux ces attraits
Que des arts donne l'imposture,
Et que vos prétendus palais
Mesquins dans leur architecture,
S'élèvent à bien peu de frais !
Que, si vos nymphes sont piquantes,
Vives, légères, agaçantes,
On rencontre aussi, parmi vous,
Des Hébreux autant que de loups.
On sait que la gent hébraïque,
Bien plus vorace que les ours,
De probité fort peu se pique
Et vous ruine par ses tours ;
Que chez vous on voit, tous les jours,
Dans des baraques de Sarmates,
Des malheureux nus à moitié ;
Dans des châteaux qu'on croit de cartes,
Des seigneurs qui vous font pitié ;
Qui, tantôt, usuriers sordides,
Vont disputer aux Juifs avides
Le prix d'un bœuf ou d'un cheval ;
Tantôt, fiers de leur opulence,

S'entourent avec complaisance
De tout le faste oriental
Il est bien vrai qu'un tel mélange
Et d'avarice et de hauteur
Devait nous sembler fort étrange
Et nous en riions de bon cœur.
Mais, malgré ces bizarreries,
Que, peut-être, on retrouve ailleurs,
Leurs femmes étaient si jolies
Qu'on s'accommodait à leurs mœurs,
A ces dames, tant soit peu vaines,
On offrait la rose et l'œillet,
Comme aux bergères plus humaines
La violette et le muguet.

Les académiciens semblent même, dans les sévérités de ce maussade automne, avoir renoncé à présenter des fleurs à ces très humaines bergères. Il ne leur resta donc que les faveurs de leurs muses, parfois aussi hautaines, hélas ! que les dames dont ils avaient dénoncé la vanité. Ils en furent réduits, en un jour de désœuvrement, à comparer entre elles ces trop idéales maîtresses, et La Taille écrivit à Godey cette singulière épître : « Ferons-nous entrer nos maîtresses en comparaison ? J'accroche par ci par là quelques minces faveurs d'une petite grisette;

et vous, mon cher Godey, vous soumettez à vos plaisirs ainsi qu'à votre gloire une reine orgueilleuse qui, au moins, vous associe peu de rivaux. La coutume des poètes de tous les âges, depuis Virgile jusqu'à Dorat, fut toujours d'exagérer les avantages de leurs maîtresses et d'en faire l'objet de leurs chants. Plein d'un profond respect pour cette sublime autorité, mais ne m'abusant pas sur le faible de ma conquête, je conviens que

Jusqu'ici ma maîtresse, en sa simplicité,
Eut la prétention de passer pour jolie.
En faveur de son sexe et de sa modestie,
On put lui pardonner un peu de vanité.
D'une majestueuse et superbe rivale
Sa raison aujourd'hui reconnaît tous les droits ;
La vôtre, ingénieuse et légère à la fois,
Entre vous et Rousseau ne met pas d'intervalle. »

Mais les académiciens, las de marivauder entre eux, éprouvèrent enfin le besoin de sortir d'un pareil galimatias et d'une semblable manière. Ils conçurent alors le projet le plus considérable de leurs campagnes littéraires, une sorte de poème épique, résumant l'histoire du corps de

Condé (1). Ne procurerait-il pas autant de gloire et autant d'écus que le recueil publié à Constance, dont le succès persistait dans les cantonnements ? L'on avait, en effet, écrit au chevalier de Godey, le 1er août 1798 : « Nous avons ici plusieurs exemplaires des *Troubadours modernes*, chef-d'œuvre immortel, où le génie, l'amitié et le sentiment servent d'historiens à la valeur. Je me promène souvent dans cette brillante galerie, où j'aime à rencontrer des amis. L'ouvrage est universellement goûté ; on en trouve le plan aussi bien conçu qu'attendrissant et admirable tout ensemble. Il n'est personne qui ne voulût y avoir travaillé ou au moins y avoir fourni un sujet, trop heureux désormais de ne plus vivre que dans vos vers. Bel éloge auquel il n'est pas possible de rien ajouter. »

Fort de semblables encouragements, le chevalier de Godey dressa sans tarder le plan du nouveau poème. Nous l'avons sous les yeux, en

(1) Nous extrayons des manuscrits du chevalier de Godey et donnons à l'appendice tout ce que le troubadour moderne a composé, recueilli et transcrit de cette œuvre inachevée.

trois pages jaunies, pauvres feuillets d'exil, d'un papier bizarre, acheté sans doute en quelque échoppe hébraïque, et dont la vue défend contre toute raillerie le plan rudimentaire du troubadour moderne. « Le combat de Steinstadt, — lisons-nous, — venait de finir; les ennemis fuyaient, et le nom de Condé vainqueur retentissait de toutes parts. Il était au bivouac, entouré d'un grand nombre de braves, des principaux chefs et des bardes les plus connus de son armée. Il propose à ces derniers de chanter les héros du temps passé, pour charmer la longueur de la nuit. » Dans les brumes du Nord et depuis leur entrée en Wolhynie, les troubadours, en effet, avaient jugé à propos de se transformer en bardes. « Les bardes, donc, se préparent à obéir, mais ils s'accordent entre eux pour célébrer les différents combats du héros. »

Et ici chaque académicien, par une combinaison très ingénieuse, qui permettait de lui attribuer une part distincte dans l'œuvre, devenait un barde empruntant son nom à quelque rivière de la province natale : Quérelles, à l'Hérault; Mélignan, à la Baize ; Villemontez, à la Limagne;

La Taille, à l'Essonne ; Godey, à l'Orne ; du Coudray, à la Loire ; Fagan, à la Seille, et Duchol, à la Garonne. Chaque barde devait fournir, pour être fixé, ainsi qu'un médaillon, au monument poétique, un épisode consacré à quelque victoire de l'armée de Condé. Le chevalier de Godey, qui s'était réservé le corps du poème, répartit ainsi cette tâche littéraire. Le barde de l'Hérault eut à chanter la journée de Bodenthal, et celui de la Baize, le passage des lignes de Wissembourg. Celui de la Limagne devait célébrer les combats de Berstheim et jeter des fleurs sur la tombe des guerriers frappés autour de leurs princes. Ici un coup de tonnerre — quelques poètes eussent préféré une apparition d'Achille — rompait la monotonie de ces récits militaires. Le barde de l'Essonne retraçait ensuite les plaisirs de l'hiver et les occupations des guerriers ; celui de l'Orne disait l'affaire d'Offenbourg, et, celui de la Loire, la nuit d'Ober-Kamlach. Alors « le chant des bardes est de nouveau interrompu par l'arrivée de Millet, le favori d'Esculape et l'ami de Condé. Il rend compte au prince de l'état des blessés. Le chef

l'invite à s'asseoir près de lui et à écouter les bardes qui reprennent leurs chants. » Le barde de la Seille célèbre alors l'affaire brillante de Biberach, et celui de la Garonne, ce combat de Steinstadt, qui vient de finir à peine. Et alors Godey, donnant le vol à son imagination, clôt son argument dans les régions olympiennes : « Les bardes ont cessé. Un rayon de lumière frappe les regards qui se portent vers le ciel. Un palais aérien nous offre les ombres de Vauquelin, de Baye, de Belchamp. Des sons mélodieux répétés par les nuages frappent nos oreilles, et les bardes chantent alternativement ; ils annoncent le voyage en Russie, la bienfaisance de Paul, la galanterie des poètes chantant les dames polonaises, le mariage de Madame Royale. A peine ont-ils cessé, que le palais se dissout et que le poème finit. »

Ce canevas poétique, qui devait fournir du travail à nos académiciens pendant les longues soirées d'hiver, ne fut néanmoins rempli que partiellement, et presque exclusivement par le chevalier de Godey. Le printemps revint, mais à la veille du départ. Départ effectué à temps, car

l'été qui allait naître n'eût rendu à nos poètes ni les inspirations, ni les amusements de leur première année de Wolhynie. A l'heure des adieux, la comtesse Czacka reçut, comme il était juste, un bouquet de fleurs poétiques. Les petites fredaines furent aisément oubliées, et le comte Czacki délivra un certificat d'estime (1). Enfin, l'on partit et l'on franchit le Bug, laissant dans le passé cet étrange séjour en Pologne, dont le souvenir devait toujours garder pour les Condéens le charme et la douceur des visions lointaines et rares.

(1) « Je soussigné atteste que les deux compagnies du second bataillon du régiment noble à pied de Condé, pendant un séjour de quinze mois à Poryck, ont tenu une conduite digne du nom français. En voyant quitter ces braves guerriers, je ne puis que témoigner mes regrets de ne pas jouir de leur société ; l'estime et la considération que je leur ai vouées, est un tribut que ma sensibilité et la justice offrent à leur conduite. Donné à Poryck, le 13 mars 1799. Le comte de Czacki ». (Papiers de Godey).

VI

Les années qui s'écoulèrent entre le départ de Wolhynie et le licenciement de 1801, forment les pages les plus douloureuses de l'odyssée condéenne. Ce fut, en dépit de quelques brillants combats, tels que l'affaire de Constance, la liquidation d'une émigration militaire, qui n'avait plus de raison d'être et qui ne subsistait que grâce à une solde étrangère moins assurée chaque jour. La France, d'ailleurs, était ouverte à tous ceux que l'inquiétude du retour dans une patrie transformée ne retenait pas autour de leurs princes. Mais, pour certains émigrés, rester au corps, c'était s'attacher, sous les plis du drapeau blanc, à tout ce qui demeurait de la France du temps passé, c'était vivre, sous les lys, les

derniers de l'ancien régime. Les chasseurs nobles, à chaque mouvement de l'armée, devenaient pourtant moins nombreux, et la petite académie, comme toutes les autres compagnies de gentilshommes, vit son effectif diminuer très rapidement.

Après une marche à travers la Bohême et la Bavière, les Condéens avait fait route vers la Suisse. Ils connaissaient les victoires de Souwarow et ils avaient un reste de foi dans le triomphe de leur cause. Mais ce dernier espoir fut promptement anéanti, car, quand les émigrés rejoignirent l'armée russe, elle venait d'être battue sur le territoire helvétique, et il lui fallait songer à la retraite. Avant de commencer cette marche en arrière, les chasseurs nobles eurent à faire le coup de feu sous les murs de Constance, et nos poètes purent unir des lauriers militaires à ceux que, sur le même terrain, ils avaient jadis littérairement récoltés. Pauvres troubadours ! Malgré les promesses de leur radieux frontispice, ni Mars, ni Phébus n'avaient pu sauver les lys ?

L'armée de Condé retraita sur la Bavière. La

crainte d'un rappel en Wolhynie décida alors un grand nombre de gentilshommes à rentrer en France, et le passage du corps à la solde anglaise, qui menaçait de Malte ou de l'Egypte, multiplia ces départs. Néanmoins, en un entêtement d'émigration, plusieurs de nos poètes suivirent en Autriche et en Italie, comme ils les eussent suivis au bout du monde, les tristes débris de l'armée de Condé. Ce furent le chevalier de Godey et le fourrier de Thiboult, Fagan de Beaulieu, du Rateau et Alexandre de La Taille. Une ode héroïque, dédiée au prince de Condé, fut le dernier tribut de la mourante académie. Puis vint le licenciement de 1801, et les troubadours désarmés se retrouvèrent simples civils, gênés dans des fracs trop modernes. Où donc était le bel habit de cour échangé contre l'uniforme? Mais où donc étaient tant de choses laissées en France, et que l'on n'y retrouverait pas, et que l'on n'y reverrait jamais ! Alors, dans ce combat entre le désir et la crainte de rentrer dans la patrie, les poètes en vinrent à songer avec regret aux heures les moins dures de leurs années d'exil. Le souvenir des déboires de Wolhynie s'adoucit, et le cheva-

lier de Godey le confessa à Thiboult, dans une correspondance poétique obstinément continuée sur le chemin de Normandie, d'auberge à auberge et presque de chambre à chambre: « Je vous enverrai parfois mon poétique verbiage, je continuerai de rimer pour vous seul,

Pour vous que mon esprit gaulois
Accuse de misanthropie,
Pour vous qui, comme moi, regrettez quelquefois
Les forêts de la Wolhynie,
Et le sourire fin et les yeux agaçants
De ces pastourelles jolies,
Qui firent faire des folies
A tant de chevaliers errants,
Souvent encor, Thiboult, avec plaisir, j'y pense.
Vers Poryck et Zharow parfois mon cœur [s'élance,
Libres de soucis, en ces lieux
Nous jouissions d'un sort heureux
Qu'embellissait la flatteuse espérance.
Elle est détruite, hélas ! à des jours de plaisir
Ont succédé des jours de deuil et de souffrance
Qu'ont aggravés nos souvenirs. »

Enfin nos chevaliers errants rentrèrent dans leur patrie ou, plutôt, s'y glissèrent, en attendant une radiation de la liste des émigrés, qui n'était d'ailleurs pas douteuse. Et par le visa

d'un préfet, car il n'était plus d'intendants, furent closes leurs aventures de guerre et de poésie.

. . . . . .

Trente ans après, dans un coin perdu de province, deux très vieux gentilshommes se visitaient chaque jour. Habillés à l'ancienne mode, campagnards par les sabots et marquis par la perruque, ils allaient incessamment d'une gentilhommière à l'autre, la poche de la houppelande gonflée de papiers jaunis. C'étaient deux ex-condéens à jamais restituée à la Basse-Normandie : Jacques de Thiboult, le fourrier latiniste et Charles de Godey, le frère du troubadour de Constance. Et l'été, sous la futaie, l'hiver, au coin du foyer, ils ravivaient leurs souvenirs d'émigration par la lecture des vers des gentilshommes poètes, qu'ils n'étaient pas loin de regarder comme immortels.

Mais ils étaient bien morts, eux, les malheureux troubadours, morts ou tout au moins perdus en quelque trou provincial. Combien peu de gloire et combien peu de bonheur avaient contenu leurs tristes fins d'existence, voilà ce

qu'aux heures noires, se disaient les deux vieillards. Le chevalier de Villemontez, le plus entêté de tous, ayant lutté pendant vingt années pour conquérir un brin de célébrité et mort obscur, malgré un drame : *Ovinska,* malgré une comédie : *la Princesse Faridondon;* Quérelles, troublé dans une scrupuleuse vieillesse par le remords d'un conte libre des *Amusements littéraires,* et adressant, du fond d'un colombier du Languedoc, aux survivants des troubadours modernes, un carton destiné à rassurer sa conscience. Puis, disparus les bardes de la Seine et de l'Essonne, sans avoir eu à annoncer à leurs anciens camarades une petite joie littéraire. Quant au chevalier de Godey, mort depuis vingt ans, après avoir végété dans une administration quelconque, semi-hospitalisé par une parente charitable, ayant poursuivi de ses madrigaux

(1) Ce carton, dans le volume : *Les Troubadours modernes,* remplace les pages 201-207 et substitue au conte *La Pénitence,* quatre pièces : *Sur le combat du 17 mai 1793, La fête des rois, A ma bien-aimée, Suscription pour un monument à élever à Steinstadt.* Un autre carton, remplaçant la page 301 et la table, fournit la clef des initialismes du recueil.

rancis tous les partis du chef-lieu, sans arriver à un mariage lui procurant quelques sous. Son frère, près du manoir de Jacques de Thiboult, avait été, comme l'on eût dit à Steinstadt, plus favorisé par l'hymen et la fortune. Il conservait pieusement les reliques du troubadour décédé et c'est en disant, en psalmodiant presque ces vers surannés, tracés par la main d'un mort que les gentilshommes normands rappelaient les jours si lointains.

Quelques années après, les deux vieux moururent aussi. Et, comme M. de Godey ne laissait pas d'héritiers, toute la défroque académique de son frère, hymnes de barde et romances de troubadour, fut vendue au poids du papier en un carrefour de village. Un passant la recueillit par pitié et l'emporta. Eut-il raison et n'eut-il pas mieux valu laisser ces pauvres productions de l'exil s'en aller en cendres, tristes et pâles comme elles ?

PUISAYE ET D'AVARAY

PUISAYE ET D'AVARAY

Jamais Louis XVIII ne parut plus éloigné du trône de France, jamais celui que les chancelleries amies traitaient encore de Majesté Très Chrétienne ne sembla plus inexorablement réduit, sous le nom de comte de Lille, à la condition d'un simple particulier que lorsque, en 1807, il accepta, à Gosfield-Hall, l'hospitalité du marquis de Buckingham. Chassé de Mittau par quelque clause secrète du traité de Tilsitt, écarté de Suède par la crainte de ruiner la popularité déjà si ébranlée de Gustave-Adolphe, le frère de Louis XVI avait eu à se défendre, à son arrivée en Angleterre, d'une sorte d'internement dans le château de Holy-Rood. A défaut d'espérances de restauration immédiate, à défaut de la

réception royale qu'il avait peut-être le droit d'attendre de la cour de Saint-James, le comte de Lille pensait trouver à Gosfield-Hall le calme et le repos, avantages de cette existence de particulier qui paraissait désormais devoir être la sienne. Il croyait aussi pouvoir absolument compter sur le dévouement et sur le respect des émigrés français qui n'avaient point encore quitté l'Angleterre. Il oubliait qu'il y a toujours dans les partis vaincus des mécontents, aigris et rancuneux, prêts à châtier de la ruine de leurs espérances ceux qu'ils en rendent, à tort ou à raison, responsables. Il y avait en Angleterre un certain nombre de ces mécontents; ils avaient un chef d'autant plus redoutable que, naturalisé Anglais et en relations amicales avec le ministère, il se sentait indépendant et fort : c'était le comte Joseph de Puisaye. A peine le comte de Lille eut-il touché le sol de l'Angleterre que Puisaye, irrité par le mauvais résultat de négociations récentes dont il attendait le commandement du parti royaliste en France, se prit à cabaler contre lui. Il voulut frapper le prince, sinon dans sa personne royale, qu'il fallait respecter encore,

au moins dans celle d'un favori, aussi cher à l'hôte de Gosfield-Hall qu'odieux aux émigrés mécontents. En rendant hommage plus tard à une amitié dont la fidélité ne s'était jamais démentie, Louis XVIII appelait le plus précieux don de la Providence celui d'un ami comme son cher d'Avaray (1). Depuis qu'au mois de juin 1791, Antoine-Louis-François de Béziade d'Avaray avait facilité la fuite du comte de Provence et partagé ses dangers, il avait été en effet tout puissant dans les conseils du prince, devenu Louis XVIII. Les résultats heureux de son influence politique pouvaient être à bon droit contestés par les émigrés : la légitimité de la reconnaissance du comte de Lille ne pouvait pas l'être. Ce fut dans la personne de M. d'Avaray et à travers lui que le comte de Puisaye résolut d'atteindre le roi. Il trouva pour l'y aider deux précieux complices : un ancien agent diplomatique, dont les négociations ténébreuses avaient

(1) Voy. *Relation des derniers mo nents de la captivité de Monsieur, frère du roi Louis XVI.* Paris, Le Normant, 1823, p. 110. Cet ouvrage est plus connu sous le titre de *Voyage de Paris à Coblentz.*

mal servi l'ambition démesurée : il s'appelait le comte d'Antraigues; un ancien ministre constitutionnel de Louis XVI, froissé de n'avoir pas vu son dévouement réel pour l'infortuné souverain reconnu par la famille royale : c'était Antoine-François Bertrand de Molleville.

I

Né en 1753 à Mortagne-au-Perche, le comte Joseph de Puisaye n'avait négligé, dans les événements de la fin du dix-huitième siècle, aucune occasion de satisfaire son insatiable ambition. Député de la noblesse du Perche aux États généraux, croyant pouvoir attendre tout du succès des idées nouvelles, il s'était rangé sans hésiter du côté de la minorité de son ordre. A l'Assemblée constituante, il appartint à cette fraction constitutionnelle dont Lally-Tollendal, Mounier et Clermont-Tonnerre furent les principaux représentants. Après la proclamation de la république, Puisaye se retira à Évreux, où il fut mis à la tête de la garde nationale du district. Chef d'état-major de l'armée fédéraliste de

Wimpfen, il commandait l'arrière-garde défaite à Pacy-sur-Eure par les troupes conventionnelles. Proscrit par la Convention à la suite de cette affaire, de constitutionnel il devint chouan et pénétra en Bretagne pour y réorganiser les débris du parti de la Rouërie. Quittant ensuite la chouannerie pour l'intrigue, il passa en Angleterre et sut, grâce à la persévérance la plus tenace et à l'adresse la plus consommée, faire agréer par le ministère anglais sa personne et ses plans. C'est ainsi qu'il réussit à obtenir le commandement de la désastreuse expédition de Quiberon, dont le lugubre souvenir accusera à jamais sa mémoire. Après un stérile séjour en Bretagne, Puisaye, à la suite d'un désaccord avec le comte d'Artois, avait donné sa démission de général en chef et était allé, accompagné de quelques amis (1), faire au Canada un infructueux essai de

(1) D'après une pièce conservée dans ses papiers, M. de Puisaye aurait été accompagné au Canada par MM. Boitton, le comte de Chalus, Quetton, de Saint-Georges, de Farcy, Marchand, Le Beigle, Renoux, Sergeant, d'Allègre, Furon, Le Tourneur dit Langevin, le vicomte de Chalus, de Marseuil, Fauchard. (*List proporting to a distribution of the lands at the place called Windham.*)

colonisation. Il revint ensuite en Angleterre où, malgré le mauvais résultat de ses campagnes passées, il avait eu l'habileté de se conserver quelques amis dans le gouvernement. Il vivait, en 1807, retiré dans une petite maison de campagne à Feltham-Hill, dans le comte de Middlesex (1). Suspect aux émigrés et les haïssant, le comte de Puisaye ne voyait dans sa retraite qu'un petit groupe d'amis et d'obligés pour qui il avait obtenu directement des secours de M. Canning (2). Ces amis étaient : le général d'Allègre, major-général, qui avait servi à Toulon, à Saint-Domingue et en Bretagne, et depuis treize ans ne s'était pas séparé de Puisaye; Louis d'Allègre, fils du général, qui avait fait le coup de feu presque enfant dans les armées de Bretagne; M. Hermely, ancien chef de la correspondance royaliste, et surtout les familles de Pierreville et Prigent. La première se composait de M. de

(1) Feltham, canton de Spelthome, comté de Middlesex, à 4 milles au sud-est de Staines, à 13 milles au sud-ouest de Londres.

(2) *Papiers de Puisaye*, vol. CIII, traitement des royalistes en Angleterre, répartition des 5 livres par jour obtenues de M. Canning.

Pierreville, ancien chef de l'arrondissement du Perche ; de Mme de Pierreville, née de Rougemont, fille du gouverneur de Vincennes et cousine de Puisaye, et de Mlle de Pierreville. Puisaye avait une sympathie toute particulière pour ces Pierreville, qui étaient ses compatriotes. Sa cousine de Pierreville, provinciale hardie et cancanière, se faufilant dans tous les cercles d'émigrés, écoutant et rapportant tout, était d'ailleurs pour lui un précieux auxiliaire, qui le tenait au courant des moindres commérages (1). Puisaye, se plaignant constamment de prétendues injustices, n'était point satisfait des secours accordés à ses protégés, et les regardait comme atteints par sa défaveur supposée. « Les services de M. de Pierreville, écrivait-il à ce sujet à M. Canning, sont mal reconnus parce qu'il est mon ami ; sa femme est la seule proche parente que j'aie ici : cela ne lui a pas été un titre près de mes ennemis. »

Comme les Pierreville, les Prigent étaient les familiers et les commensaux de Puisaye. Le chef

(1) Voy. plusieurs lettres de Mme de Pierreville, dans le vol. XCI des *Papiers de Puisaye*.

de cette famille bretonne avait jadis été chargé de la correspondance avec l'intérieur. Débauché et dissipateur, jetant sans scrupule sa famille dans les plus cruels embarras d'argent, Prigent ne s'était jamais entièrement lavé vis-à-vis des émigrés d'une accusation de trahison portée contre lui en 1797. Si, grâce à la protection de Puisaye, ses chefs l'avaient absous, l'opinion publique l'avait à peu près condamné (1).

Un prêtre, l'abbé Péricaud, complétait la petite cour de Feltham-Hill. Ancien vicaire général de Séez, il avait passé vingt ans dans un diocèse qui était celui de Puisaye, et se trouvait depuis de longues années en relation avec lui (2). L'abbé Péricaud se fixa en Angleterre en 1794,

(1) Voy., sur cette affaire de Prigent, les *Papiers de Puisaye*, vol. XXI (agents de la correspondance entre la France et l'Angleterre, M. Prigent), vol. XXII (*id.*), vol. XXIII (dépêches de M. Prigent), vol. XXIV (instructions données à M. Prigent) et vol. XXV (procès-verbal de M. Prigent). Voy., ci-dessus, notre étude sur Armand de Chateaubriand.

(2) Voy., sur l'abbé Péricaud, les *Papiers de Puisaye*, vol. LXXVII (lettres diverses des ecclésiastiques royalistes 1795-1825) et vol. LXXIV (correspondance de l'abbé Péricaud).

et fut, pendant l'expédition de Quiberon, attaché en qualité de grand vicaire à la personne de l'héroïque évêque de Dol. Après avoir couru les plus grands dangers, il avait pu, à Quiberon, s'embarquer à la dernière heure. Il eut ensuite le titre d'aumônier général des armées royalistes et revint en Angleterre après la pacification. Attaché en 1804 à Spencer Smith, envoyé extraordinaire d'Angleterre à Stuttgart, l'abbé Péricaud fut poursuivi à travers l'Allemagne par la police de Bonaparte, mais sut échapper heureusement à tous les pièges qui lui étaient tendus (1). Cet ecclésiastique, d'une capacité fort ordinaire, mais intrigant et brouillon, avait le goût des petites cabales et des négociations secrètes. Il entreprit, en 1807, de rapprocher Puisaye de Louis XVIII, par l'intermédiaire du comte de la Châtre, ambassadeur du roi de France à Londres. S'étant insinué près de M. de la Châtre, l'abbé Péricaud lui ménagea une entrevue avec le comte de Puisaye. Il s'agissait de faire accepter par le ministère anglais l'idée d'une expédition armée dans

(1) Voy., dans les *Papiers de Puisaye*, vol. LXXVII, f° 13, l'amusant récit de cette fuite.

les départements de l'Ouest. Le commandement suprême de cette expédition aurait été confié au comte de Puisaye, consentant à ce prix à sortir de sa retraite. L'affaire manqua tout d'abord, parce que l'idée d'une expédition armée fut rejetée absolument par lord Castlereagh (1). Le refus positif du gouvernement anglais désappointa cruellement Puisaye, dont le projet du comte de la Châtre n'avait pas tardé à réveiller l'ambition. Une phrase maladroite d'une lettre royale accrut encore l'aigreur du mécontent de Feltham-Hill et le froissa mortellement. Il apprit un beau jour que, dans une lettre datée de Mittau, l'on disait redouter *le crédit dangereux de M. de Puisaye près du gouvernement anglais.* Fou de colère, Puisaye perdit alors tout sentiment de respect pour le roi, et écrivit à l'abbé Péricaud

(1) Voy., dans les *Papiers de Puisaye*, vol. LXXVII (correspondance de l'abbé Péricaud), le texte de la lettre de lord Castlereagh. « ..... I certainly have not deemed it consistent with the interests of His Majesty's service or with the personal safety of the Loyalists in the western departements of France, under present circumstances, to give any encouragement whatever to insurrectionnal movements in that quarter. (June 18th 1807.) »

la lettre la plus violente, digne prélude des récriminations et des calomnies du sixième volume de ses mémoires.

... Ce n'est point à moi à forcer mes services pour un prince qui appelle *dangereuse* la *faveur* dont je jouis en Angleterre et qui, après toutes les infamies dont il a récompensé mes services lorsque j'étais son sujet, ne reconnaît que par de la fausseté et par de nouvelles injures, la disposition que j'ai bien voulu montrer de les oublier et de me venger de sa... en lui prouvant la différence qu'il y a entre la conduite d'un homme d'honneur et la sienne (1).

Epouvanté par une colère aussi compromettante, l'abbé Péricaud songea bien vite aux moyens de calmer Puisaye, et, le 16 juillet 1807, se hâta de lui rendre compte d'une entrevue avec M. de la Châtre, qui s'était exprimé en ces termes :

... Quant à l'article de la lettre du roi dont il (Puisaye) se plaint, ce n'est pas moi qui l'ai reçue, mais Monsieur... Il m'a dit que le mot *dangereux* n'y était pas (2).

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXXVII, f° 67.
(2) *Ibid.*, f° 69.

Ni ce démenti officiel ni les conseils de conciliation de l'abbé Péricaud n'eurent raison de l'irritation du comte de Puisaye. Furieux de voir son crédit près du gouvernement anglais apprécié de la sorte à la cour de Mittau, furieux surtout que ce crédit n'eût point été suffisant à lui obtenir le commandement d'une expédition désirée, il substitua de suite des projets de vengeance à ses espérances ambitieuses. Il songeait sans répit à l'exécution de ces projets, quand le comte de Lille aborda en Angleterre.

Sans être aussi violent, aussi rancunier que Puisaye, Bertrand de Molleville n'était ni moins susceptible, ni moins ambitieux. Il avait eu à subir, pendant son exil, les humiliations réservées aux constitutionnels par les autres émigrés; il avait toujours rencontré, dans l'entourage immédiat du roi, une défiance et une défaveur contre lesquelles son dévouement réel à l'infortuné Louis XVI avait été impuissant à le protéger : c'était assez pour en faire un mécontent. Bertrand de Molleville, né à Toulouse en 1744, fut nommé intendant de la province de Bretagne, et reçut, avec le titre de commissaire du roi, la périlleuse

mission de dissoudre le parlement de Rennes (1). Il y manqua perdre la vie et fut contraint de quitter Rennes en cachette, un beau matin. Entièrement dévoué au parti constitutionnel, il fut chargé, le 4 octobre 1791, du portefeuille de la marine. Une forte opposition s'éleva contre lui dans l'Assemblée législative. Dénoncé, le 7 décembre, au sujet des affaires de Saint-Domingue, il réussit à se justifier, le 19, devant l'Assemblée. Le roi ayant imprudemment témoigné qu'il lui conservait sa confiance, une dénonciation nouvelle obligea Bertrand de Molleville à donner sa démission le 9 mars 1792. Sa reconnaissance envers le roi, qui lui avait prêté dans cette lutte son dangereux appui, ne se démentit jamais. Molleville fut alors chargé de la direction d'une police secrète destinée à influencer la garde nationale et les sections en faveur de la cour. Il rendit les plus grands services dans ce ministère occulte, négociant un emprunt secret à la prière du roi, et, après la terrible journée du 20 juin, formant activement des plans pour l'évasion du

(1) Voy. Bertrand de Molleville, *Mémoires*. Paris, 1816, 2 vol. in-8, *passim*.

malheureux prince. Après le 10 août, Bertrand de Molleville, décrété d'accusation, dut se cacher pendant plus de deux mois. Il était en même temps cruellement frappé dans les siens et dans sa fortune. Ses deux frères, emprisonnés, n'échappaient que par miracle aux massacres de septembre; son château de Montesquieu-de-Volvestre était livré aux flammes, et son père succombait à Toulouse au mortel chagrin causé par ces désastres de famille. Torturé par de continuelles angoisses, Bertrand de Molleville entendait, de sa cachette de Paris, les crieurs publics annoncer dans la rue le récit apocryphe de son exécution. Profitant enfin d'une occasion favorable, il put gagner Boulogne, un passeport dans une poche et la relation de sa mort dans l'autre, et s'embarquer pour l'Angleterre le 19 octobre. A Londres, où on le prit d'abord pour un revenant, il fut fort mal reçu par les émigrés de la première heure. Il trouva, en revanche, la plus généreuse hospitalité chez un Anglais, à qui il avait été recommandé, Robert Melville. La première pensée du ministre émigré fut pour son roi captif, et, pendant le procès du

malheureux Louis XVI, il adressa à la Convention une lettre tendant à la justification du prince, généreuse tentative imitée à cette époque par plusieurs sujets fidèles. La reconnaissance de Molleville, son dévouement indéniable pour le roi, auraient dû lui ménager, près des émigrés et des princes, un accueil favorable. L'injustice de l'accueil outrageant qu'il reçut l'indisposa sans doute à jamais, et le décida peut-être, en 1807, à s'engager dans une campagne indigne de la belle et loyale conduite qu'il avait tenue auparavant. Il s'occupait de travaux littéraires, depuis qu'il s'était fixé à Londres, et y écrivit l'*Histoire de la Révolution de France*. Au produit de ses ouvrages, il joignait les secours que le gouvernement anglais lui accordait libéralement, comme à tous les émigrés. En 1807, il recevait un secours annuel de 189 livres sterling (1).

Emmanuel-Louis-Henri de Launay, comte d'Antraigues, né en 1755, appartenait à une bonne maison du Vivarais, et prétendait descendre de l'illustre blessé de la bataille de Cou-

(1) Voy. Record-Office, *Papers relating to french emigrants*. Letter-Book (1807).

tras. Sa mère étant une Saint-Priest, sœur du ministre de Louis XVI, il eut ses entrées dans la meilleure compagnie, quand, après avoir couru le monde, il vint à Paris courir après la mode et le plaisir. La mode le conduisit chez les philosophes et les aéronautes, avec qui il causa, aussi bien qu'un autre, philosophie et ballons ; le plaisir le guida vers la première chanteuse, la reine de l'Opéra, Anne-Antoinette Clavel, dite la Saint-Huberty. Elle devint plus tard la femme du comte d'Antraigues, s'associa à toutes les intrigues qui remplirent et compliquèrent son aventureuse existence, et périt enfin dans la catastrophe domestique qui lui coûta la vie à lui-même. D'Antraigues fut, en 1789, député aux États généraux par l'ordre de la noblesse du bas Vivarais. Il acclama la Révolution quand la Révolution fut à la mode, et célébra l'aurore du régime nouveau dans quatre ou cinq brochures qui lui firent espérer, en même temps que la popularité, la célébrité littéraire. La Révolution répondit à l'enthousiasme de d'Antraigues, en faisant mettre le feu à ses quatre châteaux du Vivarais, ce qui refroidit un peu son ardeur et

lui permit de douter de sa popularité. Un pamphlet de Mirabeau vint en outre ruiner sa réputation littéraire et mettre en suspicion la sincérité de son civisme. Les patriotes crièrent à l'apostasie, les journaux se firent gros de menaces, et d'Antraigues crut opportun de se dérober à cet orage. Il passa en Suisse, puis en Italie, où il épousa sa chanteuse qui, en 1792, lui donna un fils. Haïssant le régime qu'il avait encensé, d'Antraigues consacra désormais sa vie à faire de la diplomatie occulte et de la contre-révolution ouverte. Il chercha et trouva un appui dans les chancelleries étrangères et sut réellement, à cette époque, rendre de mauvais services au gouvernement républicain. L'entourage de Monsieur, craignant qu'en cas de restauration monarchique ses services ne dussent être payés trop cher, ne cessa pas néanmoins de lui tenir rigueur. Une situation officielle, celle d'attaché de la légation de Russie près de la république de Venise, rendait d'ailleurs d'Antraigues absolument indépendant. Ce titre ne suffit cependant pas à le protéger contre les troupes de la république ; le 17 mai 1797, il fut arrêté à Trieste et emprisonné à

Milan. La Saint-Huberty, qui, une fois mariée, s'était en réalité montrée bonne épouse, sut le tirer de prison, et le ménage se reprit à courir l'Europe, toujours occupé de politique ténébreuse. Nous le trouvons successivement à Graz, où le comte est décoré par le roi de Naples, et la comtesse pensionnée par l'empereur d'Autriche, à Vienne, et à Dresde, où d'Antraigues, chargé par la Russie d'une mission spéciale, cabale, avec les représentants de la Suède et de l'Angleterre, contre le gouvernement de l'empereur Napoléon (1).

Le comte et la comtesse d'Antraigues vinrent s'établir en Angleterre au mois de septembre 1806. Dès la première année de leur séjour, un étrange incident domestique sembla leur présager le drame qui devait terminer leur vie. Voici ce que d'Antraigues écrivit à ce sujet au général d'Allègre :

(1) Voy. l'étude très complète de M. Léonce Pingaud, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire ; le comte d'Antraigues ;* Voy. aussi *la Saint-Huberty, d'après sa correspondance et ses papiers de famille,* par Edmond de Goncourt passim.

A Richmond, ce mardi 28 juillet 1807.

Je vous écris, mon cher général, pour vous prévenir que je pars pour Londres à l'instant même ; j'y reste jusqu'à samedi à sept heures du soir, que je reviens ici. En revenant de chez vous, j'ai trouvé ici le cocher de ma femme, qu'elle me renvoie de Londres ce matin. Elle y avait été coucher hier pour m'apprendre que ma maison de Londres a été attaquée par des voleurs, assez instruits cependant pour aller droit à mon cabinet. Ils n'ont pu réussir à en enfoncer les volets parce qu'il y a des sonnettes et que le bruit a réveillé ; mais avant d'en venir là, ils avaient arraché tous les plombs de la terrasse extérieure pour soulever la porte qui donne sur le jardin. Ma femme a passé la nuit dans mon cabinet avec mes pistolets. Il faut que j'aille voir ce que c'est, et je pars (1).

Et dans cette mauvaise veine domestique, qui n'allait pas abandonner d'Antraigues en Angleterre, ce n'étaient point assez des tentatives de vol : l'incendie de son cabinet et une chute dangereuse, peut-être intentionnellement préparée par des serviteurs, vinrent bientôt s'y joindre.

En revenant de chez lui (le duc d'Orléans), le domestique, oubliant de baisser le marchepied du car-

(1) Voy. *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXVIII (correspondance de M. le comte d'Antraigues, 1807-1809), f° 9.

rosse, m'a fait tomber de mon haut sur le pas de ma porte. Je me suis blessé à la main et me suis fait une forte contusion au genou ; mais cela n'aura aucun danger, grâce à Dieu, et j'espère en être quitte dans deux ou trois jours (1).

Le comte d'Antraigues possédait à Barnes, une maison de campagne, et partageait, en 1808, son temps entre cette résidence et Londres.

Je compte, demain soir, aller à la campagne à Barnes, jusqu'au mercredi soir. Je reviens le mercredi soir. Je reste le jeudi, vendredi et samedi, et je vais le samedi soir à Barnes. Voilà le train pour tout l'été (2).

D'Antraigues ne voyait guère, à Londres, que les Anglais qui pouvaient lui être utiles, comme M. Canning, et les Français dont il espérait faire des mécontents. Il était, avant tout, possédé de l'horreur des émigrés qui ne partageaient pas ses rancunes. Il se réfugiait à Barnes, en grande partie pour les éviter, et réussissait à se rendre aussi inabordable à Londres même que Puisaye à Feltham-Hill :

(1) *Ibid.*, vol. LXXXVIII, f° 42.
(2) *Ibid.*, lettre du 3 mai 1808.

Certes, lui écrivait-il, le 8 février 1808, vous avez bien fait de vous retirer à Feltham... Je rends ma maison inaccessible et n'y laisse entrer personne. Depuis quinze jours, j'ai assez bien réussi. Je ne veux rien savoir des émigrés, rien entendre ; cela me met en colère malgré moi et me fait perdre une journée, au lieu que je travaille dans mon intérêt, les laissant dans leur marais coasser jusqu'à la nuit, comme c'est l'usage (1).

En ressentiment et en aigreur, d'Antraigues, on le voit, ne le cédait point à Puisaye. Il était impossible, pour le mécontent de Feltham-Hill, de trouver un complice mieux préparé à s'associer à une campagne haineuse contre le comte de Lille ou, tout au moins, contre son cher d'Avaray. L'arrivée de Louis XVIII en Angleterre devait être le signal de cette campagne de vengeance. D'Antraigues l'annonça à Puisaye, dans les termes suivants :

Le duc d'Orléans croit que le roi vient ici ; la Châtre le croit aussi à présent, et moi, qui connais la démence des conseils de d'Avaray, je n'en suis nullement étonné... D'Avaray, qui ne se doute pas qu'il n'est qu'un sot, est excusable, après cela, de ne se

(1) *Ibid.*, f° 31.

douter de rien, et Louis XIII était moins soumis au génie de Richelieu, que Louis XVIII à la bêtise de d'Avaray. Ainsi étant ces possibilités et à tout hasard, *ayons notre plan de conduite pour cet événement* (1).

(1) Voy. *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXVIII, f° 54.

II

Les trois mécontents comptaient user, dans la campagne projetée, d'une arme qu'ils présentaient comme plus redoutable qu'elle ne l'était en réalité, la publication du sixième volume des *Mémoires* du comte de Puisaye. Il contenait, disait-on et faisait-on dire, des révélations écrasantes pour M. d'Avaray, et allait le perdre à jamais. Les rôles furent habilement distribués entre les conjurés et conformément au caractère de chacun d'eux. D'Antraigues devait extraire de ses dossiers diplomatiques des documents mystérieux, faciles à transformer en pièces compromettantes; Puisaye se chargerait de leur trouver une place dans son indigeste composition ou d'y faire tout au moins les allusions

les plus perfides ; Molleville, jouant l'officieux et dissimulant son fiel sous une apparence de fidélité attristée, aurait à porter la déclaration de guerre en feignant de rendre un service. D'Antraigues et Puisaye ne perdirent pas de temps et commencèrent activement leurs recherches, compulsant sans relâche les liasses et les dossiers, recueillant et mettant soigneusement à part tout ce qui pouvait servir à leurs desseins. S'ils se distrayaient un instant de cet incessant labeur, c'était le plus souvent pour rire aux dépens du favori. Traçant, par exemple, sur un feuillet d'album une énorme tête d'âne, ils l'encadraient en riant de légendes offensantes. L'un écrivait au-dessus : *Le favori du roi Midas ;* l'autre écrivait au-dessous : *Oh ! la bête ! De qui parles-tu ? Est-ce du favori ou du roi ?* Puisaye goûta tellement cette lourde plaisanterie, qu'il joignit plus tard la caricature au recueil des lettres du comte d'Antraigues, qu'elle termine encore aujourd'hui (1).

Mais, pour perdre l'ennemi commun, il ne suf-

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXIX (correspondance de M. le comte d'Antraigues), f° 40.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fisait point de caricatures : il fallait des pièces sérieuses et des documents prêtant au scandale. D'Antraigues se mit avec ardeur à leur recherche.

Je pense, écrivait-il à Puisaye, le 3 mai 1808, que votre sixième volume s'avance ; j'apporterai avec moi quelques papiers. Le malheur est que, depuis l'incendie de mon autre logis, tout est sans ordre et ici je n'ai pas le temps d'en mettre. Je le ferai à la campagne, où j'en emporterai une partie (1).

L'ordre mis dans les papiers, l'on y trouva bien quelque chose ; mais d'Antraigues, aussi circonspect qu'il était ardent à nuire, crut nécessaire de faire à Puisaye quelques recommandations salutaires.

Ce 15 juin 1808.

Il faudra que nous examinions sévèrement ensemble la manière de faire usage des papiers que je vous ai confiés. Je ne les crains pas, mais je les connais, et je ne veux pas qu'ils puissent dire : il a été notre ministre, et il abuse de notre confiance parce qu'il croit avoir des torts à nous reprocher. Voilà ce que votre amitié, qui doit être soucieuse de l'honneur de votre ami, doit éviter ; et comme en fait d'honneur

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXVIII, f° 44.

vous êtes un bon juge, nous examinerons ensemble chaque citation, en prévoyant la possibilité où ces gens-là, aveugles de présomption, de colère ou de bêtise, voudraient venir à la preuve qu'il faut toujours être prêts à donner au public qui est la justice suprême de l'univers; mais il faut avoir la possibilité de satisfaire à ce devoir sans que ces misérables puissent me compromettre en m'accusant d'abus de confiance (1).

La susceptibilité ombrageuse de Puisaye ne s'accommoda point de semblables réserves. Se méfiant de tous, même de ses complices, il commença aussitôt à se plaindre. D'Antraigues, dès le 29 juin, dut se justifier et tenta de le faire aux dépens des émigrés:

Grands dieux, quelle honte! De quoi, diable, me parlez-vous! Vous et moi étrangers l'un à l'autre par le fait des émigrés! Y avez-vous songé?

Oh! j'ose le croire; deux hommes de notre trempe sont hors de leur portée, et je vous rends plus de justice que vous ne m'en rendez, car je les défie tous de vous aliéner un moment de moi; aussi vous seriez un mois sans m'écrire et sans me voir, que je vous croirais le même à mon égard. Si ces gens-là ont une autre opinion de moi, ils tirent cette

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXVIII, f° 51.

opinion de leur cœur et, pardieu ! ce n'est pas là qu'est la source des miennes. Jamais vous ne cesserez d'être mon ami, et je défie, à cet égard, les envieux. Dites-en autant et vous serez juste envers moi, cela dit une fois pour toutes (1).

Une autre lettre non datée nous montre d'Antraigues tracassé de nouveau par la crainte d'être compromis dans la campagne projetée :

Je trouve l'avis de M. Bertrand excellent sur la petite note à placer en tête du sixième volume (2), mais il nous faut penser, vous et moi, au mode de pouvoir, en tenant parole, communiquer des pièces, qu'on ne puisse pas dire que je vous ai confiées, et je crois cela aisé :

1° Parce que vous n'êtes tenu de communiquer que les articles que vous publiez, puisque ce sont ceux-là seuls que vous autorisez à vérifier et non les autres, dont vous ne parlez pas ;

2° Parce qu'il est inutile qu'on lise l'adresse des lettres, qu'il faut, au contraire, soustraire, car cela ne les regarde pas ; ce qui les regarde c'est de savoir

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXVIII, f° 34.

(2) Cette note, renfermant l'engagement de fournir des pièces justifiant toute assertion des *Mémoires*, ne fut point imprimée au début du VI° volume. Nous croyons qu'elle parut dans le journal français rédigé alors, à Londres, par Régnier (voy. § 3).

si ce que vous imprimez existe écrit. Ensuite il ne faut pas que vous songiez à former un dépôt général de toutes les pièces, parce que j'ai besoin des miennes pour moi-même et ma collection à laisser à mon enfant, pour défendre ma mémoire contre ces coquins-là.

Mais il est vrai que, s'il le fallait, on pourrait, sur mes originaux, faire des copies légales (1).

Les griefs formulés contre M. d'Avaray, dans le sixième volume des *Mémoires* de Puisaye, étaient au nombre de cinq. On lui reprochait d'abord d'avoir dirigé des assassins contre le comte de Puisaye, par le moyen de MM. Brottier, Despomelles et Le Maître, agents du roi dans l'intérieur de la France. Puisaye les nommait avec affectation, à chaque page, *les amis et le conseil exécutif de M. d'Avaray*, ajoutant que *les malheureux et leur bon ami auraient dû savoir qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien* (2). D'Avaray était ensuite accusé d'avoir, par l'effet de son *immorale cupidité*, considéré les secours que l'Angleterre fournissait aux roya-

(1) Voy. *Mémoires de Puisaye*, t. VI, p. 383.
(2) Voy. *Mémoires de Puisaye*, t. VI, p. 383.

listes français *comme une mine à exploiter*. Puisaye comptait se servir comme d'un véritable épouvantail de cette accusation, basée sur une pièce chiffrée, communiquée par d'Antraigues, et ajoutait avec impudence : « M. d'Avaray m'entendra en apprenant que j'ai entre les mains certaines pièces de son écriture qui donnent, sous ce rapport, des détails bien curieux (1). » Puisaye reprochait, en outre, à d'Avaray d'avoir semé des mésintelligences entre le roi et Monsieur (2), d'avoir intercepté des lettres et altéré ses *Mémoires* adressés à Sa Majesté (3) ; d'avoir enfin, trompant son maître, éloigné de lui des hommes éclairés faits pour mériter sa confiance (4). Tout cela, à part le reproche d'assassinat et d'indélicatesse, n'était au fond guère sérieux. Puisaye n'était point assez sot pour espérer perdre d'Avaray au moyen de révélations obscures et d'accusations mal établies. Son but principal était de

(1) *Mémoires de Puisaye*, t. VI, p. 400.

(2) Voy. *Exposé des faits relatifs aux libelles publiés par M. de Puisaye*, p. 45.

(3) *Ibid.*, p. 46.

(4) *Ibid.*, p. 46.

l'épouvanter et d'obtenir de lui, par la menace de retentissants scandales, une pièce humiliante, destinée à devenir une arme toute-puissante entre les mains de ses ennemis. Le sixième volume des *Mémoires* fut imprimé à cet effet, et, les préparatifs étant terminés, la campagne contre le favori commença.

III

Elle débuta, le 5 décembre 1808, par une lettre de Bertrand de Molleville à M. d'Avaray, qui se trouvait alors à Gosfied-Hall, près du roi. L'ancien ministre réclamait de la façon la plus pressante une mystérieuse entrevue.

Des circonstances que vous ignorez me mettent à même de vous offrir dans ce moment-ci l'occasion et les moyens de rendre au roi un service de la plus haute importance, sous tous les rapports, et dont les conséquences sont pour vous au delà de toute expression... Ainsi, je vous propose, soit de venir chez moi où vous n'êtes connu de personne, à l'heure de la soirée ou de la nuit que vous voudrez bien m'accorder, soit de nous rencontrer chez M..., dont la discrétion et le dévouement pour le roi sont à toute

épreuve, et qui me paraît vous être fidèlement attaché (1).

Surpris et intrigué, M. d'Avaray répondit qu'il consentait à cette entrevue, et promit de fixer un rendez-vous pour le mardi suivant. Molleville crut devoir insister et, voulant jeter l'alarme pour tout de bon dans le camp ennemi, informa M. d'Avaray qu'il ne s'agissait de rien moins que *de sauver son honneur*. A cette menace, d'Avaray répondit de la façon la plus calme et la plus digne, en gentilhomme assuré de n'être pas pris en défaut sur ce point-là :

Je vois, d'après la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, qu'il s'agit de sauver mon honneur. Je vais alors me coucher bien tranquille, en vous priant d'agréer tous mes remerciements (2).

Sans rien craindre pour son honneur, M. d'Avaray comprit qu'il n'en importait pas moins, et pour le roi et pour lui-même, de savoir où l'on prétendait en venir et de recevoir la confidence

(1) Voy. *Exposé des faits*, p. 67.
(2) *Ibid.*, p. 69.

de Bertrand de Molleville. L'entrevue projetée eut lieu le 14 décembre 1808. Molleville n'en rendit pas compte par écrit à Puisaye, ou, s'il le fit, celui-ci ne jugea pas opportun de conserver cette pièce que nous avons en vain cherchée dans ses papiers. M. d'Avaray, dans un rapport adressé au comte de Lille, nous apprend que Bertrand de Molleville, après avoir protesté de son dévouement pour le roi et pour lui, M. d'Avaray, lui confia que ce n'était qu'avec des peines infinies qu'il avait réussi à arrêter jusqu'alors la publication du sixième volume des *Mémoires* du comte de Puisaye; que M. d'Avaray, dans ce volume, était inculpé de la façon la plus grave ; que M. de Puisaye s'était procuré un grand nombre de ses lettres et était prêt à les livrer au public; qu'il était établi par ces lettres que M. d'Avaray avait détourné des fonds destinés par l'Angleterre aux entreprises dirigées par M. de Puisaye ; qu'il avait tenté de le faire assassiner et l'avait traité dans sa correspondance de *drôle* et de *moucheur de chandelles;* qu'enfin, pour les lecteurs du sixième volume des *Mémoires* de Puisaye, l'ami du roi ne serait plus

regardé que comme un fripon et un assassin (1). Molleville ajouta que le seul moyen pour M. d'Avaray d'éviter ce scandale était d'écrire à Puisaye une lettre dans laquelle il exprimerait ses regrets pour l'erreur qu'il avait commise en se servant, à son égard, de termes injurieux et en lui témoignant que, mieux instruit, il avait beaucoup d'estime pour son caractère. D'Avaray indigné bondit à l'accusation d'assassinat et d'indélicatesse et, quoique n'étant pas sans remords relativement aux expressions de drôle et de moucheur de chandelles, refusa carrément les excuses demandées. Il déclara se réserver de se justifier en public des accusations formulées publiquement contre lui et de rendre compte au roi de cet entretien. Un rapport officiel sur cette affaire fut en effet adressé au comte de Lille, le 19 décembre 1808. Molleville, qui comptait presque sur une lettre d'excuses, dont l'on eût tiré un si merveilleux parti, comprit qu'il avait menti pour rien.

Une nouvelle lettre de d'Avaray ne lui laissa

(1) Voy. *Exposé des faits*, p. 3.

pas à ce sujet le moindre espoir ; et, le 19 décembre, il écrivit tout piteux à Puisaye :

... M. d'Avaray m'a écrit depuis la conversation que j'ai eue avec lui mercredi dernier. Mais sa lettre n'annonce nullement qu'il soit plus disposé qu'il ne l'était alors à vous écrire celle que je désirerais qu'il vous adressât pour réparer, d'une manière honorable pour lui-même, les torts que vous avez à lui reprocher. Il est bien fâcheux que cette négociation n'ait pas réussi, mais son objet, le sacrifice d'argent qui, de votre part, en eût été la conséquence, et le temps que vous avez laissé à M. d'Avaray pour réfléchir sur celle de son refus, n'en sont pas moins autant de preuves de votre modération et de votre générosité (1).

Puisaye, ne pouvant pas compter sur les excuses désirées, n'avait plus de motifs de retarder l'accomplissement de ses menaces ; le sixième volume des *Mémoires* parut dans les premiers jours de janvier 1809.

Il fut distribué d'abord aux hauts personnages anglais, tels que le duc d'York et M. Canning, dont les organisateurs du petit complot avaient

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII. Lettres de M. Bertrand de Molleville, f° 85.

su si habilement se conserver la sympathie; il le fut ensuite aux Français mécontents. Le général d'Allègre et Bertrand de Molleville étaient les agents les plus actifs de cette distribution. Ce dernier écrivait, le 3 janvier, à Puisaye :

M. d'Allègre, qui sort d'ici, m'a dit qu'il avait remis un exemplaire de votre sixième volume chez M. Canning et qu'il en avait distribué vingt-sept. Il allait chez le relieur s'informer s'il aurait un assez grand nombre d'exemplaires brochés pour faire annoncer demain la publication dans les papiers français. Je lui ai demandé un exemplaire que M. Hue est venu me prier très secrètement de lui communiquer pour le duc d'Havré, qui l'attend avec la plus grande impatience. M. de Barentin, qui part jeudi pour Gosfield, l'emportera avec lui sans s'en douter, car il ne s'en chargerait certainement pas avec connaissance de cause : c'est trop délicat. Au reste, l'impatience de le lire est générale, on se démène tant qu'on peut pour l'avoir. On m'a même appris qu'on commençait déjà à en dire du bien ainsi que de l'auteur. « On en dira bien davantage quand on l'aura lu, » ai-je répondu. On fait aussi courir le bruit que Dumouriez vous a dit que vous seriez un ... si vous ne le publiiez pas. « Il est possible, ai-je répondu, que Dumouriez ait tenu ce propos, mais ce n'est certainement pas à M. de Puysaye, qu'il ne connaît pas et

qui n'a pas besoin de ses conseils pour savoir ce qu'il a à faire (1).

Dumouriez, en qui Puisaye comptait trouver un puissant auxiliaire, fut servi l'un des premiers. D'Allègre l'écrivit à l'auteur des *Mémoires*, le 12 juin 1809 :

J'ai remis au général Dnmouriez, ainsi qu'à sir James Pulteney, le sixième volume. Je n'ai point trouvé le général chez lui, je lui ai laissé ma note (2).

Pendant le mois de janvier, les fidèles de Puisaye s'occupèrent sans relâche de répandre en tous lieux le fameux sixième volume. Bertrand de Molleville écrivait triomphalement, le 29, qu'il en avait placé plus de deux cents exemplaires dans la même journée :

La distribution va grand train. En voilà environ deux cents que j'ai placés aujourd'hui en bons lieux, sans compter ce que j'ai remis à M. Hermely. L'avis a été inséré dans Régnier et fait grand bruit, dit-on,

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII. Lettres de M. Bertrand de Molleville, f° 87.

(2) *Papiers de Puisaye*, vol. CXI. Lettres et pièces relatives à l'affaire de M. d'Avaray, f° 2.

au quartier de Manchester (1). M.de Puisaye, dit-on, va assommer le nouveau duc et pair, car il est certain qu'il l'est et qu'il vous en a l'obligation. S'il était aussi aisé d'en faire un prince du sang, il suffirait, pour qu'il vous dût encore cette nouvelle dignité,que vous prouvassiez clairement qu'il a assassiné, empoisonné, etc. (2).

La déclaration publique des nouveaux titres du comte d'Avaray était en effet, le résultat le plus clair obtenu par les conjurés dans cette campagne mal entamée. A la menace de Puisaye de montrer en d'Avaray un assassin et un fripon, son royal ami répondit en déclarant officiellement qu'il l'avait fait duc et pair :

Sa Majesté, écrit d'Avaray (3), pendant son séjour dans les États de Paul Ier, qui avait reconnu le roi de France, m'éleva à la dignité de duc et pair, en permettant que, jusqu'à des temps plus heureux, cette grâce restât dans le secret. Dès que le libelle de M. de Puisaye eut été remis entre les mains de Sa Majesté, elle m'écrivit pour m'ordonner de prendre le titre dont sa bonte m'avait revêtu.

(1) Les émigrés, résidant encore à Londres en 1807, étaient presque tous établis aux environs de Manchester-Square.

(3) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 121.

(3) Voy. *Exposé des faits relatifs aux libelles publiés par M. de Puisaye*, p. 26.

IV

Le duc d'Avaray eut bientôt entre les mains le fameux volume du comte de Puisaye. Dès qu'il en eut pris connaissance, il ne songea plus qu'à deux choses, se laver des outrageants soupçons que cette publication faisait peser sur lui, et obtenir du calomniateur la satisfaction la plus propre à le justifier aux yeux de tous. Il consulta d'abord un jurisconsulte anglais, qui fut d'avis que les imputations calomnieuses de M. de Puisaye (surtout celles relatives à un détournement de fonds et à un projet d'assassinat) pouvaient être utilement l'objet d'une poursuite judiciaire. A la réflexion, le duc d'Avaray pensa que, sur le terrain de la chicane, il trouverait peut-être son maître en Puisaye, dont la rouerie

devait connaître à fond les détours si compliqués de la procédure anglaise. Il crut alors que le meilleur moyen d'obtenir une justification prompte et éclatante était de sommer l'auteur des *Mémoires* de publier les pièces qu'il prétendait posséder.

Le 11 janvier 1809, d'Avaray, sans faire part au roi du réel motif qui le décidait à renoncer à une poursuite judiciaire, lui demanda la permission de livrer au public le rapport qu'il lui avait précédemment adressé et d'y ajouter une dénégation authentique et formelle de tout ce que M. de Puisaye s'était permis d'insinuer contre son honnneur. Le comte de Lille lui répondit en ces termes :

Mon cousin, je vous accorde la permission de faire imprimer le rapport que vous m'avez fait le 19 décembre, et je veux que cet agrément soit constaté par l'insertion de la présente lettre en tête de la publication; approuvant hautement, d'ailleurs, la dénégation que vous vous proposez d'y joindre, et ne pouvant donner trop d'éloges au noble et généreux motif qui vous détermine à confondre le calomniateur sans porter l'affaire devant les tribunaux, lorsque l'opinion des gens de loi vous répond du succès.

Je me réfère, au surplus, à ce que je vous ai écrit le 6, avant même d'avoir pu achever la lecture de cette criminelle production. Je regrette de ne pouvoir mieux témoigner à mon ami toute l'étendue de mon estime.

Sur quoi, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

(Signé) Louis.

A Gosfield, ce 12 janvier 1809 (1).

Autorisé par cette lettre, le duc d'Avaray publia son rapport. Il y joignit une *Réponse à M. le comte Joseph de Puisaye*, dans laquelle il sommait son adversaire de publier sans retard les lettres autographes qu'il disait avoir en sa possession, lettres que, selon le dire de l'auteur des *Mémoires*, un excès de générosité et de modération l'empêchait seul de livrer au public (2).

Dès que le rapport et la réponse eurent paru,

(1) Voy. *Exposé des faits*, etc., p. 26.

(2) Le *Rapport au roi* (p. 1-8), la *Réponse à M. le comte Joseph de Puisaye* (p. 9-16), l'*Exposé des faits* (p. 17-96), furent réunis sous le titre d'*Exposé des faits relatifs aux libelles publiés par M. de Puisaye dans le mois de janvier et février* 1809, et forment une brochure in-8° de la plus grande rareté, imprimée à Londres, chez Vogel et Schulze, 13, Poland-Street.

l'officieux Bertrand de Molleville, assez inquiet de la façon dont d'Avaray rendait compte de son entrevue, se hâta de prévenir son ombrageux complice.

Vous recevrez, sans doute, monsieur, en même temps que cette lettre, un libelle très insolent que M. d'Avaray vient de publier... Le tout contient dix à douze pages d'impression, dont six employées au rapport incomplet et peu exact sur certains points de ma négociation avec lui (1).

Au lieu de livrer de suite au public les pièces compromettantes pour l'honneur de d'Avaray, Puisaye adopta, dès qu'il en fut défié, un système d'atermoiements calculés et de retards volontaires qu'il n'abandonna plus pendant le reste de la campagne. Le duc d'Avaray étant retourné près du roi, Puisaye adressa au comte de la Châtre, chargé à Londres des intérêts de Louis XVIII, une lettre lui demandant de soumettre, d'abord à Sa Majesté, les preuves résultant des écrits originaux de M. d'Avaray. Il joi-

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 87.

gnit à cette lettre un avis au public (1) aussi impertinent pour le roi qu'offensant pour le nouveau duc, et le répandit, dès le lendemain, à profusion.

AU PUBLIC

Londres, 26 janvier 1809.

Mon respect pour le roi de France et pour les princes de son sang ne me permettant pas de répliquer publiquement au libelle récemment répandu par M. Béziade d'Avaray; avant d'avoir soumis à Sa Majesté Très Chrétienne les preuves qui constatent les méfaits et l'ignominie de l'homme qui a si longtemps et si indignement abusé de sa confiance, j'espère que les honnêtes gens, qui déplorent autant la forme de ce libelle qu'ils sont indignés de son contenu, me sauront gré d'un délai qu'ils jugeront, sans doute, être suffisamment justifié par son motif.

Le comte Joseph DE PUYSAYE.
lieutenant-général.

Le comte de la Châtre repoussa tout d'abord la proposition de Puisaye. Mais M. d'Avaray, trouvant à son retour à Londres l'outrageant avis au public, écrivit de suite au roi pour le

(1) Placard imprimé à Londres et intercalé dans le vol. XCI des *Papiers de Puisaye*, f° 63.

supplier de vouloir bien prendre connaissance des preuves que M. de Puisaye se disait prêt à lui soumettre. Le comte de Lille accéda à cette pressante demande, et fit choix, parmi les émigrés, de douze personnes chargées de se rassembler, chez le comte de la Châtre, pour lire les pièces annoncées par Puisaye (1). Celui-ci informé, le 5 février, de la décision royale, adressa, le 13, à M. de la Châtre un paquet cacheté pour le roi, qui fut expédié aussitôt à sa destination. Le roi le retourna de suite à la commission qu'il avait choisie, en lui enjoignant de l'ouvrir en présence de Puisaye. Fidèle à son système de lenteurs, l'accusateur de d'Avaray ne se présenta pas au jour dit, et les membres de la commission ne trouvèrent, dans son mystérieux paquet, qu'une lettre par laquelle il refusait de se soumettre au jugement du conseil choisi par le roi, le déclarant *ou trop nombreux pour une*

(1) Ces douze personnes étaient les ducs de Coigny et de Lorges, les marquis de Miran, d'Agoult et de Rivière, les comtes de Vioménil, de Vaudreuil, de la Chapelle et de la Bourdonnaye, le chevalier de Bruslart, MM. du Bourblanc, d'Outremont et de Bar. (Voy. *Exposé des faits*, etc.. p. 29.)

communication secrète, ou trop peu nombreux pour une communication publique. C'était se moquer de d'Avaray, de la commission et aussi quelque peu du roi, à qui Puisaye osa poser insolemment ses conditions, lui proposant : « ou de le conduire seul à seul au milieu de ses papiers, ou d'y recevoir Monsieur, ou d'en faire la communication à trois personnes choisies sur une liste qu'il avait composée d'évêques, de ducs et de magistrats (1) ».

D'Avaray, craignant qu'un refus du roi ne fût considéré comme un de ces subterfuges familiers à son adversaire, décida le comte de Lille à accepter les conditions qui lui étaient si insolemment dictées. Le 23 février, M. de la Châtre informa le comte de Puisaye que sa proposition était acceptée. Encouragé par ces concessions successives, l'auteur de l'avis au public ne fixa plus de bornes à son impertinence et, osant accuser la personne royale dans le choix des trois personnes inscrites sur sa liste à lui, publia sans plus tarder le pamphlet le plus violent,

(1) *Exposé de faits*, p. 34.

sous le titre de *Réfutation d'un libelle diffamatoire publié par M. Béziade d'Avaray* (1). Il était impossible de plus mal choisir son heure, car, quelques instants avant la réception du pamphlet, le comte de la Châtre avait désigné les trois arbitres choisis par le roi sur la liste de Puisaye. Ces arbitres étaient le duc de Lorges, le comte de la Bourdonnaye, conseiller d'Etat, et M. du Bourblanc, avocat général au parlement de Bretagne. Le pamphlet fut distribué de suite à tous ceux, Français ou Anglais, sur qui sa lecture pouvait produire une utile impression. Puisaye ne manqua pas d'en adresser un exemplaire à Dumouriez dont il convoitait encore la précieuse alliance. Le vieux général lui fit sentir, par sa courtoisie un peu froide, que son patriotisme était attristé de ces déplorables querelles,

(1) *Réfutation d'un libelle diffamatoire publié par M. Béziade d'Avaray, sous le titre de Rapport à Sa Majesté Très Chrétienne, publiée avec sa permission, suivie d'une réponse à M. le comte Joseph de Puisaye*, à Londres, imprimé par D.-N. Shury, Berwick-Street, Soho, et se trouve chez Budd, Pall-Mall, chez De Boffe, Nassau-Street, Soho, 1809, in-8 de 88 p. — Ce libelle est annexé au vol. XC des *Papiers de Puisaye*.

et lui témoigna, dans la lettre qui suit, qu'il avait l'intention de rester absolument neutre dans cette fâcheuse affaire.

Monsieur le comte,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dernier écrit ainsi que tout ce qui sort de votre plume. Je vois que vous avez fait tout ce que votre honneur pouvait vous permettre pour éviter les extrémités où vous êtes réduit. Je regrette de tout de tout mon cœur que les moyens conciliatoires aient manqué et que l'énorme scandale de cette affaire tombe sur des Français. Cette impression pénible m'empêchera d'aller voir les pièces.

Personne n'est plus convaincu et ne prend plus d'intérêt que moi à votre justification, mais je suis neutre sur tout le reste, et c'est le seul parti qui convienne à un homme de mon âge, qui gémit de tous les maux qu'il voit, quand ils sont irréparables.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments d'estime et d'intérêt dus à vos talents, votre zèle, vos travaux et vos souffrances, monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur,

DUMOURIEZ.

Leicester-Place, mars 1809.

Déçu dans son espoir de recruter ce puissant allié, Puisaye avait, en outre, depuis un certain temps, à subir les reproches d'un complice dont

la jactance alarmait sa circonspection. Le comte d'Antraigues, comprenant qu'après une semblable polémique, il faudrait en venir à donner des preuves, poursuivait chaque jour Puisaye de réclamations importunes. La lettre chiffrée du 13 mars 1797, dont l'ancien agent diplomatique savait l'authenticité plus que douteuse, était pour lui l'objet de perpétuelles inquiétudes et, dès le 30 janvier 1809, il avait écrit à Puisaye (1) :

..... Je ne puis être de votre avis sur l'usage que vous voulez faire, sans me le communiquer, de pièces que vous appelez des armes qui sont légitimement vôtres, et je crois qu'il eût été, pour s'en servir, nécessaire d'en convenir. C'est mon opinion, et j'y persiste.

Mais la lettre du 13 mars 1797 ne peut, sous aucun titre, être du nombre de ces armes qui vous sont légitimement acquises. Elle m'a été écrite à moi seul et non à vous, pour moi et non pour les agents de Paris, à qui je n'écrivais plus depuis leur arrestation, et avec lesquels je n'avais plus qu'une correspondance fort insignifiante depuis le départ du roi de Vérone.

Elle n'est arrivée à Vérone qu'en mai, lorsque

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. XCI, f° 45.

j'étais en prison à Milan, et ne m'a été remise qu'en octobre 1797, à mon évasion. Je n'ai pu la déchiffrer, n'ayant pas de chiffres et les ayant brûlés tous à mon arrestation à Trieste. Par conséquent, *je n'ai pas ce qu'il faut pour en constater l'authenticité*, ne pouvant pas répondre du déchiffrement d'autrui sur une copie d'un chiffre.

Ainsi je réclame cette pièce qui est mienne et non vôtre, et que je ne vous ai confiée que sur votre demande pour la lire à M. Windham, lorsqu'il devait aller dîner chez vous et que vous m'aviez prié de m'y trouver, si je le pouvais.

Cette pièce ne peut, en l'état où elle est, vous être d'aucune utilité. et elle est étrangère à votre affaire. Moi seul je peux en faire usage, et je ne le veux pas, pour les raisons que je vous dis, à moins que les circonstances ne m'y forcent et que si je puis recouvrer les pièces nécessaires pour en constater légalement l'authenticité. Voilà ce qui, dans mes plus pressants besoins, m'a empêché d'en faire usage jusqu'à ce jour.

Je la réclame donc positivement, parce que c'est mon devoir et mon droit. Cela dit, je ne vous en parlerai plus, mais j'ai dû vous répéter ce que j'ai écrit dans la lettre adressée avant-hier à M. d'Allègre, afin que vous sachiez ce que j'ai à dire ou à répondre, si la pièce était produite ou imprimée (1).

Cette réclamation était légitime, mais Pui-

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXVIII, f° 181.

saye n'en tint nul compte et refusa de se dessaisir d'une pièce que, seule, il pouvait produire contre le duc d'Avaray. Il était averti de son peu d'authenticité, mais il espérait, en déchiffrant à sa manière un chiffre douteux, trouver des explications admissibles, à l'heure où il faudrait fournir des preuves. D'Antraigues, exaspéré et presque certain d'être compromis, somma de nouveau Puisaye, le 1er février, de lui rendre des pièces qui étaient sa propriété. Il n'obtint pas, sans doute, de réponse satisfaisante, et cette dernière réclamation paraît clore définitivement sa correspondance avec Puisaye.

Avant la publication de la *Réfutation*, d'Avaray, dont le seul but était d'obtenir une justification publique, pouvait honorablement se contenter de la satisfaction attendue de la commission royale. Connaissant les termes injurieux du dernier pamphlet de Puisaye, il fut tenu de transporter l'affaire sur un terrain différent. Sur ce nouveau terrain pas plus que sur l'ancien, il ne lui fut donné, suivant son désir et son droit, d'atteindre son insaisissable adversaire.

V

Prévoyant avec raison que le souci de son honneur allait amener d'Avaray à des démarches d'une nature nouvelle, Puisaye, affectant de céder à son amour de la solitude, était devenu moins accessible que jamais. Le lieu de sa retraite n'était connu que de quelques personnes discrètes. Ses intimes eux-mêmes finirent par trouver compromettante pour sa dignité une disparition qui semblait motivée par le désir d'éviter toute aventure fâcheuse. Bertrand de Molleville, en se justifiant d'avoir trahi le secret de Puisaye, crut trouver une occasion opportune de lui parler nettement :

Il n'était pas possible, monsieur, de laisser ignorer au comte d'A... que vous étiez à Feltham, parce

qu'il s'en allait disant à tout le monde qu'il ne savait ce que vous étiez devenu, qu'aucun de vos amis n'avait de vos nouvelles, et donnait lieu par là à de fort mauvais propos qu'il m'a paru pressant de démentir. On disait déjà, avec un air de satisfaction et de triomphe, dans certaines coteries que depuis la publication de votre sixième volume vous n'osiez plus vous montrer, que vous vous cachiez et que vous faisiez dire que vous étiez à Jersey (1).

Quoique bien averti, le comte de Puisaye ne s'en montra pas davantage. Le duc d'Avaray, décidé à le rencontrer, chargea deux de ses amis, le vicomte d'Agoult et le comte de Blacas, de porter à Pimlico, chez le général d'Allègre, un message réclamant de l'auteur de la *Réfutation* une réparation par les armes. Ces messieurs, le 3 mars, s'acquittèrent de cette commission, mais leur démarche resta sans résultat. Puisaye, affectant le dédain, ne fit point à ce message la réponse que les gens d'honneur s'accordent ordinairement dans des circonstances semblables. M. d'Avaray se crut alors en droit d'exiger cette réponse d'une façon plus impérieuse ou, s'il ne

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 81.

pouvait l'obtenir, de se rendre justice à lui-même, de quelque façon que ce fût.

Une petite maison blanche aux volets verts (2), à laquelle venaient aboutir trois chemins, était la retraite où le comte de Puisaye, inabordable pour tous les autres, vivait en compagnie de quelques intimes, comme les Prigent et les d'Allègre. Le 15 mars 1809, les familiers de l'auteur des *Mémoires* virent les trois chemins de la maison occupés par les amis de M. d'Avaray. Il vint bientôt lui-même frapper à la porte et demander le comte de Puisaye. Nous emprunterons le curieux récit de cette scène à la déposition de Mlle Prigent, témoin entièrement favorable à Puisaye, quand il ne craignit pas de s'adresser au magistrat de police de Bow Street, et de lui dénoncer, comme une agression armée, une démarche absolument correcte, après une inexplicable silence.

Je vis, déposa Mlle Prigent, trois gentlemen, suivis de deux autres, s'approcher de la maison du comte

(2) « A little white house with green shutters. » (Déposition de M. Norton Bailiff.) *Papiers de Puisaye*, vol. XCI, f° 62.

de Puisaye. Trois d'entre eux s'arrêtèrent à la porte. Entendant qu'ils insistaient pour être reçus par le comte, je sortis avec le propriétaire de la maison, afin de savoir qui ils étaient ; sur la remarque qu'ils étaient bien nombreux pour venir rendre une visite, l'un d'eux — j'ai su depuis que c'était le comte d'Avaray — répondit : « Oui, parce que je sais que le comte de Puisaye a beaucoup de monde chez lui. » Il insista ensuite, pendant vingt minutes, pour être reçu par le comte. Nous rentrâmes alors et fermâmes la porte. M. d'Avaray se promena de long en large autour de la maison et parla ensuite à deux de ses compagnons, puis à un sixième qui les attendait sur la route. Deux ou trois d'entre eux avaient de longs vêtements dont les poches paraissaient remplies, ce qui nous amena à penser qu'ils y cachaient des armes, et nous décida à envoyer chercher un constable; mais, avant qu'il fût arrivé, ils s'éloignèrent, après être restés plus d'une heure (1).

A cette démarche, importune peut-être, mais assurément justifiée, le comte de Puisaye fit une inconcevable réponse, réponse indigne d'un homme de cœur, et qui permettrait de ne point donner tort à ceux qui ont accusé son attitude à Quiberon. Il s'empressa d'adresser une dénon-

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. XCI, f° 63. Déposition faite le 25 mars 1809, par Marie-Cécile Prigent (texte anglais).

ciation aux magistrats du comté de Middlesex, et ne rougit point de signer la déclaration suivante, qui doit appartenir à l'histoire, aussi bien que ses *Mémoires* et ses pamphlets calomnieux :

Déclaration du comte Joseph de Puisaye, de Feltham-Hill, comté de Middlesex, ancien lieutenant général au service de Sa Majesté Britannique.

Il a dit et juré que,le 3 mars dernier, deux gentlemen, nommés le vicomte d'Agoult et le comte de Blacas (domiciliés tous deux au n° 7, Old-Cavendish-Street), visitèrent le général d'Allègre (au n° 14 de Charlotte-Street. Pimlico), porteur d'un message de M. Béziade d'Avaray (domicilié chez M. Todds, King's Road, Chelsea) destiné au déclarant, que ledit déclarant dit avoir eu pour objet une provocation à se battre avec ledit Béziade d'Avaray. Le déclarant dit, en outre, que ledit Béziade d'Avaray, en compagnie de six ou sept individus, se rendit, le 15 mars, vers trois heures de l'après-midi, à Feltham-Hill, à la maison dudit déclarant. Armés, à ce qu'on croit d'armes à feu et autres, ils entourèrent la maison d'une manière menaçante. Ledit Béziade d'Avaray demanda a être reçu par le déclarant, mais l'entrée de la maison lui fut refusée par la personne qui avait ouvert. Il s'obstina à rester à la porte avec quelques-uns de ses compagnons pendant plus d'une demi-heure, insistant pour être admis près du déclarant. Plusieurs voisins survenant alors, ces individus s'é-

loignèrent. Le déclarant conclut de ces faits qu'il a des raisons de craindre, comme il craint effectivement, que lesdits Béziade d'Avaray, vicomte d'Agoult, et comte de Blacas ne fassent eux-mêmes ou ne fassent faire quelque mal à sa personne (*will do or cause some bodily harm to be done unto him*), et il réclame, en conséquence, des garanties de paix (*sureties of the peace*).

(*Signé*) le comte de PUISAYE.

Juré devant moi le 17 mars 1809,

(*Signé*) MAREN (1).

La loi anglaise, formelle en matière de duel, accorda bientôt au comte de Puisaye la protection qu'il avait si étrangement réclamée. M. d'Avaray fut, le 18 mars, arrêté en vertu d'un warrant. Puisaye en fut informé de suite par le général d'Allègre, qui, le 20 mars au matin, avait rencontré son avoué :

Général. — J'ai vu M. Wimburn ce matin à dix heures, au palais de Lincoln's-Inn-Hall, qui m'a appris que M. d'Avaray avait été conduit à Bow-Street tout seul. Il a donné deux cautions de 2.000 livres.

(1) *Papiers de Puisaye,* vol. XCI, f° 56. « Information of the count Joseph de Puisaye, of Feltham-Hill, in the county of Middlesex, late lieutenant general in the service of His Britannic Majesty. » (Texte anglais.)

Sitôt qu'il saura l'arrivée des deux autres, il m'en donnera avis (1).

Loin d'éprouver à cette nouvelle le moindre sentiment de regret ou de confusion, Puisaye ne songea qu'à la crainte de voir échapper à sa rancune les témoins projetés du duc d'Avaray. Pour stimuler le zèle du général d'Allègre, il lui adressa sans retard la réponse suivante :

Dites-lui bien (à M. Wimburn) qu'il est de mon intérêt que l'affaire n'en reste pas à un simple *bail*, car l'intention d'assassiner est assez manifeste par le genre des armes... Je le prie d'insister pour que l'on poursuive ces deux derniers (MM. d'Agoult et de Blacas) jusqu'à ce qu'ils soient pris, et qu'on exige provisoirement d'eux des sûretés pour au moins moitié chacune de celle de d'Avaray (2).

L'homme de loi obtint aisément pour Puisaye cette déplorable satisfaction. MM. d'Agoult et de Blacas furent arrêtés, comme M. d'Avaray l'avait été, et forcés de donner la même caution que lui.

Que pouvait faire de plus la haine de Puisaye?

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. XCI, f° 58.
(2) *Ibid.*, f° 60.

Il sut le trouver, et dénonça ses ennemis au ministère anglais près duquel il conservait une inexplicable influence. Il n'hésita pas, au reste, à falsifier les faits, comme il tentait de falsifier les dépêches chiffrées, dramatisant à plaisir l'aventure et parlant de *coutelas*, que nul n'avait jamais vus :

Feltham-Hill, midi, 12 avril 1809.

My Lord. — La communication qui a été faite à plusieurs personnes respectables des pièces qui concernent M. d'Avaray ayant mis l'authenticité de ces pièces hors de doute, cet homme, non content d'abuser de la protection du gouvernement, a voulu défier les lois du pays qui lui donne asile, en se permettant un outrage qui a indigné tous les gens de mon voisinage.

Le 15 du mois dernier, M. d'Avaray, accompagné de M.de Blacas, de M. de Rivière et de quatre autres personnes, portant des armes cachées sous leurs habits *et même des coutelas*, est venu mettre le siège devant ma maison, en en faisant occuper les avenues par des hommes qu'il a placés à différents postes, et ce n'a été qu'après une heure, et après avoir insisté en vain à être admis, que le mouvement qu'une conduite aussi inexprimable a excité dans le voisinage a forcé cette troupe de brigands à quitter la place, en

faisant des démonstrations et des gestes de menace et de vengeance (1).

Cette impudente dénonciation se heurta au bon sens, au dégoût, sans doute du ministère anglais. Elle produisit même un effet tout opposé à celui qu'en attendait Puisaye ; et, le 5 mai, il écrivit tout piteux à M. Wimburn :

En conséquence d'une lettre de lord Liverpool, me témoignant le désir que toutes poursuites contre d'Avaray soient abandonnées, je vous prie de bien vouloir abandonner l'affaire pour le moment (2).

Non seulement le duc d'Avaray ne fut point expulsé d'Angleterre à la suite de la dénonciation de son adversaire, mais peu de temps après, sur l'inspiration et peut-être sur l'ordre de lord Liverpool, Puisaye dut quitter Feltham-Hill, et faire un long voyage dans le Devonshire.

Les trois arbitres choisis par le roi avaient, pendant cet orage, régulièrement poursuivi les opérations de leur enquête. Le duc de Lorges, MM. du Bourblanc et de la Bourdonnaye s'étaient

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. XCI, f° 109 (texte anglais).
(2) *Ibid.*, f° 116 (texte anglais).

rendus à Feltham-Hill, le 13 mars, à onze heures et demie du matin. Puisaye les conduisit chez un de ses voisins, M. Fitz-Morris, à qui les fameuses pièces avaient été confiées. Ils y restèrent à les examiner jusqu'à trois heures un quart. Le résultat de leur examen, dont ils firent part immédiatement au comte de Lille, fut entièrement favorable à M. d'Avaray. La dépêche chiffrée, si inutilement réclamée par le comte d'Antraigues, fut déclarée apocryphe, et l'explication que Puisaye en donnait, mensongère. Les vérificateurs observèrent, en outre, que les pièces sur lesquelles Puisaye basait ses accusations, appartenant à d'autres qu'à lui et ayant pû être surprises ou livrées, étaient forcément suspectes (1).

Le résultat de l'enquête fut officiellement communiqué au roi, en présence des princes du sang, alors en Angleterre, de l'archevêque de Reims, du duc d'Havré, des comtes de la Chappelle, des Cars, de Blacas, de M. de Barentin et de M. d'Outremont. Tous manifestèrent hautement leur indignation, déclarant que ce qu'ils

(1) *Exposé des faits*, p. 60.

venaient d'entendre ne faisait qu'accroître leur estime pour M. d'Avaray, et les confirmer dans l'opinion qu'ils avaient toujours eue de lui. Le roi dit alors qu'il n'avait pas eu besoin de connaître le résultat de l'enquête pour asseoir son jugement. Il ajouta que le roi s'étant défié de la partialité de l'ami (1), il avait voulu cependant s'entourer des lumières de tous ceux qui méritaient sa confiance. Pleinement satisfait des sentiments exprimés dans cette réunion, il témoigna enfin le désir que le duc d'Avaray en fût informé d'une manière aussi honorable que les circonstances pouvaient le permettre (2).

En conséquence, M. de Barentin et M. d'Outremont furent chargés par le comte de Lille d'aller faire savoir au duc d'Avaray que justice lui était rendue. Ils étaient porteurs d'une lettre dans laquelle le prince témoignait à son ami sa royale satisfaction. La comtesse de Lille et la duchesse d'Angoulême accordèrent aussi à M. d'Avaray les plus précieux témoignages de leur estime.

(1) *Exposé des faits*, p. 65.
(2) *Ibid.*, p. 64-66.

Le résultat de l'enquête, étant favorable à d'Avaray, condamnait naturellement le comte de Puisaye. Le roi ordonna, dans la réunion même où la victime du calomniateur fut solennellement justifiée, que Puisaye fût rayé de la liste des officiers généraux à son service, et que tous les Français fussent informés que le roi leur défendait de répondre à ses calomnies et à ses libelles autrement que par le mépris (1).

Tel fut, pour le mécontent de Feltham-Hill, le résultat imprévu de cette lamentable campagne. Il prit tristement le chemin du Devonshire, voyant celui qu'il avait voulu perdre entièrement justifié et plus en faveur que jamais. Sa rancune n'avait désormais plus rien à attendre que de la mauvaise santé du duc d'Avaray : cette dernière attente ne devait pas être trompée.

(1) *Exposé des faits*, p. 65.

VI

Pendant le séjour du roi à Varsovie, M. d'Avaray attaqué d'une maladie de poitrine, avait été obligé de fuir la Pologne et d'aller passer trois hivers en Italie. En Angleterre, où les variations de température sont funestes aux poitrinaires, il fut bientôt assez souffrant pour inspirer à son royal ami les plus vives inquiétudes. Le duc d'Avaray dut alors songer à un séjour réparateur, soit à Bristol, soit à Madère. Exaspérés par leur récente défaite, les ennemis du favori se réjouissaient ouvertement d'un état de santé qui seul promettait quelque satisfaction à leur implacable rancune. Guettant avidement les signes précurseurs d'un dénouement fatal, dès qu'ils en avaient reconnu un, ils s'en faisaient part de suite, avec une

impitoyable joie. Cela commença le 8 avril 1809, par une lettre de Molleville au comte de Puisaye :

... Je crois vraiment que M. d'Avaray a reçu l'ordre d'aller s'établir à Bristol, au moins pour quelque temps. Un de mes amis m'a dit hier avoir vu la veille une personne de la connaissance et de la société de M. d'Avaray, et lui avoir entendu dire que les médecins lui avaient ordonné les eaux de Bristol, et qu'il était parti ou allait partir pour s'y rendre (1).

Trois jours après, l'officieux Bertrand de Molleville annonçait avec empressement que le mal était grave, que d'Avaray serait contraint d'aller jusqu'à Madère, et que cet éloignement allait réduire à rien son influence à la petite cour de Hartwell.

Ce n'est plus à Bristol, monsieur, que M. d'Avaray doit aller, mais à Madère, dont le climat est beaucoup plus doux, et parfaitement approprié à la nature de sa maladie. Ainsi le voilà personnellement éloigné des affaires, mais néanmoins y tenant par sa correspondance et par M. de Blacas, qui est sa créature, son âme damnée et qu'il a mis à la tête de tout. Cependant, il y a lieu d'espérer que, sous peu de jours, son influence sera réduite à rien, grâce à celle que

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 126.

Monsieur a acquise tout récemment sur l'esprit de son frère. C'est par la duchesse d'Angoulême, que les princes aiment très tendrement, que ce rapprochement s'est enfin opéré (1).

Le duc d'Avaray était alors près du roi, à Hartwell-House, dans le Buckinghamshire, résidence pour laquelle le comte de Lille avait récemment quitté Gosfield-Hall. Le château de Hartwell avait été construit, au seizième siècle, par sir Thomas Lee, sur l'emplacement d'une construction ancienne (2). Quand le comte de Lille songea à s'y fixer, Hartwell était la propriété de sir Georges Lee, baronnet. Sir William Lee, le propriétaire précédent, retenu sur le continent, en avait concédé la jouissance à sir William Young (3). Celui-ci proposa de céder ses droits

(1) *Papiers de Puisaye*, f° 130.

(2) Voy. *The history and antiquities of the county of Buckinghamshire*, by Georges Lipscomb, Esq. M.-D. London, 1847. T. II, p. 313.

(3) Sir William Young ayant, dans un recueil de vers, publié en 1814, consacré à Hartwell un court poème, y rappela ainsi le séjour de Louis XVIII :

King Louis of France, then taking my lease,
To Hartwell retir'd till France was at a peace;
To its poor good and kind as could be
And himself gain'd a growing esteem for our nation.

au marquis de Buckingham et au comte de Lille; mais, sir Georges Lee ayant refusé d'agréer cet arrangement, le roi se borna à louer Hartwell pour le prix annuel de 500 livres sterling. Hartwell était une vaste habitation entourée « d'un triste petit parc (1) », chose rare en Angleterre, où les parcs sont généralement si beaux. Le principal ornement des jardins de Hartwell était un pavillon à coupole, qui a été respecté. Pendant les longues heures de l'exil, de grands seigneurs artistes s'amusèrent à décorer ce pavillon d'une suite de fresques ayant pour sujet le règne de Sancho Panza. Estimant la plaisanterie piquante, ils donnèrent aux personnes de la cour bouffonne de Cervantes, les traits des nouveaux dignitaires de la cour impériale, de la cour *napoléonne* (2), suivant la dédaigneuse expression du comte de Lille.

Le voyage du duc d'Avaray paraissait, en 1809,

(1) Voy. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 273. Le 25 août 1822, Chateaubriand, alors ambassadeur de Louis XVIII en Angleterre, alla visiter Hartwell, « en mémoire de l'exil de ce roi ».

(2) Voy. *Lettres d'Artwell* (sic), Paris, 1830, p. 77.

chaque jour plus nécessaire ; ses ennemis, qui ne l'ignoraient pas, attendaient son départ avec une impatience qu'irritait la moindre remise. Molleville écrivait à Puisaye, le 12 avril :

En vérité, monsieur, je ne sais plus que penser relativement à l'ordre qu'on prétend avoir été donné à M. d'Avaray d'aller à Bristol ou à Madère, et vous n'y verrez pas plus clair que moi, quand vous aurez lu l'article suivant, extrait d'une lettre de M. Hue, en date du 10 de ce mois.

Il paraît qu'on fait beaucoup de cancans à Londres sur un prétendu voyage que M. d'Avaray doit faire aux eaux de Bristol. Ce n'est pas qu'il n'eût besoin de distraction et que sa santé n'exigeât qu'il prît tous les moyens propres à la rendre meilleure qu'elle n'est, mais je doute que d'Avaray prenne ce moment pour s'absenter (1).

Le duc d'Avaray avait cru pouvoir passer encore en Angleterre l'hiver de 1809 à 1810. Il comprit bientôt qu'il avait fait une imprudence mortelle, et, dès le mois de février, tout sembla désespéré. Molleville, dont rien n'avait désarmé la rancune, ne tarda pas un instant à en informer Puisaye :

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 171.

5 février 1810.

Le médecin du roi, qui est venu ici pour voir M. d'Avaray, a passé toute la soirée avec moi. Il m'a assuré qu'il était absolument sans ressources et qu'il ne pourrait pas passer le printemps. Il a une fièvre ardente, crache le pus à pleine bouche et dépérit à vue d'œil... Il paraît que ce sera Blacas qui succédera au crédit et à la faveur de M. d'Avaray, qui, depuis sa maladie, l'a établi à demeure auprès du roi et lui a donné sa recette pour s'y maintenir. Elle consiste à trancher en maître absolu de tout et sur tout, sans aucun égard au désir et aux décisions de son maître (1).

Ce n'était point assez de constater que d'Avaray était perdu ; il fallait empoisonner ses derniers moments par de nouvelles taquineries. La meilleure parut être l'annonce d'un septième volume des *Mémoires* de Puisaye, gros, disait-on, de scandales nouveaux. Ce volume ne parut jamais. Dans une lettre qui s'y rapporte et que nous allons transcrire, Molleville, cédant à sa haine pour tout ce qui appartient à la cour de Hartwell, n'épargne même pas la personne, effacée peut-être, mais assurément respectable,

(1) *Papiers de Puisaye*, f° 177.

de la reine Marie-Joséphine de Savoie. Il lui prête à la fois un vice honteux qu'elle n'eut jamais et un mot d'esprit dont elle ne paraît point avoir été capable.

15 mai 1810.

On croit généralement qu'il est fait (le septième volume), et les personnes attachées aux princes disent, quand on en parle, que les ministres, étant instruits que ce volume était entièrement dirigé contre le roi et contre Monsieur, vous avaient entièrement défendu de le publier. Il n'y a à Hartwell que la reine qui soit d'un avis différent. Elle a dit, il y a quinze jours, dans sa société, — et je le sais de bonne part, — qu'elle était sûre que votre septième volume allait paraître, et que c'était une nouvelle pleurésie que vous alliez donner à M. d'Avaray. Cette princesse, qui, malgré toutes les précautions qu'on prend, trouve les moyens d'être *tipsy* presque tous les jours, dit quelquefois très plaisamment, quand elle n'a qu'une pointe de vin, des vérités très piquantes. Elle proposa un jour à son petit cercle, comme question difficile à résoudre, de donner en trois mots une définition exacte de la cour de Hartwell. Tous les auditeurs s'étant excusés de répondre, elle répondit elle-même à la question : *Trompeurs*, *trompés*, *trompettes* (1).

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 177.

Le mal du duc d'Avaray fit bientôt de tels progrès qu'il fallut partir sans tarder davantage. Le 20 août 1810, il s'embarqua pour Madère. Molleville, en l'annonçant, le 7 septembre, à Puisaye, salua son départ d'une dernière méchanceté :

M. d'Avaray est parti pour Madère. Il aurait fort voulu emmener avec lui un prêtre français, mais aucun n'a voulu le suivre. Les médecins sont convaincus qu'il n'en reviendra pas (1).

Le duc d'Avaray ne devait point, en effet, revenir de Madère. Le voyage s'était fait dans des conditions défavorables, sur un mauvais paquebot, où le malade, mal nourri, eut encore à souffrir du manque de sommeil. D'Avaray ressentit d'abord, à Madère, l'heureuse et bienfaisante influence du climat, et, réchauffé par le soleil, vit un instant les progrès de son mal enrayés dans ce charmant pays. Le royal ami qu'il avait laissé à Hartwell ne cessa pas un instant de correspondre avec lui, lui faisant part des moindres nouvelles de la petite cour émigrée, lui confiant

(1) *Papiers de Puisaye*, f° 187.

ses chagrins politiques et l'entretenant des malheurs domestiques qui vinrent alors se joindre aux soucis de son exil. Le 10 novembre 1810, la comtesse de Lille s'éteignit à Hartwell. Ni les marques de sympathie que tous accordèrent au roi émigré, ni la pompe royale qui fut déployée pour les obsèques de la princesse (1), ne purent consoler Louis XVIII de la perte d'une compagne douce et dévouée. Un de ses plus vifs chagrins était que son fidèle ami ne fût point à ses côtés pour partager sa douleur.

Le comte de Lille reçut un jour, et postérieurement à la mort de la reine, une lettre du duc, scellée de cire rouge. La distance était longue de Madère à Hartwell, et d'Avaray, quand il avait écrit la lettre, ignorait la perte éprouvée par le roi. Cet incident, puéril en lui-même, affecta vivement le prince. Il comprit avec douleur que l'absence avait déjà commencé à dénouer les

(1) Les funérailles de Marie-Joséphine de Savoie ne coûtèrent pas moins de 2210 livres sterling 4 shillings 8 pence. L'Emigrant-Office accorda au comte de Lille 660 livres sur cette somme et lui avança le reste, qui fut retenu sur sa pension trimestrielle. (Record-Office, Emigrant-Office, *Letter-Book*, 1809-1811.

liens d'une intimité qui lui était si précieuse et que la mort allait, bientôt, les délier à jamais. Il voulut au moins profiter jusqu'à la dernière heure d'une amitié qui avait été la principale consolation de son long exil. Chaque courrier partant pour Madère emportait pour le malade des présents, des souvenirs du prince : un jour, c'était un portefeuille ; un autre jour, c'était un portrait. De son côté, d'Avaray prenait la peine, malgré son état de santé, de chercher du vin de malvoisie pour la table royale (1). Ces petites attentions trompaient le chagrin de l'absence, et de meilleures nouvelles avaient rendu au roi quelque peu d'espoir, quand un message de mort parvint à Hartwell. Le 4 juin 1811, après quelques jours de soulagement passager, le duc d'Avaray avait été emporté par une hémorrhagie. Il était âgé de cinquante-deux ans. Après les plaisirs de l'amitié, le comte de Lille n'en connaissait guère de plus grands que ceux de la versification latine. Le latiniste voulut alors traduire les regrets de l'ami, et une épitaphe, due à la

(1) Voy. *Lettres d'Artwell*, passim.

plume royale, fut gravée sur la tombe du duc d'Avaray, dans le lointain cimetière de Funchal. Ceux dont les violences et les calomnies avaient empoisonné les dernières années du favori et qui avaient noté avec tant de joie les progrès de sa maladie furent-ils enfin désarmés par sa mort? Ils eurent au moins le bon goût de ne point insulter à sa tombe, et nous n'avons trouvé, en 1811, dans les lettres des correspondants de Puisaye, ni un dernier sarcasme ni une suprême insulte.

VII

La triste campagne dirigée avec tant de mauvaise foi contre le duc d'Avaray ne semble avoir porté bonheur ni à Puisaye ni à ses complices. Il ne fut donné à aucun d'eux de satisfaire cette ambition inassouvie, qui était la cause principale de leur rancune. Ils n'avaient point réfléchi qu'en frappant d'Avaray à coups répétés, ils élevaient entre eux et la faveur royale une infranchissable barrière. L'un d'eux, le comte d'Antraigues, fut, au reste, emporté par une effroyable catastrophe domestique, avant que le comte de Lille eût quitté l'Angleterre.

D'Antraigues passait une partie de son temps à la campagne, à Barnes-Terrace(1). Il y travail-

(1) Le domicile du comte d'Antraigues à Londres était alors : Queen-Anne Street, West-Court, 56.

lait à une *Histoire de l'empire de Russie depuis* 1792 *jusqu'en* 1809 (1), à laquelle ses relations mystérieuses avec le gouvernement russe assuraient tout au moins un succès de curiosité. Il en avait émis le prospectus dès 1809, réclamant la communication de pièces et de documents pouvant compléter ceux qu'il possédait déjà. Le crime d'un serviteur ne lui permit pas d'achever ce travail.

Le 22 juillet 1812, la comtesse d'Antraigues était à la porte de sa maison, prête à monter en voiture; le comte descendait l'escalier derrière elle. Tout à coup un domestique italien, Lorenzo, appelé Lawrence en Angleterre, qui devait quitter la maison le lendemain, se précipita vers le comte et lui tira un coup de pistolet, qui ne fit que lui effleurer les cheveux. Laissant d'Antraigues étourdi, Lawrence monta précipitamment l'escalier, saisit chez son maître un poignard et un pistolet, et redescendit une arme dans chaque main. Arrivé près du comte, il lui plongea le poignard dans l'épaule gauche, puis, le retirant

(1) Voy. *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXIX, où est intercalé le prospectus de l'*Histoire de Russie*.

tout saignant, courut en frapper la Saint-Huberty au-dessous de ce sein qui avait fait battre tant de cœurs. La comtesse s'écria : « C'est Lawrence ! » et tomba morte. D'Antraigues, agonisant, poursuivit le meurtrier et alla mourir dans sa chambre, où Lawrence, s'étant mis dans la bouche le canon d'un pistolet, venait de se faire sauter la cervelle (1).

Ce tragique événement eut, en Angleterre, le plus bruyant retentissement. Chacun, intrigué par ce mystérieux drame, voulut l'expliquer à sa façon et naturellement au mieux des intérêts de son parti. On reparla de la tentative d'effraction dont le cabinet du comte avait été l'objet ; on se rappela l'incendie de sa maison de Londres. Il fut question surtout d'une correspondance secrète, convoitée par la police impériale, selon les uns, compromettante pour la cour de Hartwell, selon les autres. Bertrand de Molleville, écrivant à Puisaye, à qui il eût été si heureux de parler mal de l'entourage du roi, regarde cependant

(1) Voy. *Gentleman's magazine* (1812), *The new annual register for the year* 1812. *La Saint-Huberty*, par E. de Goncourt, etc., etc.

comme seuls responsables du massacre de Barnes-Terrace le caractère brutal de la Saint-Huberty, sa dureté, qui exaspérait ses gens, et son avarice, qui les affamait.

6 août 1812.

La catastrophe de d'Antraigues et de sa femme est horrible : j'en ai frémi comme vous, et je partage bien sincèrement, je vous assure, tous vos sentiments à leur égard. L'assassin a emporté son secret avec lui, l'on n'a rien trouvé dans ses papiers. Aussi n'existe-t-il aucun moyen de découvrir les motifs qui ont pu le porter à commettre ce crime pour lequel il n'avait pas plus de confidents que de complices. Voici ce que nous conjecturons : l'humeur impérieuse, aigrie et tracassière de la comtesse vis-à-vis de ses domestiques, qu'elle faisait d'ailleurs mourir de faim, l'obligeait d'en changer tous les mois, quelquefois même plus souvent, et de les prendre parmi les étrangers qui parlassent français ou italien, parce que son mari n'entendait pas l'anglais. Driderici, qui, comme vous le savez, coiffait le comte, l'avait averti plusieurs fois qu'il s'exposait beaucoup par ses fréquents changements, que les domestiques étrangers étaient ordinairement de très mauvais sujets. Il m'avait dit plusieurs fois à moi-même qu'il craignait fort qu'il n'arrivât, tôt ou tard, quelque grand malheur dans cette maison. Il n'a prophétisé que trop vrai (1).

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 245.

Cette explication toute naturelle du crime de Lawrence a fini par être adoptée par les historiens. Aucune preuve sérieuse ne permet, en effet, d'imputer à la politique le massacre de Barnes Terrace, dans lequel périt si dramatiquement le pourvoyeur de pièces du comte de Puisaye.

Son autre complice, Bertrand de Molleville, vit la restauration du frère de Louis XVI, mais il n'en profita point. Resté à Feltham-Hill, pendant les années qui la précédèrent, il était en correspondance régulière avec Puisaye, alors fixé dans le Devonshire. Molleville partageait son temps entre une *Histoire d'Angleterre*, qu'il publia en 1815, et l'on ne sait trop quelle entreprise industrielle de mouchettes perfectionnées (1) et de serrures pour les parcs à moutons. Au mois de mars 1814, Louis XVIII, avant de se rendre en France, s'arrêta à Londres pour voir le roi d'Angleterre. Il y tint, à Grillon's-Hotel, dans Albemarle-Street, un *drawing room*, auquel se rendirent tous les Français qui étaient restés fidèles

(1) *Papiers de Puisaye, passim.*

ou qui tenaient à faire croire qu'ils l'avaient toujours été. Molleville pensa utile d'aller faire sa cour. Une recommandation de Puisaye lui procura un carrosse, mais, pour ne pas manquer un dîner, l'ancien ministre manqua le roi. Peut-être, au dernier moment, fut-il heureux de se trouver à lui-même un prétexte d'éviter une entrevue assurément embarrassante, quoiqu'il possédât, pour désarmer le mécontentement royal, un billet de la main de l'infortuné Louis XVI:

2 mars 1814.

J'ai bien des remerciements à vous faire, monsieur de m'avoir fait faire connaissance avec M. et Mme Rosdew... Ils m'ont prêté leur voiture pour aller faire ma cour à Louis XVIII, dont la maison et la rue étaient si engagées quand j'y allai, qu'après avoir été horriblement froissé et bousculé à la porte pendant plus de trois quarts d'heures, je fus obligé de me retirer sans avoir vu S. M., pour ne pas manquer l'heure du dîner chez M. Rosdew, chez qui j'étais invité le même jour. J'avais vu, dans la matinée, les ducs d'Havré et de Duras dont j'avais été parfaitement accueilli. Je leur avais montré et laissé baiser le billet de Louis XVI, et les avait priés, dans le cas où ils apercevraient quelque nuage ou signe défavorable sur la figure du roi quand il leur parlerait de moi, de lui dire que le porteur d'un pareil

effet était et serait toujours assuré d'être bien accueilli par Louis XVIII (1).

L'entrevue manquée eût-elle rendu à Bertrand de Molleville la faveur royale ? Il est permis d'en douter ; mais, en tout cas, il ne sut point la reconquérir en France, quand, en mai 1814, il se rendit à Paris, avec la conviction, ancien ministre constitutionnel, d'être de nouveau l'homme du moment et l'espoir de rentrer aux affaires, après un exil de plus de vingt années :

Je suis à Paris depuis quinze jours, écrivait-il à Puisaye, le 12 juin 1814, et j'y jouis du bonheur inexprimable d'être réuni à une partie de ma famille, d'avoir la perspective d'être bientôt en état d'appeler auprès de moi ma sœur, mes filles et leurs enfants, et de passer avec eux le reste de mes jours. Il ne me faut pour cela qu'obtenir une décision favorable sur mes différentes réclamations. On reconnaît qu'elles sont sacrées, mais il n'y a pas un sol dans le trésor royal et, en attendant, je suis obligé de vivre d'emprunts. J'ai été parfaitement accueilli par tous les ministres et par le public. Il n'y a qu'une voix pour me porter au ministère, mais je suis bien éloi-

(1) *Papiers de Puisaye*, vol. LXVIII, f° 257.

gné d'y prétendre ou de le désirer, et je dis à tous les gens qui m'en parlent que toute mon ambition est de vivre tranquille et indépendant au sein de ma famille, mais non dans l'oisiveté. Le travail du cabinet m'est nécessaire et, sans être employé, je suis assuré que ce que j'écrirai ne sera pas sans utilité pour ma patrie (1).

Cette humilité, cet amour de la retraite, n'étaient sans doute guère sincères. Il furent, au reste, entièrement satisfaits. Le portefeuille que Molleville disait être si éloigné de désirer ne lui fut jamais confié, et, en 1815, l'ancien ministre de Louis XVI ne pouvait plus s'abuser sur les sentiments du roi à son égard. Le 13 février, il l'annonça tristement à Puisaye : « On ne m'a pas laissé ignorer que le roi avait de fortes préventions contre moi. » La déclaration de guerre portée jadis au malheureux d'Avaray n'était point, sans doute, étrangère à ces préventions. Vivant chichement dans un petit appartement de la rue de Babylone (2), le correspondant de Puisaye n'eut que ses travaux littéraires pour occuper les

(1) *Papiers de Puisaye*, f° 298.

(2) Bertrand de Molleville habitait à Paris, rue de Babylone, n° 10.

années de sa vieillesse ; il n'eut, pour les charmer, que les joies de la famille. Etait-ce assez pour une ambition impatiemment contenue pendant vingt-trois ans? Il est probable que non, et ces désappointements politiques durent assombrir les derniers jours de Bertrand de Molleville. Il mourut à Paris, le 19 octobre 1818.

Puisaye était resté en Angleterre. Il ne s'y trouvait plus alors que quelques prêtres définitivement attachés à des chapelles qu'ils avaient longtemps desservies, que quelques émigrés dont le nom, comme celui du général Dumouriez, sonnait encore trop mal aux oreilles du roi de France. Le comte de Puisaye survécut à tous ces Français. Dumouriez, consolé dans son exil par l'amitié du duc de Kent, s'était éteint à Henley-on-Thames, le 14 mars 1823. Puisaye n'avait donc plus à défendre contre ses compatriotes cette solitude à laquelle il tenait tant jadis, à prendre un soin constant de se rendre inaccessible. Il était enfin bien seul, n'ayant pour l'entretenir que des souvenirs qui, souvent, devaient être des remords. Il eut encore le temps d'accomplir, avant sa mort, une œuvre de rancune.

Comme ceux qui se sentent coupables vis-à-vis de tous et savent qu'à un moment donné ils pourront être appelés à se défendre contre tous, le comte de Puisaye avait tout gardé, lettres privées et lettres officielles, rapports de guerre et rapports de cour. Toutes les passions parfois mesquines et souvent sublimes, qui avaient animé l'émigration française en Angleterre, avaient laissé une trace dans ses dossiers, un document dans ses archives. Il se mit à classer haineusement ces documents, accomplissant une œuvre de vengeance autant qu'une œuvre de justification. Quand il eut terminé cette œuvre au gré de ses rancunes, il voulut qu'elle subsistât, et légua ses papiers au gouvernement anglais. Ils forment plus de cent recueils, au British Museum. M. de Puisaye n'avait pas songé, sans doute, que la vérité jaillit aisément de pièces contradictoires, que l'on ne saurait assez les trier et les éclaircir pour l'empêcher de se faire jour. C'est, en effet, de ces recueils que nous avons tiré le récit d'une campagne qui, assurément, ne fait point honneur au mécontent de Feltham-Hill.

Le comte de Puisaye mourut à Hammers-

mith, le 13 octobre 1827. Parmi les remords qui, sans doute, vinrent l'assaillir à son heure dernière, ne dut-il point compter le souvenir de la mauvaise action de 1809, faite de complicité avec l'ancien ministre de Louis XVI et le mari de la Saint-Huberty ?

APPENDICE

I

OBER-KAMLACH

Environné de guerriers magnanimes,
On vit jadis le Barde de Selma
Consacrer, par des chants sublimes,
Les noms des héros qu'il aima ;
Ainsi que lui, je veux à la mémoire
Faire passer les noms des chevaliers
  Qui, sous les drapeaux de la gloire,
  Ont succombé sur des lauriers.

Lorsque la mort, au milieu des ténèbres,
A moissonné les chevaliers français,
  Muse, par des accents funèbres,
  Viens éterniser nos regrets.
Et vous, à qui tout mortel rend les armes,
Sexe adoré, qui captivez leurs vœux,
  Écoutez-moi verser des larmes
  Sur l'urne sanglante des preux.

De leurs aïeux suivant les nobles traces,
Souvent trahis, mais jamais abattus,
  Orgueilleux même des disgrâces
  Que leur suggèrent leurs vertus,

Quand des Français, en semant l'épouvante,
Ont dévasté les plus riches états,
De leur cohorte triomphante
Les preux vont arrêter les pas.

Condé leur parle ; ils agitent leurs armes,
Entre leurs mains brille un glaive vengeur.
Chacun veut, au sein des alarmes,
Cueillir les palmes de l'honneur ;
Jour glorieux, enfin tu vas éclore,
Jour que désire et que craint leur valeur,
Où leur main va répandre encore
Un sang toujours cher à leur cœur.

Brûlant du feu qui toujours les anime,
Quand aux combats ils suivent les Bourbons,
Des aveugles soutiens du crime,
Ils vont frapper les bataillons ;
L'éclair a lui ; la phalange intrépide
D'Ober-Kamlach repousse l'ennemi ;
Ainsi fuit un troupeau timide
Devant un lion aguerri.

Mais de la nuit le voile encor trop sombre
Des ennemis nous cache les desseins,
Et, favorisés par son ombre,
Ils portent des coups plus certains ;
Vifs et bouillans, les chevaliers s'élancent ;
Leurs cris guerriers des airs troublent la paix ;
Hélas ! les premiers qui s'avancent
Tombent, percés de mille traits.

Tel, emporté par un excès de zèle,
Près de Mansour, nos frères, autrefois,
Virent, sous le glaive infidèle,
Périr le triomphant d'Artois ;
Le fer tomba de sa main défaillante :
Ainsi toujours des chevaliers français
L'intrépidité trop ardente
Fut un obstacle à leurs succès.

Loyal guerrier que l'antique Neustrie
Avec orgueil compte entre ses enfants,
O DUGOULET, tu perds la vie
Sur tes frères d'armes mourants.
Et sans songer à la blessure affreuse
Qui, pour jamais, va te fermer les yeux,
Ton âme noble et généreuse
Ne songe qu'aux dangers des preux.

J'ai vu tomber l'infortuné BOURSIÈRE,
Vieillard blanchi dans les tentes de Mars,
Il a terminé sa carrière
Sous nos belliqueux étendards.
Prêt à fermer sa mourante paupière,
Le vieux guerrier, en embrassant ses fils,
Leur dit : « Consolez votre mère,
Et vivez pour venger Louis. »

D'ANJOU n'est plus et d'ALBIAC expire
A ses côtés, LE CHAUF est étendu ;
La mort sur tout ce qui respire
Exerce un pouvoir absolu.

Musset, Maisons, Thiriot, D'Amfreville,
Chabot, Monti, Lansalut, Saint-Germain,
La Perelle, Nollent, D'Orville,
Subissent le même destin.

Toi qui des bras d'une épouse chérie
Sus t'arracher pour voler aux combats,
Quel coup frappera ton amie,
Quand elle apprendra ton trépas?
O Vauquelin, ton sublime génie
N'arrête pas la fureur d'Atropos,
Et le maître de l'harmonie
Tombe sur le lit des héros.

Comme le lis, ornement du bocage,
Se flétrit, tombe au retour des hivers,
Tel, atteint au printemps de l'âge
Par le souffle impur des pervers,
Debay périt... ses talents, sa jeunesse
N'ont pu fléchir le destin rigoureux.
Pleurez, nayades du Permesse,
Il ne chantera plus les preux.

Sous ces sapins dont la triste verdure
Couvre des lieux plus lugubres encor,
Quels sont ces preux dont la nature
Et l'amitié pleurent le sort?
Je reconnais Cumont, La Bertinière,
Pannevinon, Pennelé, D'Hardeval,
Et près d'eux D'Estaing et Navière
Sont atteints par le plomb fatal.

Toi qui, couvert d'honorables blessures,
Guidais nos pas, valeureux Du Chilleau,
Faut-il donc que des mains impures
Te précipitent au tombeau ?
Des chevaliers en vain la voix l'appelle,
La pâle mort a glacé son grand cœur
Et, ceint d'une palme immortelle,
Il vole au séjour du bonheur.

Dans ces vallons que le Gardampe arrose,
Saules pleureurs, consacrés aux tombeaux,
Sur la pierre où Tendan repose
Baissez vos flexibles rameaux ;
Il a péri ; sa veuve infortunée,
Au ciel en vain demande son retour ;
Tristes enfants, cette journée
Enlève un père à votre amour.

Sous le héros si cher à la patrie,
Toi qui jadis a combattu sept ans,
Renusson, la parque ennemie
N'épargne pas tes cheveux blancs !
O jour cruel, ses fureurs implacables
Frappent sans choix l'esprit et les vertus ;
Clio, Clio, brise tes tables,
Le savant D'Arminot n'est plus.

Mais quand ma voix dans ce jour déplorable
Par ses accents attendrit les échos,
De Condé la troupe indomptable
A déjà vengé ces héros ;

L'ennemi fuit à travers la campagne,
Il craint le bras de ses nobles rivaux,
Les lis brillent sur la montagne
Où flottaient de sanglants drapeaux.

Au haut des cieux, Henri plane en silence,
Son cœur gémit du succès des guerriers
Dont le plus pur sang de la France
Rougit les funestes lauriers ;
Jour désastreux... inutile victoire,
Qui fait couler les larmes de nos yeux,
Faut-il qu'un fantôme de gloire
Coûte la vie à tant de preux !

Ils ne sont plus... Ces illustres victimes
De leur amour, de leur fidélité,
Loin du séjour affreux des crimes,
Volent à l'immortalité ;
Et quand les traits des hordes effrénées
Les ont atteints dans ce jour de douleur,
Leurs vertus furent couronnées
Par un Dieu rémunérateur.

Ah ! si nos voix tendres et langoureuses
Peuvent percer les célestes lambris,
Ombres chéries et glorieuses,
Daignez écouter vos amis ;
Nous vous offrons, dans ces moments horribles,
Et nos soupirs et nos tristes sanglots ;
L'hommage des âmes sensibles
Pourrait-il déplaire aux héros ?

Vous tous, guerriers, dont les cœurs intrépides
Ont de la mort bravé toute l'horreur,
Vous que le bras des régicides
Enlève à l'amour, à l'honneur,
Ah ! si ma lyre et timide et tremblante,
N'a pu chanter votre mort, vos exploits,
Pardonnez, ma muse est mourante
Et la douleur éteint ma voix.

Sur ce tombeau, que la mélancolie
Vient d'entourer de funèbres cyprés,
Ah ! que le burin du génie
Grave vos noms et nos regrets ;
Et quand Phœbé, dans sa course nocturne,
Invitera les mortels au repos.
Nous viendrons tous pleurer sur l'urne,
Où sont les cendres des héros.

II

LA GLOIRE

Cantate pour la fête de Saint Louis.

Loin du tumulte et du fracas des armes,
Par l'amitié sincère et par l'honneur unis,
Quand les preux, oubliant Bellone et les alarmes,
Au banquet de leurs chefs se trouvaient réunis,
Les sons divins d'une harpe céleste,
Appelant leurs regards vers la voûte des cieux,
Sur un nuage lumineux,
Leur fit apercevoir une vierge modeste.
La palme des héros verdoyait dans sa main ;
Un casque éblouissant ornait sa chevelure,
Tandis qu'une légère armure
Pressait, sans les gêner, les contours de son sein.
Ce prodige étonnant et difficile à croire
Ravit l'âme des spectateurs,
Chacun d'eux reconnut l'idole de nos cœurs,
Chacun d'eux reconnut la Gloire.

La jeune déité, sur le cercle vaillant
Jetant un regard doux et tendre :
« Écoutez-moi, dit-elle. » Un concert ravissant
Dans l'atmosphère émue alors se fit entendre :

« Toi qui, dans toutes les saisons,
Sembles ne parer le bocage
Que pour couronner les Bourbons,
Laurier, incline ton feuillage.

« Pour ceindre le front des héros,
Oui, courbe ta superbe tête,
Le plus brillant de tes rameaux
Convient à la plus belle fête.

« Et vous qu'unissent en ces lieux
Honneur, zèle et persévérance,
Chevaliers, dans ce jour heureux,
Chantez les héros de la France.

« Pour les preux défenseurs des lis,
Ce jour doit être un jour d'ivresse ;
La fête auguste de Louis.
Fit toujours naître l'allégresse

« Mais au sein des plus doux transports
Qu'à votre âme ce jour inspire,
Chacun de vous pour d'autres bords
En secret sans doute soupire.

« Il est vrai que les lis flétris
Sont privés des pleurs de l'Aurore,
Mais, sous l'empire de Louis,
Vous les verrez fleurir encore.

« L'hiver précède le printemps,
Le calme succède à l'orage ;
Ainsi l'espoir, dans tous les temps,
Doit soutenir votre courage.

« A mes accents, joignez vos voix,
Offrez des fleurs à la vaillance,
Chantez Louis, chantez vos rois
Chantez les héros de la France. »

ÉPITRE

A Monsieur le prince de Broglie en lui adressant la pièce précédente.

Écoutez, lisez, pour mieux dire,
Le récit d'un événement,
Moitié triste, moitié plaisant,
Et, surtout, gardez-vous d'en rire.
Rire aux dépens d'un jeune auteur,
C'est s'exposer à sa fureur.
Quand je dis *fureur*, je m'explique,
C'est son délire poétique.
Mais riez ou ne riez pas
De mon inutile voyage

Ainsi que de mon piteux cas,
Ma muse, vraie autant que sage,
Bien loin qu'un léger persiflage
L'irrite et la mette en courroux,
Aux vertus qu'elle admire en vous
N'en rendra pas moins son hommage.
Commençons donc notre récit
Et racontons sans périphrase,
Sans hyperbole et sans emphase,
L'événement dont il s'agit.

Samedi dernier, lorsque j'eus l'honneur de vous voir, vous me fîtes celui de me demander : « Avez-vous travaillé pour la fête de saint Louis ? »

Ma réponse à votre demande
Fut négative assurément.
Je n'avais pas lu la légende
Et j'ignorais (comme souvent
Il arrive à ma pauvre tête)
Le jour du mois, le saint du jour,
Autrement, en vrai troubadour,
J'aurais fait des vers pour la fête.

Votre question, lorsque je vous ai quitté, me revint à l'idée. J'y réfléchis pendant ma route et le résultat de mes réflexions fut la cantate que je joins à ma lettre. L'embarras était de vous la faire parvenir pendant que vous seriez à table

chez le prince ; et j'étais certain que vous y seriez ou, du moins, je croyais l'être. Persuadé que personne n'y mettrait le mystère que je voulais qui l'accompagnât, je me déterminai à la porter moi-même. En conséquence :

Couvert d'une capote en guise de manteau,
Un chapeau rabattu me cachant la figure,
Dans le costume enfin que prend un damoiseau
Qui, courant dans la nuit amoureuse aventure,
Craint plus les regards d'un jaloux
Que les grilles et les verroux,
Malgré le vent, malgré la pluie,
Bercé par un espoir flatteur,
(Celui de rencontrer une fille jolie
Aurait peut-être moins fait palpiter mon cœur).
Très lestement je m'achemine
Vers le quartier de Monseigneur,
Me dirigeant sur la cuisine,
Sans doute, alléché par l'odeur ;
Ce tact au moins, je l'imagine,
Est naturel chez un auteur.

J'arrive. L'on était à table
Et là, ma foi, maints généraux,
Par un silence remarquable
Bien plus expressif que des mots,
Faisaient l'éloge des morceaux,
En l'honneur du saint vénérable,

Des Bourbons auguste patron,
Ayant vidé plus d'un flacon.
C'était l'instant que ma sagesse
Avait précisément choisi
Pour offrir l'ouvrage chéri.
Déjà, je voyais Son Altesse,
Le recevant avec bonté,
En louer la délicatesse
Le plan, la régularité,
Le goût exquis et la finesse.
Je voyais... quel moment heureux
Pour le cœur sensible d'un père!
Je voyais ma fille si chère
Sur elle attirer tous les yeux.
L'un disait : « Cette bagatelle
Est charmante, sur mon honneur. »
L'autre : « L'idée en est nouvelle,
J'en voudrais connaître l'auteur. »
Celui-ci : « Ma foi, la censure
N'y pourra mordre assurément. »
Celui-là reprenait : « Vraiment
Ce serait au goût faire injure
Que de la juger autrement :
C'est un chef d'œuvre, je vous jure,
Et qui peut braver des censeurs
Et les clameurs et la satire. »
Oh ! combien font les connaisseurs,
Qui, souvent, ne savent pas lire !
Bref, le succès le plus flatteur
Couronnait les vœux de mon cœur.

Il ne s'agit plus, Prince, que de vous faire parvenir le précieux opuscule. A cet effet, je m'adresse à l'un des écuyers de Monseigneur et lui demande si vous êtes à table.

Mais jugez quelle est ma douleur
Quand sa réponse négative
D'une brillante perspective
Me vient enlever la douceur.

Cependant, je ne me rebute pas ; je m'informe à droite, à gauche, je cours tout le village, j'entre dans vingt maisons et personne ne vous avait vu. Alors, attardé par ce contre-temps vraiment fâcheux pour son amour-propre,

Les regards baissés vers la terre,
Maudissant son cruel destin
Le poète de sa chaumière
Reprit tristement le chemin.
Mais, j'en atteste Phébus même,
Un anachorète fervent,
Qui jeune les trois quarts de l'an,
Plus quarante jours de carême,
N'aura jamais le teint si blême
Que je l'avais en ce moment.

Crotté en pure perte et fatigué bien inutile-

ment, je revins chez moi. Une chose cependant me consola un peu et la voici : c'est que

Ma course vers votre Excellence
Où, malgré mon épais manteau,
Je fus mouillé jusqu'à la peau,
Peut s'appeler en conscience,
Voyage par terre et par eau
Fait sans berline ni bateau.

De retour, je contai l'affaire,
Les oisifs, les mauvais plaisants,
Comme c'est assez l'ordinaire,
Rirent beaucoup à mes dépens.
Prince, si le récit vous en fait autant faire,
Je n'aurai pas perdu mon temps.

III

CONDÉ

Poème

La nuit, d'un crêpe épais enveloppant la terre,
Aux ennemis fuyant en proie à la terreur,
Prêtait son ombre salutaire,
Et le nom de Condé vainqueur,
Répété par nos voix et frappant l'atmosphère,
Redoublait encor leur frayeur.
Du sein de la forêt voisine
Les preux avaient chassé leurs fougueux ennemis,
Et leurs drapeaux plantés en haut de la colline
Sur les toits de Schlingen faisaient flotter les lis.
Embrasé près de la montagne,
Le chêne du mont bleu, le sapin résineux
Jetaient au loin sur la campagne
Une flamme oscillante et des reflets douteux.
Là paraissait Condé ; reposés sur leurs armes,
Il voyait près de lui les bardes et ses preux,
Souriant à la fois et donnant quelques larmes
Au destin des guerriers morts dans ce jour fameux.

Là paraissait BOURBON ; calme au sein du carnage,
Il y guida souvent ses nobles escadrons,
Tant il est vrai que les Bourbons,
Guerriers dès le berceau, sont héros à tout âge.
On trouvait là d'ENGHIEN, terrible, entreprenant
Contre les ennemis ainsi que près des belles,
(Vingt fois il vainquit les rebelles ;
Volage, mais toujours charmant,
Il ne trouve point de cruelles,
Il aime et triomphe en courant) ;
JOBAL, VIOMÉNIL, chefs habiles, sévères ;
Pour eux, pour les guerriers qui marchent sur leurs pas,
Et LA ROCHEFOUCAULD, s'honorant des prélats,
Martyrs de la foi de leurs pères ;
D'HARCOURT, qui sait prévoir et braver le danger ;
LENTILHAC et d'ORTAN, joignant à la vaillance
Ce sang-froid et cette prudence,
Qui font vaincre des preux trop prompts à s'engager ;
L'intrépide et bouillant ROGER,
En amour aussi téméraire
Qu'ardent et fougueux à la guerre ;
Aussi brave et plus réfléchi,
A ses côtés était son frère ;
SALGUES, sous le harnais et dans les camps blanchi,
Et le beau PALAMÈDE, et le blond MONTIGNY ;
Le noble DU CHILLEAU, guerrier religieux,
Dont le cœur toujours pur, élevé vers les cieux,
Est inaccessible à la crainte.
DAMAS qui, sur son front, porte l'auguste empreinte
De la vertu chère à son cœur.

L'on t'y voyait aussi, sage La Laurencie,
Clugny qui, dans Berstheim, signalas ta valeur.
Et toi, jeune et vaillant Broglie,
Qui retraces aux cœurs émus
Et le courage et les vertus
D'un héros cher à la patrie ;
Mauroy, dont la tête blanchie
Imprime le respect à tous les chevaliers ;
Sa franchise, sa courtoisie
L'ont rendu pour toujours cher aux jeunes guerriers.
Toi dont la probité sévère
Nous rappelle ces temps heureux,
Où les crimes tumultueux
N'osaient paraître sur la terre
Et souiller la clarté des cieux,
Brave et sage Thiboult, cette nuit ténébreuse
T'offrit à mes regards auprès des feux assis,
Ainsi que Du Rateau, dont l'âme généreuse
Sait, malgré ses bons mots, conserver ses amis.
Là je vis Pellissier, Pellissier dont l'envie
Honore même les vertus
Et dont les talents reconnus
Ont augmenté la modestie.
J'aperçus Lascaris qui, parmi ses aïeux,
Compte les souverains de l'antique Byzance ;
Lara, dont le nom glorieux,
Dans l'Espagne honoré, l'est aussi dans la France.
Le savant d'Arminot et l'adroit Dalidan,
Et vous bardes aussi, vous qui, comme Ossian,
Savez brandir la lance en accordant la lyre ;

VILLEMONTEZ, GODEY, DU COUDRAY, MÉLIGNAN,
QUÉRELLES et LA TAILLE, et DUCHOL et FAGAN,
Que l'honneur fait combattre et que Phébus inspire.
Ici FARGUES, MALLET avec LA ROCHE-AYMON,
Amis, quoique rivaux de gloire,
Écoutaient et D'OLONNE et le brave JASSON,
Qui des faits de D'ENGHIEN leur détaillaient l'histoire.
Avide de lauriers, par la gloire accordés,
Vertueux DE GRUEL, des guerriers de ta race,
Le destin fut toujours de marcher sur la trace,
De combattre près des CONDÉS ;
L'honneur circule dans tes veines
Avec le sang qu'ils t'ont transmis,
Tu braves de l'exil la rigueur et les peines
Pour la cause auguste des lis.
Je t'aperçus, VASSÉ ; près de toi sommeillait
Celui dont la valeur, enchaînant la fortune,
Montra, vers Schrobenhause, et calme et peu commune
Que sa tête était froide et que son cœur brûlait.

. . . . . .

BEAUMANOIR et vous tous qui, dédaignant ses dards,
Disputiez à l'Anglais l'empire de Neptune ;
Ministres des fureurs de Mars,
COLONGES et ROMAIN, qui lancez le tonnerre ;
BOISSAY, qui voit, dans sa bannière,
Le lis s'unir à l'aigle des Césars (1),

(1) Louis-Etienne-François de Bastard, qui possédait, avant la Révolution, la seigneurie de Boissay, dans la paroisse de la Pallu. Les armoiries de la maison de Bastard

Vous étiez avec nous ; comme nous en silence
Vous attendiez le jour, près du héros fameux
Dont le génie et la vaillance
Nous firent vainqueurs en tous lieux.
« Des temps qui ne sont plus dites les aventures,
— Nous dit alors CONDÉ, — chantez, bardes, chantez,
Et que vos chants soient répétés
Par les preux des races futures.
L'ennemi n'est pas loin ; veillons.
La nuit est froide, obscure, humide, pluvieuse,
Et, sous le voile épais de la nue orageuse,
La lune cache ses rayons.
Pour chasser le sommeil, organes de la gloire,
Chantez ; des Bayards, des Crillons, [Bourbons,
Noms chers aux vrais Français comme au cœur des
Retracez à nos yeux les vertus et l'histoire.
Le récit des faits des héros
De l'honneur entretient les flammes
Et fait naître aussi dans les âmes
Le désir glorieux d'imiter leurs travaux.
Des temps qui ne sont plus dites les aventures,
— Nous répète le chef, — chantez, bardes, chantez,
Et que vos chants soient répétés
Par les preux des races futures. »

. . . . . .

Ainsi dit le héros et, docile à sa voix,
Chacun de nous alors célébra ses exploits.

. . . . . .

sont : *d'or à l'aigle d'empire d'azur ; mi-parti d'azur à la fleur de lis d'or.*

Chant du barde de l'Hérault (1)

Rochers de Bodenthal, qui vîtes la victoire
Couronner le front des héros,
Au barde de l'Hérault, compagnon de leur gloire,
Retracez leurs nobles travaux.
Quel est-il ce guerrier qui, vers ces lieux sauvages,
Dirige fièrement ses pas ?
Mortel audacieux, va-t-il de ces nuages
Faire le champ de ses combats ?
Le Barde, à ton maintien, à ta démarche altière
Vioménil, t'a reconnu (2).
Cours, vole ! Par les preux qui suivent ta bannière,
Que le rebelle soit vaincu !
Au son du bouclier leur phalange intrépide
A franchi ces ravins profonds,
Et gravi ces rochers dont le sommet aride
Brave l'effort des aquilons.

(1) M. de Quérelles. Voy. ci-dessus, p. 261.

(2) Voy. au sujet de l'affaire de Bodenthal, où M. de Vioménil eut le principal rôle, Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, T. II, p. 141 ; *Souvenirs d'un officier royaliste*, t. II, p. 459 ; *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable à l'armée de Condé*, p. 102. Nous sommes surpris que le barde de l'Hérault n'ait pas rappelé la belle conduite du vieux comte de Béthisy, marchant à l'ennemi soutenu par son fils, mentionnée par tous les historiens du corps de Condé, mais quand Quérelles écrivait son chant, MM. de Béthisy n'étaient plus à l'armée et M. de Vioménil s'y trouvait encore.

Des torrents effrayés les ondes suspendues
Cessent de se précipiter ;
Les pins sont agités et leurs cimes émues
Semblent tenter de se heurter.
Par le fer abattus, et le frêne et le chêne
Ont en vain croisé leurs rameaux.
Oh ! qui peut au torrent s'opposer dans la plaine,
Qui peut arrêter des héros ?
Le rebelle étonné frémit de leur courage.
Dieu ! sur qui tomberont ces traits ?
Tel, lorsque, dans nos champs, le plus affreux orage
Des colons détruit les guérets ;
Tels, ces pâtres tremblants que l'on n'a pu résoudre
A faire rentrer leurs troupeaux,
Frémissent, incertains où tombera la foudre
Dont ils ont bravé les carreaux.

. . . . . .

. . . . . .

« Mes amis ne sont plus », dit le barde de l'Orne (1),
La douleur a flétri ma voix
Les cordes de ma lyre, humides sous mes doigts,
Ne rendent plus qu'un son lugubre et morne ;
Les bords heureux, où Malherbe a chanté,
M'ont en vain donné la naissance,
De ses rares talents je n'ai point hérité
Et je garderai le silence. »
« Barde, me dit Thiboult (2), pourquoi, par le souci,

(1) Le chevalier de Godey ; voy. ci-dessus, p. 184.
(2) Le chevalier de Thiboult ; voy. ci-dessus, p. 185.

Lorsque tout retentit de nos chants d'allégresse
Ton front est-il donc obscurci ?
Bannis cette sombre tristesse.
D'Enghien a combattu ; de ses hauts faits divers
Il faut retracer la mémoire,
Aux siècles à venir en transmettre la gloire. »
Je remontai ma lyre et je chantai ces vers :

Chant du barde de l'Orne (1)

Quel bruit de la voûte éthérée
Vient de troubler le calme heureux ?
De sang et de meurtre altérée,
Quelle horde avance en ces lieux ?
Ah ! ses cris aigus et sinistres
Ne m'annoncent que les ministres
De la vengeance et du trépas ;
Fuyez, mères infortunées
Et vous que glacent les années,
Le souffle impur des scélérats.

Que vois-je ? quelle horreur subite
Frappe ces laboureurs tremblants ?
La mort sur eux se précipite,
La guerre dévaste leurs champs.
Des richesses de la contrée
Leur âme ravie, enivrée
Rendait grâce au ciel de ses dons,
Mais, hélas ! trompeuse espérance,

(1) Le barde de l'Orne célèbre l'affaire d'Offenbourg, dont l'honneur revient au duc d'Enghien.

Les brigands que vomit la France
Vont leur enlever leurs maisons.

Montrez-vous, cohortes guerrières,
Nobles et valeureux Germains,
Accourez arracher vos frères
Au joug affreux des assassins ;
Hélas ! à l'aspect des rebelles,
La crainte, leur donnant des ailes,
Les disperse de tous côtés ;
Comme, devant des loups avides,
On voit souvent avec leurs guides
Fuir des troupeaux épouvantés.

Germains, voilez-nous le porphyre
Qui retrace Eugène et Merci ;
Cachez-nous le marbre où respire
Le vaillant Montecuculli ;
Lorsque vous trahissez leur gloire,
En vain vous ornez votre histoire
De leurs noms et de leurs hauts faits,
Si vos cœurs faibles et timides
Tremblent devant des régicides,
Fuyez, lâches, brisez vos traits.

Aigles, jadis si redoutées,
Cessez de planer dans les airs,
Vos victoires partout citées
N'abuseront plus l'univers ;
Mais, quand vos serres inutiles
N'osent étouffer des reptiles

Dont le venin donne la mort,
Un prince, en la fleur de son âge,
Va vous montrer que son courage
Est supérieur aux coups du sort.

Intrépide comme son père,
Comme lui, grand dans ses desseins.
D'Enghien a saisi le tonnerre,
Et le feu brille dans ses mains,
Calmez-vous, mères désolées.
De vos malheurs bientôt vengées,
Vous allez respirer en paix ;
Sensible autant que magnanime,
D'Enghien est la terreur du crime,
Comme il est l'amour des Français.

Le héros part, il vole, arrive,
Suivi de guerriers valeureux,
Les rebelles couvrent la rive,
Mais, n'importe, il marche vers eux.
« O vous, dont l'âme généreuse,
Au sein d'une détresse affreuse,
Est toujours fidèle à son roi,
Aux yeux de l'Europe alarmée,
Soutenez votre renommée,
Voilà l'ennemi, suivez moi ! »

Il dit ; dans les rangs il s'élance,
Mars lui-même guide ses pas ;
L'épouvante au loin le devance
Il sème en tous lieux le trépas,

Les rebelles frappés succombent,
Comme les épis dorés tombent
Devant la faux du moissonneur.
Tout cède à son ardeur bouillante
Et la palme la plus brillante
Vient ombrager son front vainqueur.

Pour l'âme sensible d'un père,
O Bourbon, quel moment heureux !
Comme toi, terrible à la guerre,
Ton fils a surpassé tes vœux ;
Digne du sang qui l'a fait naître,
Aux mânes sacrés de son maître
Son bras immole des pervers.
Et son nom cher à la victoire,
Va, sur les ailes de la gloire,
Retentir dans tout l'univers.

O toi, de qui la main légère,
Sait, depuis longtemps, tour à tour,
Cueillir et la palme guerrière
Et les myrtes du tendre amour,
Ah ! lorsque le destin contraire,
Dans une si belle carrière,
Semble arrêter tes pas vainqueurs
D'Enghien, permets qu'à la couronne
Que t'offre en ce moment Bellone,
Nos mains enlacent quelques fleurs.

. . . . . .
. . . . . .

Chant du barde de la Loire (1)

Bois sombres consacrés à d'éternels regrets,
S'écrie avec douleur le barde de la Loire,
Bois arrosés du sang des chevaliers français,
Retracez-nous en la mémoire.

O souvenir cruel ! la nuit voilait les cieux,
Et la lune aux humains refusait la lumière;
Volez, nous dit Condé ; volons, dirent les preux
En s'élançant dans la carrière

. . . . . .

Ta jeunesse est en proie aux chagrins déchirants (1),
Ta beauté va passer, flétrie et desséchée,
Ainsi l'on voit périr la rose de nos champs,
Par le moissonneur arrachée.

La douleur, les soucis, dans ton cœur agité,
Depuis ce jour fatal ont fixé leurs demeures
Hélas ! il est pour toi, comme l'éternité;
Le temps n'y marque plus les heures.

(1) Le chevalier du Coudray, dont la pièce inachevée est consacrée à l'affaire d'Ober-Kamlach, voy. ci-dessus, p. 232.

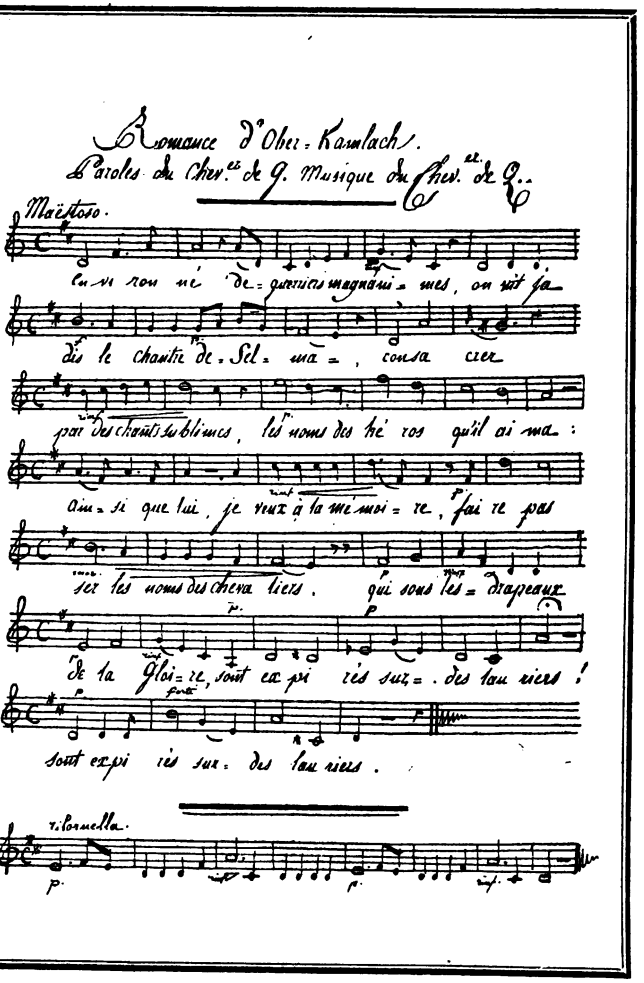
Romance d'Ober = Kamlach.
Paroles du Chev.er de G. Musique du Chev.er de G...
Maëstoso.
Quand nous nous de = mandions magnani = mes, on vit ja
dis le chantre de = Sel = ma =, consa crer
par des chants sublimes, les noms des hé ros qu'il ai ma :
Aim = si que lui, je veux à la me moi = re, faire pas
ser les noms des chevaliers, qui sous les = drapeaux
De la Gloi = re, sont ex pi ès sur = des tau riers !
sont expi ès sur = des tau riers.
v.Cornetta.

TABLE DES NOMS PROPRES

A

Agoult (marquis d'), 289, 297, 300, 302.
Albiac (M. d'), 335.
Alexandre (Henri), 38.
Allègre (le général d'), 111, 112, 251, 263, 281, 282, 294, 297, 300, 301, 302.
Allègre (Louis d'), 251.
Amfreville (M. d'), 336.
Amiens, 106, 108.
Angenis, 75, 136.
Angoulême (la duchesse d') 106, 310.
Antraigues (le comte d'), 248, 260, 261, 261, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 274, 292, 319, 320, 321, 322.
Antraigues (Anne-Antoinette Clavel, la Saint-Huberty), 261, 262, 263, 319, 320, 321, 322.
Antraigues (la comtesse d') née de Saint-Priest), 261.
Arach (la comtesse d'), 277.
Arminot (M. d'), 337, 350.
Artois, (le comte d'), Monsieur, 95, 102, 131, 137, 144, 145, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 162, 164, 166, 171, 250, 276, 290, 310, 314.
Atkinson (M.), 151, 152.
Auray, 22, 23, 25.
Auvergne (Charles d'), 65.
Avaray (le duc d'), 152, 243-329.

B

Bar (M. de), 289, 304.
Barentin (M. de), 281, 305, 306.
Barnes, 365.
Bastard (Louis-Etienne de), 351.
Baye de la Neuville (M. de), 185, 197, 198, 199, 204, 233, 236.
Bazouge-la-Pérouse, 29.
Beauchamp (M. de), 143.

Beaulieu (le général), 149.
Beaumanoir (M. de), 351.
Bedée (M. de), 60.
Belcares (lord), 65.
Belchamp (M. de), 233.
Bellefond (M. de), 73.
Belle-Isle, 19.
Bennes (Isabelle de), 38, 39.
Bennes (Louise de Haussey, Mme de), le chevalier de Haussey, 3-43.
Bennes (Timoléon de), 5, 7, 8, 9, 11, 17.
Bercheny (le comte de) 134.
Berry (le duc de), 222.
Berstheim, 184, 232, 350.
Bertrand (François), 14.
Bertrand (Marin), 14.
Bertrand de Molleville (Antoine - François), 248, 257, 258, 259, 260, 269, 272, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 284, 287, 296, 309, 312, 313, 315, 320, 322, 323.
Béthisy (le comte de), 353.
Biberach, 210, 211,
Blacas (le comte de), 297, 303, 309.
Bodenthal, 232. 351.
Bœchlin (Charles-Frédéric de) 200.
Bœchlin (le colonel comte de) 181, 193. 194, 196, 198, 200, 201, 215.
Boisbaudran (le chevalier de), 73.
Boisguy (M. de), 132, 138, 139.
Bois-Manselet (le), 4, 6, 7, 8, 9, 10, 19, 30, 34, 36, 37, 38, 39, 43.
Boissay (M. de), 351.
Boitton, 250.
Bonnat, 203.
Boosry, 30.
Bossu (l'abbé), 203.
Botherel (M. de), 136, 150, 156, 157, 158, 160, 162, 163, 165.
Bouchard, 109, 110.
Bouillon (le duc de), 64, 65.
Bouillon (Philippe d'Auvergne, prince de), 60, 63, 64, 65, 66, 67, 70, 77, 78, 90, 92, 93, 94, 98, 99, 100, 108, 111, 153, 168, 169, 171.
Boulogne, 259.
Bourblanc (M. du), 281, 291, 304.
Bourbon (le duc de), 187.
Bourg - saint - Léonard (le), 37.
Boursière (M. de), 335.
Bouthillier (le marquis de), 217, 218, 219.
Bradford (l'amiral), 19.
Brandestein (Mlles de), 210.
Brest, 122.
Bretteville-sur-Ay, 120.
Brignon (Jeanne - Thérèse), 49, 51.
Bristol, 308, 309, 312.
Broglie (le prince Victor-Amédée), 219, 223, 342-47, 350.

Brottier (l'abbé), 273.
Brown (Mme de Chateaubriand, née), 60.
Bruslart (le chevalier de), 289.
Bruxelles, 59.
Buckingham (le marquis de), 245, 311.

C

Caen, 185, 195.
Cancale, 171.
Canning (M.), 251, 252, 265, 280, 281.
Cars (le comte des), 305.
Castlereagh (lord), 111, 113, 114, 255.
Chabot (M. de), 336.
Chalus (le comte de), 164, 250.
Chalus (le vicomte de), 250.
Charette, 157.
Chateaubriand (Adélaïde de), 52.
Chateaubriand (Armand de), 47-126, 253.
Chateaubriand (comte de), 59. 61.
Chateaubriand (Emilie de), 52.
Chateaubriand (Modeste de), 52.
Chateaubriand (Pierre de), 52, 53.
Chateaubriand (Pierre de), Seigneur du Plessis, 49, 50, 51, 52, 55, 61.
Chateaubriand (René, comte de), 50.
Chateaubriand, (François-René, vicomte de), 10, 47, 49, 50, 56, 57, 58, 59, 124, 125, 126.
Chatillon (M. de), 148.
Chaumereix (M. de), 31.
Chauvel dit Brien, 117, 118.
Chênedollé, 15.
Chilleau (M. du), 337, 349.
Clerfayt, 134.
Clermont-Tonnerre (M. de), 249.
Clugny (M. de), 350.
Coigny (le duc de), 289.
Collin de la Contrie (Louis-Charles-René), 127-173.
Colonges (M. de), 354.
Condé (le prince de), 186, 187, 219, 220, 232, 237, 334, 337, 348-359.
Constance, 203, 205, 207, 208, 209, 230, 235, 236.
Contades (le comte de), pair de France, 21.
Conway (Mlles de). 217.
Cooke (M.), 111, 113, 114.
Corday (Charlotte), 15.
Cormatin (M. de), 89, 204.
Coudray (M. du), 184, 188 199, 232, 351, 355.
Couedic (Mlles du), 25.
Couesbouc (M.). 164.
Coutances, 120.
Crocy, 14.
Cromot de Fougy (Mme), 37.

Cumont (M. de), 336.
Czacki (le comte), 217, 234.
Czacka (la comtesse), 217, 219. 222, 223, 224.
Czartoryska (la princesse), 216.
Czerczyce, 217, 218, 219, 222, 225, 254.

D

Dalidan (M.), 350.
Damas (le comte Etienne de), 11, 150, 154.
Danowen (le lieutenant), 71.
David, 26.
Deboffe, 30, 31.
Debrett, 30, 33.
Delaunay-Boisé-Lucas, 116, 117.
Delestre (l'abbé), 16.
Delille, 223.
Demaret (M.), 121.
Desmarets. 108.
Despagne, 119.
Despomelles, 273.
Destouches (le chevalier), 109.
Dinan, 109.
Dol, 145, 254.
Dorat, 229.
Dresde, 263.
Driderici, 322.
Duchol (M.), 185, 232. 351.
Dumesnil (le général), 164.
Dumouriez, 281 282, 291, 292, 312.
Dundas (M.), 147, 151, 153.
Durand, 171.
Durand (fils), 171.
Duras (le duc de), 325.

E

Edimbourg, 96, 150, 154, 156, 171.
Enghien (le duc d'). 124, 194, 349, 354, 357.
Eon (le chevalier d'), 29, 30.
Erondelle (M.) 133, 135.
Erquy, 72, 74.
Esclaibes (le comte d'), 219.
Estaing (M. d'), 336.
Ettenheim, 194.
Evreux, 219.

F

Fagan de Beaulieu (M.), 220, 232. 237, 351.
Falaise, 7, 14, 123.
Farcy (M. de), 250.
Fargues (M. de), 351.
Fauchard, 250.
Feltham-Hill, 251, 252, 255, 265, 266, 296, 300, 301, 303, 304, 305, 307, 323, 328.
Ferrand, 203.
Fitz-Morris (M.), 305.
Fleurigné, 171.
Foltière (Château de la), 141.
Fontanes, 125.
Fouché, 126.
Fougères, 130, 133, 136, 137, 145, 171.
Friedberg, 200.

Frotté (le comte Henry de), 137, 138, 139, 140, 157, 159, 163, 164, 165.
Frotté (Louis de), 84, 70, 73, 138, 139, 151.
Funchal, 318.
Furon, 250.

G

Gautier (M.), 135.
Gesril, 53.
Godey (le chevalier de), 212, 219, 220, 227, 228, 230, 232, 233, 238, 239, 240, 241, 334-359.
Godey de Thuiley (Charles de), 185, 239, 240.
Gosfield Hall, 245, 246, 247, 276, 286, 310.
Gouin, 69.
Goulet (M. du), 335.
Goyon-Miniac (M. de), 58.
Goyon-Vaucouleurs (M. de), 98, 110.
Goyon-Vaurouault (M. de), 98, 122, 125.
Grandclos (M. de), 163, 164, 165.
Grandvillard (capitaine de), 14.
Granville, 67.
Grenelle, 75, 125.
Grenville (lord), 153, 160.
Gruel (M. de), 351.
Guernesey, 142.
Guesno de Penanster (le colonel de), 172, 177.
Guillo (l'abbé), 171.
Gustave-Adolphe, 245.

H

Hambourg, 34, 35, 36, 37.
Hammersmith, 171, 328.
Harcourt (le duc d'), 144, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163.
Harcourt (M. d'), 349.
Hardeval (M. d'), 336.
Hartwell, 123, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 326.
Havré (le duc d'), 325.
Henley-on-Thames, 327.
Hermely (M.) 251, 282.
Hervey, 182.
Hoche, 148, 164.
Holy-Rood, 144, 245.
Houat, 133.
Hue (M.), 281, 312.

I

Iwanicze, 213, 214.

J

Jacquier de Noyelle (M.), 24, 25, 26, 27, 41.
Jasson (M. de), 351.
Jersey, 59, 60, 63, 65, 69, 70, 90, 92, 93, 98, 99, 105, 106, 108, 110, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 122, 150, 153, 157, 167, 168, 169, 297.
Jobal, 49.
Joséphiné (baie de). 72, 110.

Jouet (M.), 136, 156, 157.
Juigné (M. de), archevêque de Paris, 203.
Juigné (marquis de), 203.

K

Kerl, 201.
Kent (le duc de), 327.
Kerséden (Mme), 25.
Kmortan, 21.

L

La Balivière (M. de la), 223.
La Bertinière (M. de), 336.
La Bourdonnaye (M. de la), 223.
La Chapelle (M. de), 207, 305.
La Chatre (le comte de), 254, 255, 256, 286, 289, 290, 291.
La Crochais (le chevalier de), 133, 135, 136.
Lafitte de Pelledort (Anne-Gédéon de), 183, 184, 189, 190.
La Jaille (le marquis de), 149, 150.
La Laurencie (M. de), 349.
Lally-Tollendal, 249.
La Magdelaine (M. de), 109.
Lansalut (M. de), 336.
La Pérelle (M. de), 346.
Lara (M. de), 350.
Larivière (Henri), 122, 123, 124.
La Roche (M. de), 141, 151.
La Roche-Aymon (M. de), 351.
La Roche-Barnaud (M. de), 19, 21, 22.
La Rochefoucauld (M. de), 349.
La Rochefoucauld (Mme de), 224.
La Roque (M. de), 73, 157, 163, 165.
La Rosée, 78, 82, 83, 87.
La Rosière (M. de), 73.
Lascaris (M. de), 150.
Laskiwitchz (Mme), 217.
Laskiwitchz (Mlle), 217, 224.
La Taille (le chevalier de), 182, 192, 204, 205, 206, 228, 232, 237, 351.
La Thuilerie (M. de), 103.
Lauzun (le duc de), 216.
La Vieuville-Baude (le chevalier de), 77.
La Ville-Heurnois (M. de), 123.
Laya, 124.
Lawrence, 320, 321, 322, 325
Le Beyle (M.) 250.
Le Chauf, 335.
Lee (Sir Georges), 310.
Lee (Sir William), 310.
Le Gueyt (Elisabeth), 65.
Le Maitre, 123.
Le Maitre, agent royaliste, 273.
Lemeunier, 133.
Lemonnier, 145.
Lentilhac (M. de), 349.

Le Rougetel (capitaine), 77.
Le Tourneur, dit Langevin, 250.
Lestrange (l'abbé de), 172.
Leyritz (M.), 50.
Libba, 54.
Ligne (le prince de), 59.
Liverpool (lord), 304.
Londres, 28, 30, 33, 36, 89. 106, 111, 123, 129, 136, 144, 146, 151, 153, 156, 158, 165, 168, 171, 255, 259, 260, 264, 264, 265, 272, 288, 321, 323.
Lorges (le duc de), 289, 291, 304.
Louis XIII, 267.
Louis XVI, 216, 245, 248, 257, 260, 261.
Louis XVIII, 132, 144, 149, 164, 193, 194, 245, 246, 247, 255, 257, 266, 267, 274, 276, 278, 279, 286, 289, 291, 293, 302, 304. 305, 306, 308.
Louvain, 3, 5, 16, 36; 43.

M

Mabilaye (la), 69, 99.
Madère, 308, 309, 312, 315, 316, 317.
Maestricht, 184, 216.
Magon (Hervine), 53.
Maisons (M. de), 338.
Mallet (M. de). 351.
Mandat, 165, 166.
Manheim, 190.
Marchand, 250.
Mares, 301.
Marie-Antoinette, 33.
Marly, 215.
Marseuil (M. de). 250.
Mauduit (le chevalier de), 138
Mauroy (M. de), 350.
Médriac, 141.
Mélignan (le chevalier de), 220, 221, 231, 351.
Melville (Robert), 259.
Ménage, 94.
Ménars, 75.
Ménars (Mlle de), 75.
Mérimée, 215.
Métrot (Mme), 25.
Michel (Pierre), 73.
Milan, 263, 294.
Millet, 232.
Mirabeau, 262.
Miran (le marquis de), 289.
Mittau, 245, 254, 257.
Montesquieu-de-Volvestre, 259.
Montfort (le chevalier de). 220.
Monti (M. de), 336.
Montigny (M. de), 349.
Monnier, 249.
Moreau, 197, 202.
Mortagne, 249.
Mulheim, 180.
Munich, 197.
Musset (M. de), 336.

N

Nantiat (le chevalier de), 93
Navière (M. de), 336.

Neuilly (le comte de), 12, 13, 14, 15, 36, 42.
Neuilly (la comtesse de), 36, 37.
Nollent (M. de), 336.
Norochow (Mme), 226.

O

Ober-Kamlach. 197, 198, 199, 201, 204, 232, 334-39, 354.
Oberndorff, 182.
Offenbourg, 355.
Olonne (M. d'), 351.
Orléans (duc d'), 264, 266.
Ortan (M. d'), 349.
Orville (M. d'), 336.
Ostende, 39.
Oultremont (M. d'), 289, 305 306.

P

Pacy-sur-Eure, 250.
Paine (le capitaine), 70.
Palanède (M. de), 349.
Pange (le marquis de), 73, 74, 75, 133, 134, 135, 136.
Pannevinon (M. de), 336.
Paris, 11, 16, 41, 61, 325.
Paul II, 233.
Pellissier, 350.
Peltier, 31, 123.
Pennelé (M. de), 336.
Péricaud (l'abbé), 253, 254, 255, 256, 257.
Petit (M.) 50.
Pflummeren (Mlle de), 210.
Philadelphie, 188.
Pierreville (M. de), 252.
Pierreville (Mme de), née de Rougemont, 252.
Pin (le), 75, 136.
Pitt, 153.
Planat (M. de), 31.
Pléguien, 82.
Plouha, 80.
Plourhan, 81, 82.
Polignac (Comtesse Diane de), 33.
Polignac (duchesse de), 33.
Pont-de-Dinan, 15.
Portail (Mme du), 25, 27.
Port-Aliguen, 21.
Poryck, 217, 234, 238.
Prévalaye (la), 69.
Prieur de la Marne, 92.
Prigent (Noël), 91, 92, 93, 94, 98, 99, 101, 110, 111, 253.
Prigent (Mlle), 298.
Puisaye (le Comte de), 21, 67, 68, 74, 75, 76, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 102, 103, 111, 112, 113, 114, 130, 132, 133, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 152, 154, 155, 157, 158, 159, 162, 165, 166, 171, 172, 173, 243-329.
Puisaye-des-Joncherets (M. de), 109.
Puymaigre (Comte de), 252.

Q

Quérelles (le chevalier de), 184, 187, 188, 194, 195, 198, 199, 204, 231, 247, 351, 353.

Quiberon, 19, 20, 21, 22, 35, 36, 41, 43, 66, 68, 93, 94, 187, 231, 254, 299.
Quintal (Jean), 116, 117.
Quintal (Michel), 109.
Quitton, 250.

R

Rateau (le chevalier de Tourniol du), 182, 192, 204, 205, 206, 207, 237, 350.
Réal, 109.
Regnard, 219.
Régnier, 272.
Rémaud (l'abbé), 141, 157, 158 160, 161. 162.
Rémusat (Mme de), 24.
Rennes, 88, 130, 132, 136, 137 258.
Renoux, 250.
Rénusson (M. de), 337.
Révérend (Marie), 14.
Richmond, 261.
Rivarol, 35, 37.
Rivière (le marquis de), 289, 303.
Robespierre, 188.
Rochemordu (M.). 97.
Royer (M.), 349.
Rohan (le cardinal de), 194.
Romain (M. de), 35.
Ropnec, 21.
Rosdew (M.), 324.
Rouërie (M. de la), 145, 250.
Rousseau (Jean-Jacques), 214
Rousseau (Jean-Baptiste), 229.
Roussel, 116, 117.
Rust, 181, 194, 196.

S

Saint-Brieuc, 136, 137.
Saint-Cast, 116, 118.
Saint-Domingue, 258.
Saint-Georges (M. de), 250.
Saint-Germain (M. de), 336.
Saint-Hélier, 60, 62, 108, 142, 170.
Saint-Julien, 21.
Saint-Lô, 120.
Saint-Malo, 48, 49, 51, 56, 59, 61, 91.
Saint-Marc-le-Blanc, 145.
Saint-Pierre (l'abbé de), 214.
Sainte-Lucie, 149.
Salgues (M. de). 349.
Savin (Françoise), 25.
Savin (Nanon), 25.
Savoie (Marie-Josèphe de), comtesse de Lille, 306, 314, 316.
Scépeaux (M. de), 135, 148, 157, 164, 165.
Séez, 253.
Sérent (le duc de), 95, 96.
Sergeant, 250.
Sicard (l'abbé), 124.
Sombreuil (le comte de). 19, 20, 21.
Soubise (le maréchal de), 104.
Southampton, 111, 142.
Souwarow, 236.
Spencer Smith, 254.

Spithead, 18, 19.
Stade, 18.
Staines, 251.
Steinstadt, 177, 178, 182, 184, 187, 188, 190, 202, 231, 233, 241.
Stenay, 183.
Stofflet. 197.
Stuttgart, 254.

T

Talhouet (M. de), 24.
Tendan (M.) 337.
Thiboult du Puisact (Jacques du), 185, 187, 197, 204, 212, 214, 237, 240, 241, 350, 354, 358, 359.
Thionville, 59, 126.
Thiriot (M.), 336.
Tiercent, 172.
Tinténiac (le chevalier de), 86, 90.
Toulousé, 257, 259.
Tressac (le chevalier de), 27
Tressessan (M. de), 220.
Trèves, 56, 57.
Trianon, 215, 217.
Trieste, 262, 291.
Tryon (le chevalier de), 157, 159, 160, 164.
Turenne, 63, 169,

U

Urville (M. d'), 73.

V

Valmy, 11.
Val-Plessis (le), 49, 51, 52.
Vannes, 23, 33, 133.
Varsovie, 308.
Vassé (M. de), 351.
Vasselot (le comte de), 70, 73, 75.
Vauban (M. de), 143, 149, 157, 158, 161.
Vaudreuil (le comte de), 289.
Vauquelin (M. de), 185, 233, 336.
Venise, 262.
Verdun, 59.
Verneuil, 75.
Verone, 152, 293.
Versailles, 56, 186.
Vienne, 269.
Villavicencio (M. de), 23.
Villavicencio (Mme de), 23.
Villemontez (Bidon de), 181 184, 194, 198, 199, 208, 231, 240, 351.
Vioménil (M. de), 134, 289, 349, 353.
Vitré, 165.

W

Weymouth, 167.
Wimburn (M.). 301, 302, 303.

WIMPFEN, 250.
WINDHAM (M.). 103, 146, 147, 149, 150, 152, 158, 159, 160, 161, 166, 167, 299.
WINDHAM (Canada), 250.
WISSEMBOURG, 222, 232.
WOODFORD (M.). 163, 165, 166, 167.

Y

YEU (l'île d'), 137.
YORK (le duc d'), 280.
YOUNG (Sir William), 320.

Z

ZHAROW, 213, 238.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLES DES MATIÈRES

Le Chevalier de Haussey. 1

Armand de Chateaubriand 45

Un Chouan a Londres..... 127

Les Gentilshommes poètes de l'armée de Condé..... 175

Puisaye et d'Avaray..... 243

Appendice : I. — Ober-Kamlach..... 331

II. — La Gloire..... 340

III. — Condé, poème..... 348

Table des noms propres..... 363

TYPOGRAPHIE

EDMOND MONNOYER

AU MANS (SARTHE)

CONTADES (G. de). — *Documents inédits sur l'émigration.* **Journal d'un Fourrier de l'Armée de Condé**, Jacques de THIBOULT DU PUISAGT, député de l'Orne. 1 volume grand in-8°..... **7** fr.

LA ROCHETERIE (MAXIME DE). — **Histoire de Marie-Antoinette.** (*Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Marcelin Guérin.*) 2e édition. 2 volumes in-12 accompagnés d'un portrait inédit en taille douce..... **8** fr.

HENRY HOUSSAYE (de l'Académie française). — **Histoire de la chute du premier empire d'après les documents originaux :**

1814. 19e édition. 1 volume in-16..... **3 fr. 50**

1815. La première Restauration. — Le Retour de l'île d'Elbe. — Les Cents Jours. 18e édition. 1 volume in-16..... **3 fr. 50**

GONNEVILLE (COLONEL DE). — *Souvenirs militaires* du **Colonel de Gonneville**, publiés par la *Comtesse de Mirabeau*, sa fille, et précédés d'une étude par le *Général Baron Ambert.* Nouvelle édition. 1 volume in-16. **3 fr. 50**

LENOTRE (G.). — **La Guillotine** pendant la Révolution, d'après des documents inédits tirés des archives de l'Etat. 1 beau volume in-8e avec deux gravures..... **7 fr. 50**

— **Le vrai Chevalier de Maison-Rouge**, A.-D.-J. Gouzze de Rougeville, 1761-1814, d'après des documents inédits. 1 volume in-16 avec deux gravures..... **3 fr. 50**

ARMAILLÉ (COMTESSE D'). — **Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI.** 1 volume in-12..... **3 fr. 50**

— **Marie-Thérèse et Marie-Antoinette.** 3e édition. 1 volume in-12..... **3 fr. 50**

— **La Reine Marie Leckzinska.** 2e édition. 1 volume in-12..... **2** fr. »

EDMOND BIRÉ. — **Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur** (*ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix* GOBERT).

I. **1792**, du 21 septembre 1792 au 21 janvier 1793. Nouvelle édition. 1 volume in-12..... **3 fr. 50**

II. **1793**, du 21 janvier au 2 juin 1793. Nouvelle édition. 1 volume in-12..... **3 fr. 50**

III. **La Gironde et la Montagne**, du 2 juin au 31 octobre 1793. Nouvelle édition. 1 volume in-12..... **3 fr. 50**

Le Mans. — Typ. Ed. Monnoyer

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS

WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

SEP 29 1939

LD 21-20m-5,'39(9269s)

YE 58210
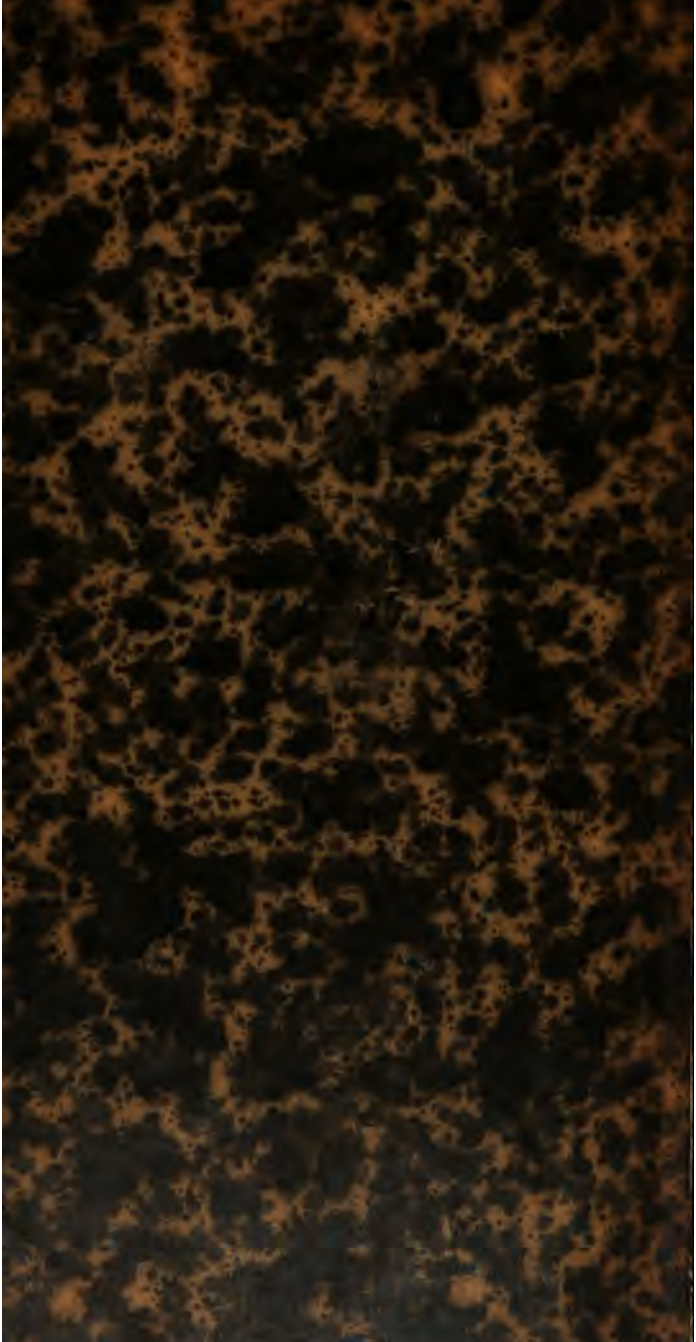
DC158
.1
C3
Contades
169045